

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix



5 francs • n° 364 • n° 365
décembre 1977 • janvier 1978

ils
tuent
pour
qui

dossier
spécial
congrès



TRICOTS CONFECTION CHEMISIERS
NOUVEAUTÉS
GROS - DEMI-GROS

PARIS- BONNETERIE

130, Rue de Paris - LILLE - 59

Téléphone 57.34.81

Créations

M E M

FABRICANT CONFECTION
DAMES ET ENFANTS

110, Rue du Molinel - LILLE
T. 54.49.55



65 rue de Béthune
59000 Lille
tél. 54.21.77

24 RUE NEUVE LILLE 57.40.01

quetche



PRET A PORTER
FEMININ



pistache
PRÊT A PORTER
50 PASSAGE DU HAVRE
75009 PARIS.
☎ 874 27 33

à la ville de Nancy

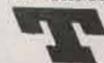
Confection pour hommes et jeunes gens — Vêtements professionnels — Chemiserie — Bonneterie — Lingerie

16, rue du Four-Banal — 11, rue de l'Ancien-Hôpital
THIONVILLE
Téléphone 59.04.11

INSTITUT
NATIONAL
DU TAPIS



INSTITUT
NATIONAL
DU TAPIS



Magenta Lino-Tapis

POUR VOS SOLS (rez-de-chaussée)

REVÊTEMENTS EN TOUS GENRES
MOQUETTES

TAPIS CONTEMPORAINS, CLASSIQUES, ORIENT
ROUMAINS importation directe

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS - POSE PAR SPÉCIALISTES
LIVRAISONS PARIS ET BANLIEUE

POUR VOS MURS (1^{er} étage)

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
VINYLS - TEXTILES MURAUX, MURAL MOUSSE
PEINTURES DE MARQUES

100-102, BOULEVARD MAGENTA,
75010 PARIS TÉL.: 607.11.25 - 202.71.12
Métro : Gare de l'Est, Gare du Nord (Parking assuré)

■ courrier ■

un dimanche historique

Je sais qu'un mensuel se « boucle » avant la fin du mois, mais c'est tout de même un peu gros que le journal antiraciste champion de la compréhension entre toutes les races et tous les hommes ait fait paraître un numéro daté de novembre 1977 sans passer même un entrefilet annonçant que le sujet serait traité plus amplement, concernant le dimanche historique du 19 novembre. Même quand vous avez rédigé votre numéro, vous saviez bien que l'idée était dans l'air et des hebdomadaires mis en vente le lundi ont tous, sans exception, mentionné ou traité de la rencontre Sadate-Béguin.

Je ne vois, hélas, qu'une seule explication à votre carence scandaleuse. Vous alignant toujours sur la ligne politique du Parti Communiste Français, qui lui-même s'aligne, etc... vous étiez dans une situation embarrassante. Si vous faisiez chorus au « camp du refus », comme il aurait convenu à vos patrons idéologiques, vous auriez heurté une autre clientèle. Alors vous vous êtes réfugiés dans un lâche silence.

Votre « courage » a des limites.

Mme R. ALEXANDRE
74014 Paris

N.D.L.R. Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, quatre semaines se sont écoulées entre la remise de la copie de notre dernier numéro et sa sortie des presses. C'est ce qui explique que nous n'ayons pas commenté le voyage du Président Sadate en Israël qui, quel qu'opinion qu'on ait à son sujet, est en effet un événement historique. Nous avons bien entendu évoqué largement ce problème à notre congrès des 26 et 27 novembre et nous suivons régulièrement la situation qui en découle, avec le souci constant de voir s'instaurer une paix juste et durable au Proche-Orient.

sur les juifs d'urss

*En tant que membre du m.r.a.p., je suis parfaitement d'accord avec les actions menées en France contre toutes les formes de racisme. Néanmoins, je tiens à vous exprimer mon désaccord avec certains propos tenus au congrès au sujet des atteintes à la liberté des juifs en U.R.S.S. Je dois rappeler que, précédemment, j'avais déjà exprimé mon opinion au sujet de l'article virulent, non signé, paru dans **droit et liberté** de juillet, et relatif à M. Chtcharanski.*

Dans cet article, il était reproché à l'U.R.S.S. d'être anti-sioniste. Je vous rappelle qu'en France, dans les années 1930, le sionisme était un mouvement à tendance réactionnaire et qu'il n'a malheureusement pas changé.

Ancien déporté, d'origine juive, je n'ai rien contre l'Etat d'Israël par lui-même mais,

droit et liberté ■ n° 364-365 ■ décembre 1977 - janvier 1978

malheureusement, son gouvernement actuel multiplie les atteintes aux libertés et les persécutions contre les Arabes en général et les Palestiniens en particulier; de cela il n'en a absolument pas été question au congrès !

En conclusion, j'estime que c'est grâce à l'U.R.S.S., qui a laissé 20 millions de morts dans sa lutte contre le nazisme, que les juifs d'U.R.S.S. et d'Europe existent encore et qu'ils doivent lui en garder une grande reconnaissance. Il faut donc bien réfléchir avant d'adopter une attitude qui, si vous n'y prenez garde, deviendrait rapidement anti-communiste.

R. SMOLAR
94310-Orly

N.D.L.R. Composé d'antiracistes de tendances très diverses, le m.r.a.p. ne prend pas position sur les problèmes politiques qui peuvent les diviser, et on ne peut lui reprocher d'être anti-communiste ou anti-soviétique. En particulier, il est normal que des désaccords existent au sujet de la doctrine sioniste et de la politique d'Israël comme de tous autres pays. Ce que nous reprochons à certaines publications soviétiques, ce n'est pas leur antisémitisme mais le fait que, sous prétexte de condamner le sionisme et Israël, elles tendent à susciter l'hostilité contre les juifs en tant que tels. Nous condamnons par ailleurs toutes les atteintes aux droits de l'Homme et aux libertés des minorités où qu'elles se produisent, en toute impartialité et sans arrière-pensée politique.

un seul homme

Je viens de feuilleter droit et liberté. Je viens d'en lire le sommaire.

Je me précipite sur « nazisme à l'étal », croyant enfin trouver quelque chose sur l'extradition de Klaus Croissant.

Donc rien dans droit et liberté.

Alors ! ça !

*Je vous rappelle que le 16 juillet 1942, 12 884 personnes étaient emprisonnées au Vel d'Hiv avant d'être livrées aux Allemands. Je vous signale que le 16 novembre, un homme était livré aux Allemands. Pour vous, le racisme serait-il lié à la quantité ? Je pensais et continue à penser qu'il vaut mieux alerter les gens quand il en est temps car, voyez-vous, de violer la Constitution, c'est très grave, de livrer un seul homme c'est encore plus grave. Les choses importantes passent à leur époque inaperçues mais **droit et liberté** aurait dû sentir l'importance du fait, en faire sa couverture, son éditorial.*

Le crime du silence existerait-il jusqu'au m.r.a.p. ?

Avez-vous aussi dénoncé les tortures dans les prisons allemandes ?

Avez-vous montré combien on se suicidait dans l'Allemagne dite libre ?

au sommaire

■ l'événement ■

ils tuent pour qui ? p. 6

éliminer l'apartheid p. 8

■ sur le vif ■

au pays de ben chavis p. 10

■ vos droits, vos libertés ■

loi de 39, abrogation p. 16

■ dossier ■

spécial congrès p. 17

■ étude ■

extrême droite en col blanc p. 34

■ éducation à la fraternité ■

nos frères, les esclaves p. 40

et nos rubriques habituelles...

la couverture est de Jean-Yves Treiber

Rectificatif : la couverture du numéro 362 a été réalisée à partir de deux photos de Messieurs Hervé Chaumeton et Pierre Letellier de l'agence Jacana.

J'espère que vous vous rendrez compte de l'importance de votre silence et ferez en sorte de combler ce vide.

F. LAUVIN
75005 Paris

N.D.L.R. Tout en exprimant des réserves sur les termes de cette lettre et sur la comparaison qu'elle contient, nous ne sommes nullement insensibles au problème posé par l'extradition de M^e Croissant et par certaines données inquiétantes de la situation en R.F.A. Là encore, notre « silence » est imputable aux délais fabrication de droit et liberté que nous espérons pouvoir réduire bientôt. Là encore, le problème soulevé par notre correspondant a fait l'objet des débats de notre congrès et nous y reviendrons.

rester juste

Je connais assez bien l'Allemagne Fédérale et l'Allemagne Démocratique. J'y passe d'ailleurs plusieurs mois par an (depuis 18 ans pour l'Allemagne fédérale et 10 ans pour l'Allemagne démocratique).

J'ai débordé été très choquée par des réflexions de membres du m.r.a.p. qui ont des jugements plutôt hâtifs sur la République fédérale, qui manquent de l'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire, peut-être troublée par une partisanerie politique française; mais je maintiens que, quel que soit

Au Pilote des grandes marques

Madame STORA

39, avenue Georges Clémenceau
94700 Maisons-Alfort
Téléphone 378.00.75

FABRIQUE DE LINGERIE

Société à Responsabilité Limitée Capital 60 000 F

ETABLISSEMENTS

ESSON

marques *Jolirève
Carmencita*

38, rue des Gravilliers, PARIS-3^e
Tél. : 272 38-84 - 508 94-90

Confection Dames

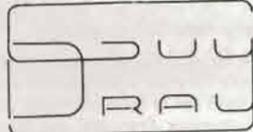
SPÉCIALITÉ DE JUPES

MALGA

Fabricant

16, Rue St-Sauveur 75002 PARIS
☎ 508.41.30

ARTRAY - S.A.R.L.
"GUY DRAY"



GUY DRAY

CUIR FOURRURE PARIS

13, RUE ETIENNE MARCEL 75001 PARIS
236.53.40
236.19.84

s. a. ROZENBLIT

Société Anonyme au Capital de 1.125.000 France

articles ménagers

BALAIS ET MANCHES POUR BALAIS

Téléphone (90) 82.10.18
82.34.40
Télex : Rozenbal 432769 F

106, 108, Avenue Monclar
Boîte Postale 206
84009 AVIGNON cedex

Le Norbert

Bar

Restaurant

68, Bd Sébastopol - PARIS 3^e ☎ 887 92.55

Charles
sportwear
cuirs et peaux
Smit
Hommes Dames et enfants

20, rue Saint-Claude Paris-3^e
Tél. : 887-65-70

Tal

prêt-à-porter

17, rue d'Enghien - 75010 PARIS
☎ 824 52.27

l'engagement politique sincère de chacun, cela n'empêche pas de rester serein et juste dans ses jugements et de condamner ouvertement ce qui est une atteinte aux Droits de l'Homme, puisque c'est notre rôle, sans aller au-delà et de garder la juste notion et proportion des choses.

*J'ai été troublée par les statistiques que vous avez fait paraître dans **droit et liberté** sur la R.F.A. J'ai écrit dans toute l'Allemagne fédérale, dans plusieurs écoles allemandes, en leur demandant de répondre à plusieurs questions, en particulier comment enseigne-t-on et parle-t-on du nazisme, d'Hitler, à la jeunesse allemande, et que pense-t-elle d'Hitler. Si le nombre de mes réponses est suffisant, je suis prête à écrire un article pour **droit et liberté** (il y aura au moins 7 écoles allemandes).*

Ce serait mon souci pour l'instant, en plus de la préparation du spectacle de « marionnettes » antiraciste pour enfants.

Michèle DUPIRE
80000 Amiens

confirmation

Par différentes revues et journaux, j'ai entendu parler du m.r.a.p.

Ayant été moi-même en Algérie, au moment de la guerre et en voyage après, j'ai pris peu à peu conscience de l'ampleur du racisme en France et de ses conséquences pour les Français et pour les étrangers, travailleurs immigrés en particulier. Les décisions récentes de M. Stoléru n'ont fait que confirmer ce que je pensais depuis longtemps.

Aussi, je serais heureux que vous m'indiquiez quels sont l'objectif, les moyens, les formes d'action du m.r.a.p.

Henri WILLAY
50100 Cherbourg

**droit
et
liberté
mensuel**

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication
albert levy

rédaction
jean-louis sagot-duvauroux

maquette
lucky thiphaine

publicité
au siège du journal

ABONNEMENTS
• UN AN : 50 FRANCS • SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE CALEDONIE : 55 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

■ éditorial ■

bonne année ?

En ce début d'année, le m.r.a.p. constate avec inquiétude que la situation va s'aggravant dans différents domaines qui concernent son action. Une quadruple escalade s'accroît.

Escalade de la violence. Pulvérisant aussi les records, les attentats qui détruisent des biens et menacent des vies humaines, se multiplient en France dans des proportions alarmantes. Certains ne sont même plus revendiqués tant il est vrai que leur objectif commun est moins d'attirer l'attention sur tel problème ou tel groupuscule que d'imposer chez nous un climat de terreur.

Ecrasantes sont les responsabilités du gouvernement dans cette évolution inquiétante. Comment ne pas s'étonner, en effet, qu'aucun auteur des attentats les plus graves n'ait été arrêté et que les fascistes provoquent ouvertement à la violence ? Comment croire à une impuissance sélective de la police dans tous les crimes de cette sorte ?

Escalade du racisme. Lorsque les poseurs de bombes et les tueurs s'attaquent aux immigrés, c'est depuis longtemps qu'une totale impunité leur est assurée par la passivité des pouvoirs publics, dans l'indifférence de l'information officielle. Laïd Sebâï, assassiné le 2 décembre à l'Amicale des Algériens en Europe était la 71^e victime algérienne des racistes. Et ce sont les immigrés qu'on surveille, qu'on pourchasse ! Par les rafles « au faciès », on les désigne comme suspects. Par les propos ministériels, on en fait les boucs émissaires de la crise. Ces schémas mensongers, systématiquement entretenus, avec l'appui des groupes et des feuilles fascistes, gagnent incontestablement du terrain dans certains secteurs de l'opinion publique. On cherche ainsi à la tromper sur les causes réelles des difficultés présentes.

Escalade dans le « non-droit ». Le gouvernement a passé outre à l'avis du Conseil d'Etat pour prendre le dernier décret contre les travailleurs immigrés et leurs familles, qui viole la Constitution, la loi antiraciste et les engagements internationaux de la France. Il expulse sans répit selon son bon plaisir. Le droit d'asile est bafoué. Et voilà que par une instruction applicable dès le 15 janvier, le ministre de l'Intérieur s'arroge le pouvoir de jeter en prison pour une semaine, sans contrôle ni décision de Justice, les étrangers sans défense qu'il entend chasser ensuite. C'est le système d'Arenç renforcé et généralisé. On ne procéderait pas autrement si l'on voulait, en frappant d'abord les immigrés, créer les conditions de l'arbitraire, comme se sont créées celles de la violence.

Escalade des interventions françaises. Le racisme anti-algérien et anti-arabe utilisé naguère pour expliquer la crise à partir du pétrole, sert aujourd'hui de support à l'engagement de la France au Sahara contre un peuple qui réclame son indépendance. Sous le slogan « L'Afrique aux Africains », une nouvelle forme d'expédition coloniale se précise, offrant au monde une image de notre pays que l'on espérait à jamais effacée.

Par ailleurs, on ne peut que s'interroger sur la volonté officielle d'appliquer l'embargo militaire décidé par l'O.N.U. contre l'Afrique du Sud. Même si les sous-marins et navires de guerre construits pour Prétoria n'étaient pas livrés — ce qui demeure incertain — il resterait l'aide technologique, les licences et brevets, les pièces détachées, qui continuent de renforcer l'armée du régime ultra-raciste, s'ajoutant à l'active réalisation des contrats nucléaires et à l'accroissement incessant du soutien économique.

Sommes-nous tous suffisamment conscients de cette montée des périls ?

Le récent congrès du m.r.a.p., dont les événements actuels confirment les analyses et les conclusions, a montré l'impérieux besoin d'un effort sans précédent pour développer le combat contre tous les racismes. L'heure est à la levée en masse pour construire une France véritablement fraternelle, amie de tous les peuples aspirant à la liberté.

Et 1978 sera une bonne année.

Albert LEVY

ils tuent pour qui ?

Alger ! L'air léger de décembre, le soleil ! Quelle tristesse tandis que l'on descend de l'avion le corps de Laid Sebaï, face à ses frères venus du village et à la grande foule anonyme de ceux dont les visages recueillis et fermés crient la douleur et la révolte. Depuis la nationalisation des hydrocarbures par la République Algérienne Populaire et Démocratique, c'est le soixante et onzième cercueil que l'on ramène ainsi, parce que la haine raciste a tué, une fois de plus. La délégation française dans laquelle je représente le m.r.a.p. se tient à côté de la famille et du ministre du Travail algérien, le Dr Amir. Mais la France officielle n'est pas là.

laid sebaï

Rappelons les faits. Le matin du deux décembre dernier, en plein jour, un commando armé débarque devant le siège de l'Amicale des Algériens en Europe, rue Louis-le-Grand, dans le centre de Paris. Il décharge dix balles de 11,43 sur le gardien de l'Amicale, Laid Sebaï, père de sept enfants. Quelques secondes après devait arriver le président de l'Amicale, qui était dans l'ascenseur au moment du crime. Le meurtre est revendiqué par un certain « *Commando Delta* », du nom de celui qui déjà, durant la guerre d'Algérie s'était signalé par ses activités meurtrières au service de la ci-devant O.A.S.

Il n'est pas inutile de rappeler le contexte de cet assassinat. Depuis quelques semaines, une véritable campagne antialgérienne se développe en France avec l'encouragement actif des autorités. Les mesures Stoléro, tout d'abord, sont appuyées, sans complexe, d'allusions au « *trop grand nombre* » d'immigrés face au chômage, à leur délinquance « *quasi-automatique* », etc. Puis on donne au problème des prisonniers français au Sahara une colloration telle que, très vite, certains organes de presse comme Minute, ou Valeurs actuelles, suggèrent qu'il y a aussi, pour la France, de bons moyens de pression, puisque des centaines de milliers d'Algériens y résident.

A Alger, à l'occasion des obsèques de Laid Sebaï, la délégation française est reçue par le ministre algérien du Travail. Il tient à nous informer sur la visite de M. Stoléro, après qu'il ait pris à l'encontre

des travailleurs immigrés les mesures que l'on sait.

Mécontent d'un manque de docilité auquel ne l'avait pas habitué ses entrevues avec d'autres gouvernements concernés, le ministre français, selon son interlocuteur, ne cache pas un fort désappointement et va jusqu'à évoquer un éventuel développement du racisme antialgérien, racisme qui pourrait avoir des conséquences tragiques, car il y a en France des groupes qui « *ont la gachette facile* ». Nous ne nous donnerons pas la peine de qualifier de tels propos. Il suffira de dire combien ils justifient l'analyse développée lors du dernier congrès du m.r.a.p. : dans un contexte de crise où le racisme peut servir de diversion, on voit les plus hautes autorités du pays utiliser des arguments, mettre en place des mesures qui développent dans les faits le racisme et la xénophobie.

Solidarité ! Oui, c'est bien la réponse pressante qu'exige la situation. Déjà, à la suite de ce meurtre, menaces et attentats se succèdent contre les foyers de travailleurs immigrés. L'insécurité et la peur s'installent. Le 11 décembre plusieurs cocktails molotov sont jetés contre un foyer Sonacotra de Strasbourg. Un incendie se déclare qui peut heureusement être arrêté à temps. Deux jours plus tard, même opération contre un foyer situé à La Gardé, dans le Var. Les deux attentats sont revendiqués par le « *Groupe Delta* ». A Lyon, en Lorraine, des avertissements anonymes sont envoyés. Dans de nombreux foyers de la région parisienne, des coups de téléphone tentent de semer la panique ou de provoquer des réactions utilisables par la suite.



Laid Sebaï père de 7 enfants, assassiné le 2 décembre 1977.

Mais la gêne et les péripéties qui ont suivi un autre meurtre raciste, celui de Lucien Mélyon, un jeune élève antillais, donnent l'impression qu'on fait tout pour cacher la gravité du mal, et qu'on ne tient pas autrement que ça à y apporter un remède.

lucien mélyon

La journée du 30 octobre 1977 commence. Lucien Mélyon est venu écouter un concert de musique-pop avec des amis. Pour lui, la nuit se termine; la vie se termine. A la sortie de la grande salle de la Porte de Pantin, un membre du service d'ordre arrête l'adolescent et veut lui arracher son argent. Le jeune homme se défend contre cette agression. L'homme tire et le tue d'une balle dans le cœur.

Il faut attendre presque une semaine pour que l'assassin soit arrêté et avoue son crime, une semaine pour que l'information « *officielle* » abandonne, sous l'abondance des témoignages, la thèse de la « *bagarre entre voyous* ». Pendant tout ce temps, les racistes peuvent se dire une fois de plus : on aurait tort de se gêner, on ne va tout de même pas donner d'importance à la mort d'un « *noir* ». L'appartement de Marcel Auvré, l'assassin : un temple à la gloire de Hitler; bijou habituel : une croix gammée en sautoir. Voilà ceux à qui on confie la « *protection* » des concerts. Il est temps, grand temps d'interdire toutes les milices privées, toutes les organisations néo-nazies et d'empêcher les activités meurtrières de leurs sympathisants. Il faut l'imposer, même si l'on constate une indulgence coupable (et intéressée ?)

de ceux qui, parce qu'ils ont la responsabilité de la République, devraient s'y attacher les premiers.

les juifs aussi

Il est vrai qu'il se trouve aussi des gens pour légitimer le plus effroyable génocide raciste de tous les temps, celui commis durant la dernière guerre contre les juifs et les Roms. **droit et liberté** a souvent parlé des multiples tentatives « littéraires » pour disculper le nazisme de ses crimes. Dans le sud de la France, un groupe qui s'intitule Fédération d'Action Nationale et Européenne distribue un tract où on peut lire entre autre : « *Les juifs rassemblés dans des camps moururent de maladie et de sous-alimentation dues aux difficultés de ravitaillement à la suite des bombardements américains et non d'extermination volontaire...* » L'ensemble est de la même veine et se termine par un appel en bonne et due forme à l'adhésion.

C'est dans ces milieux néo-nazis que se recrutent à la fois les apologistes musclés de l'apartheid et les recruteurs de tueurs à gage pour la Rhodésie, les antisémites qui attaquent les organisations juives et qui souillent cimetières et synagogues, les assassins racistes qui tuent les immigrés, incendient leurs foyers, plastiquent leurs organisations. Pire, par leur propagande au grand jour, par les relais dont ils disposent et l'impunité dont ils jouissent, ils influencent l'esprit de gens qui se transforment vite en Dupont-la-joie lamentables et malfaisants. Mais que fait-on contre

eux. Dans un livre récent, les dossiers du néo-nazisme (2) Patrice Chairoff donne des indications très précises sur le « *groupe Peiper* » qui a signé neuf attentats contre le m.r.a.p. et de nombreux autres contre des organisations juives et démocratiques : « *Les membres du « Groupe Joachim Peiper » sont recrutés au sein non seulement de « National Socialisme International », mais aussi de « Viking Jeunesse - France » et des « Jeunesses d'action européenne », toutes deux proches de Pierre Clémenti, l'ancien cofondateur de la L.V.F. et pilier du « Nouvel Ordre Européen en France »... A qui fera-t-on croire que les fichiers des Renseignements Généraux ou de la D.S.T. sont moins bien tenus que les nôtres ?* »

On pouvait espérer que les renseignements donnés par Patrice Chairoff était susceptibles de faire avancer une instruction menée jusque là avec une stupéfiante circonspection par le juge Pinseau. Mais, on ne sait pas que le livre en question ait été démenti, ni que les groupes ou personnes visées aient fait l'objet d'enquête supplémentaire. Aussi, les fascistes de tout poil auraient bien tort de se gêner : inscriptions antisémites à la synagogue d'Orléans, cimetière juif profané à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse), les appels à la violence contre les juifs se développent allégrement. Les procès successifs contre des militants du G.U.D. ont aussi montré la volonté de minimiser les violences de groupes qui ont fait de la faculté d'Assas un haut lieu des méthodes fascistes. Peines de prison pour Michel Pinchart-Deny (jugé par défaut), Jean Santa-Croce et Jean-Pierre Eymie, certes,

mais deux mois après, à leur libération, ils se retrouveront dans les mêmes conditions, avec des possibilités identiques de faire régner leur « *ordre* », car rien n'est fait pour nettoyer la faculté de droit de ces nervis. Le procès contre Alain Ledamoisel, accusé d'avoir participé activement à des violences contre les participants à un concert où devait se produire un chanteur noir (cf. dl n° 356, p. 9), fut, à cet égard, fort significatif.

Durant le procès, où abondaient les témoignages contre l'accusé et ses pareils, le président du tribunal a systématiquement essayé d'empêcher la défense, assurée par notre vice-présidente, M^e George Pau, d'évoquer le contexte de ces faits.

Certes, l'indulgence dont bénéficient ces Hitler au petit pied les pousse à chausser des bottes de sept lieux. Ne va-t-on pas jusqu'à voir des groupes qui ont pignon sur rue comme « *Jeune Nation* » (Mouvement dissous en 1958, cf dl n° 363, p. 12) ou comme le Front National, se vanter sans ambage d'organiser des attentats. Dans les « *Cahiers Européens* », de M. Le Pen, on lit : « *Le Front National de la Jeunesse a fait la preuve de l'efficacité de sa nouvelle équipe d'animation, par l'action d'un commando de militants dirigé contre le consulat d'Algérie, lundi soir quatre novembre à 10 heures...* » Mais peut-être la liberté de la presse sera-t-elle invoquée dans ce cas, à défaut de dire tout haut que certaines forces auront besoin, bientôt, des services musclés du Front National dont on sait qu'il ne fut pas absent de la dernière campagne électorale.

Les groupes « *Delta* », les milices privées, les organisations néo-nazies mènent la danse, à l'ombre de l'extraordinaire impunité dont ils jouissent. Mais déjà, nombreux sont les « *pauvres types* » qui se laissent aller à la haine, sans voir, les imbéciles, qu'ils se détruisent eux-mêmes en détruisant autour d'eux toute possibilité de vivre simplement, correctement, entre hommes. Pour les victimes désignées du racisme, pour que notre monde ne soit pas, demain, une maison de fous où des êtres déshumanisés manieraient la gachette à la place du bulletin de vote, il faut une large union des antiracistes, et qu'on impose aux autorités de maintenir la sécurité et la paix civile, au service desquelles elles devraient se vouer. Faute de quoi, que répondra-t-on à la question : Ils tuent; pour qui ?

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

(1) Le m.r.a.p. a lancé une souscription en faveur de la famille de Laid Sebaï. Un premier versement de 1000 frs a été remis à la famille lors des obsèques. Envoyez vos dons au m.r.a.p., CCP 14.825-85 Paris avec la mention : Laid Sebaï solidarité.

(2) Ed. Ramsey; en vente au m.r.a.p. 49 F + frais de port : 6 F.

La foule des jeunes autour de Lucien Mélyon, 17 ans, assassiné le 30 octobre 1977.



droit et liberté n° 364-365 décembre 1977 - janvier 1978

éliminer l'apartheid

Répondant à une lettre du m.r.a.p. qui s'inquiétait de la politique persistante de soutien au régime raciste de l'Afrique du Sud, M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires Etrangères conclut : « En ce qui concerne l'élimination de l'apartheid, une politique de persuasion a certainement plus de chance vis-à-vis des Sud-Africains d'aboutir à des résultats qu'une politique de sanctions brutales. Une telle politique serait certainement peu efficace... et risquerait de durcir inutilement l'attitude de la communauté blanche et de retarder ainsi les évolutions indispensables. » Dans un « point de vue » publié par le journal *Le Monde*, l'ex-dirigeant de l'O.A.S., Jacques Soustelle reprend la même idée dans des termes semblables : « L'aveugle hostilité que l'on montre à la République Sud-Africaine ne peut que durcir les extrémistes et va à l'encontre du but poursuivi ».

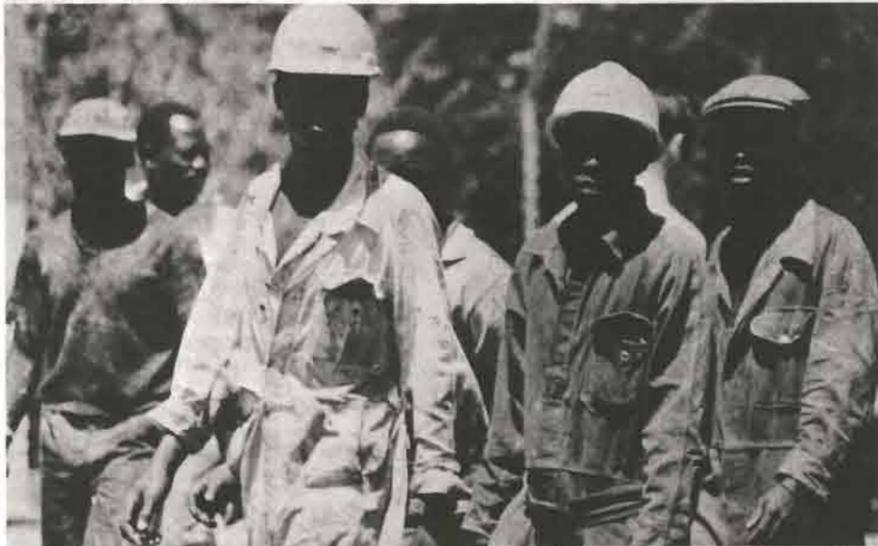
On ne s'étonnera pas que M. de Guiringaud et un député de la majorité comme Jacques Soustelle aient en commun bien des objectifs et notamment celui de faire croire que la solution aux problèmes de l'Afrique du Sud se trouve avant tout entre les mains des Blancs.

Mais, certains lecteurs du *Monde* ont pu être déconcertés par le ton employé par Soustelle. A l'en croire, le gouvernement français serait devenu un défenseur inconditionnel de ceux qu'il appelle « les terro-

raciste qu'on s'interroge légitimement sur les divergences réelles qui l'opposeraient à l'entendre, au gouvernement. Celui-ci est en effet, accusé par lui de vouloir livrer le sud de l'Afrique « aux racistes », un ennemi irréductible du régime raciste.

En fait, l'intervention de M. Soustelle s'intègre tellement bien dans une vaste campagne développée récemment par certains milieux pour donner une image de marque positive à l'Afrique du Sud

L'apartheid, une forme d'exploitation au service du profit.



Russes » et de faire peu de cas de sa mission éternelle de défenseur de la civilisation occidentale chrétienne.

apartheid télévisé

A la suite d'une première émission télévisée de large audience, où le professeur Barnard avait pu développer sans contradictoire sa vision de l'apartheid, le m.r.a.p. avait écrit aux responsables de la télévision pour que le « droit de réponse » soit accordé aux véritables représentants du peuple sud-africain, les responsables du mouvement de libération, l'African National Congress. Loin de répondre positivement à cette demande, la télévision offrait à nouveau une tribune à ce défenseur de la suprématie blanche en Afrique du Sud, lui donnant même l'occasion de faire tourner pour « L'événement » un film qui traduise sa vision des choses. Peu d'éléments à retenir de cet amas de clichés paternalistes, si ce n'est que la propagande se fait peut-être plus « subtile » ! Mais enfin ! Quel scandale qu'au moment où le régime de l'apartheid redouble de cruauté dans sa répression contre la population noire et tous les démocrates, la voix de ceux qui souffrent et qui se battent pour la justice soit à nouveau censurée ! Etait-ce pour faire plaisir aux hôtes de M. Giscard d'Estaing frère, invité de l'Afrique du Sud au moment de la pire répression ?

vers la reconnaissance des bantoustans ?

Dans le monde des affaires, aussi, on s'agite. La revue *Moci* du 24 octobre consacre tout un dossier à l'Afrique du Sud, sur le thème : « Reprise et inquiétudes ». Un placard publicitaire d'une page affirme : « L'Afrique du Sud - C'est le moment d'investir ». L'Agence économique et financière, une autre publication à destination des chefs d'entreprise, publie son troisième numéro spécial sur l'Afrique du Sud, en insistant tout particulièrement sur la réalité des bantoustans, ces réserves disséminées en plus de 100 parcelles sur 13 % du territoire, où l'on veut refouler les Noirs « improductifs ». La fiction d'indépendance octroyée par le gouvernement raciste à ces territoires a franchi une nouvelle étape avec « l'indépendance » du Bophutatswana. C'est une clef de la politique d'apartheid tramée par le régime de Vorster contre le peuple sud-africain.

M. Soustelle, invité l'été dernier par le gouvernement raciste, est revenu convaincu. C'est sur la question des bantoustans qu'il fait porter la pointe de sa propagande. Il condamne le gouvernement français, coupable à ses yeux de refuser de reconnaître l'indépendance de ces réserves. Or, dans le *Financial Mail* de Johannesburg, on pouvait lire, le 30 septembre dernier, les déclarations d'un industriel sud-africain, M. Robertson, selon lequel « Les fabricants de pièces détachées français et allemands envoient ces éléments pour assemblage au Transkei (le premier bantoustan « indépendant » N.d.l.r.) et en réexportent les produits finis, profitant ainsi de la main-d'œuvre à bon marché qu'ils ne trouvent plus en Europe ». Il se plaignait que ses compatriotes se laissent ainsi prendre de fructueux marchés. De son côté, Lucas Mangopé, « Premier Ministre » du Bophutatswana déclarait dans son discours d'« indépendance » qu'il n'accordait pas d'importance à la reconnaissance légale de son « Etat », pourvu que s'y développent les investissements étrangers. Un nouveau contrat d'importance donnait la préférence à un consortium français pour la construction du premier complexe hydro-électrique du Transkei, tandis que la Sodétec s'engageait à construire la nouvelle capitale du Bophutatswana. De quoi combler les vœux de M. Mangopé ! Mais après les nombreux voyages que lui et ses semblables ont effectué en France dans ce but, comment eût-il pu n'en être pas ainsi ?

une politique à double face

Reconnaissance de fait des bantoustans, investissements accélérés pour leur donner un semblant de crédibilité, voilà pourtant qui devrait combler d'aise cet ardent défenseur des nazis de Prétoria qu'est devenu M. Soustelle. A moins qu'il soit pratique aussi pour le gouvernement, d'avoir sur sa droite des critiques susceptibles de se donner bon visage. (Nous ne soutenons pas l'Afrique du Sud, au contraire, lisez les vives critiques que nous adresse à ce sujet un député de la majorité), tandis que la propagande raciste trouve un « mouton noir » d'autant plus indiqué pour « supporter le poids des péchés du monde » que sont appartenances au comité central de la L.I.C.A. (Ligne Internationale contre l'Antisémitisme) peut sembler à certains un certificat suffisant d'antiracisme.

En fait, bien des éléments incitent une fois de plus à la vigilance. Le gouvernement français a été contraint, cette fois, d'accepter l'embargo sur toutes les armes à destination de l'Afrique du Sud.



Investir sur le racisme.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne s'est pas précipité pour rassurer les antiracistes sur ses intentions réelles. Des deux avis construits par l'arsenal de Lorient, l'un arbore toujours le drapeau sud-africain. On parle aussi d'une possible acquisition de ces bâtiments par un pays d'Amérique Latine. Quand on sait les liens de toute nature qui existent entre les dictatures sud-américaines et le régime de l'apartheid, on peut légitimement exiger du gouvernement français quelles garanties il compte mettre en œuvre pour qu'en aucun cas la vente des avisos à un pays tiers ne serve d'intermédiaire discret.

De même, on pouvait lire dans le *Times* du 15/12 ce qui suit : *Un sous-marin sud-africain mis à l'eau ; Le premier des sous-marins Daphné construits pour l'Afrique du Sud par les chantiers Dubigeon-Normandie a été mis à l'eau sur la Loire, à Nantes, pour ses premiers essais. Bien que la France ait voté l'embargo du Conseil de Sécurité contre l'Afrique du Sud, le mois dernier, le travail sur les 4 bâtiments construits pour l'Afrique du Sud s'est poursuivi afin de terminer le contrat. Une police d'assurance avait été signée pour tenir compte de l'interruption éventuelle du travail pour des motifs politiques.*

Enfin, on apprenait qu'une délégation de militaires sud-africains devait venir faire un stage en France, dans l'entreprise C.I.T. Alcatel, pour se familiariser avec l'utilisation de « Sonars » construits par la firme pour le régime raciste. Décidément, on n'a pas l'impression que le gouvernement français ait pris des disposi-

tions très fermes pour faire mentir « Pik » Botha, le ministre sud-africain des Affaires Etrangères, lorsqu'il déclarait après l'embargo décidé par l'O.N.U. : « Qui donc essaie-t-on de bluffer ? Ce que nous ne pouvons fabriquer en Afrique du Sud, nous continuerons à l'obtenir du monde extérieur. »

faire mentir les racistes

Et nous ! Si nous, nous le faisons mentir ? Déjà, le projet d'implantation de 40 familles d'atomistes sud-africains à Villefontaine, dans l'Isère, a suscité une protestation vigoureuse de la population. A Lyon, également, le nouveau quotidien régional *Le Point du Jour* a dévoilé l'existence de réseaux de recrutement de tueurs racistes à destination de la Rhodésie. Les autorités ne pouvaient pas l'ignorer. Les démocrates ne le toléreront pas.

Car en ce moment, sur les lieux, la plus terrible répression se développe avec le cynisme qu'on connaît depuis longtemps aux racistes de l'apartheid. Après le non-lieu qui a suivi l'enquête concernant la mort du militant noir sud-africain Steve Biko, un policier déclare : « Les fers (qu'il avait aux pieds et aux mains) ne pressaient pas plus que des lunettes. » Quant au ministre Krüger, ministre de la Justice, de la Police et des Prisons, ayant appris qu'on a trouvé à l'autopsie de graves lésions cérébrales, il ose dire : « Moi-même, il m'arrive d'avoir envie de me taper la tête contre les murs ». De tous ceux qui depuis un mois ont été torturés, arrêtés, tués, ne citons que Solomon Koalane, 13 ans, tué par balle par une patrouille de police qui suspectait deux enfants d'« abandonner une voiture apparemment volée ». Les tueurs de l'apartheid ont remporté un succès sans exemple aux dernières élections (seuls votent les Blancs). En assassinant les enfants de leur pays, ils blessent aussi l'espoir d'une Afrique du Sud sans racisme.

Quant au régime de Smith, il vient de massacrer plus d'un millier de patriotes zimbabwéens réfugiés au Mozambique, dont des centaines de femmes et d'enfants. Les récits parus dans la presse britannique sur les exactions des mercenaires sont effarants d'horreur. C'est pour ça qu'on recrute à Lyon.

Nous sommes les frères de Solomon Koalane, comme nous sommes les frères de Lucien Mélyon, de Laid Sebaï. Les mêmes forces les ont abattus, la même détermination doit nous pousser à combattre leurs ennemis.

Racine MAIGA

de ben chavis

au pays

de notre envoyé spécial michel bilis

Porto Rico... à 3 heures de vol de New York, 2 heures de Miami... un Eden pour les capitaux, comme l'explique sans détour un luxueux encart publicitaire dans « L'Usine Nouvelle » de juin 1977 ! Graphiques comparatifs à l'appui, il vous est démontré : « Pourquoi votre compte pertes et profits est-il sept fois plus passionnant à préparer à Porto Rico/USA que nulle part ailleurs aux Etats-Unis. »

Pourquoi donc en effet ? L'explication est limpide : « L'intérêt au travail des Portoricains est bon, aussi bon – sinon meilleur – que celui de leurs collègues aux Etats-Unis. Et les salaires plus bas n'y changent rien. En moyenne, les frais de personnel n'atteignent que 2/3 du niveau de ceux des Etats-Unis. Et la productivité est supérieure à celle des Etats-Unis. »

Craindriez-vous pour l'avenir de vos capitaux investis ? Rassurez-vous : « Vous produisez (sic) sur le sol américain, sous le drapeau américain et sous la protection de la Constitution des Etats-Unis. »

Cette « protection », Lolita Lebron et ses camarades ainsi que tous les Portoricains assez ingrats pour méconnaître les bienfaits de la colonisation américaine en ont éprouvé les vertus dans les geôles où ils sont enfermés.

Pourtant, exporter massivement une denrée que l'on possède insuffisamment chez soi, c'est le prodige tenté par la nouvelle administration américaine. Depuis quelques mois, la phraséologie politique américaine s'est en effet enrichie d'un nouveau fleuron : « la diplomatie des droits de l'Homme ». Le président Carter insiste fréquemment sur sa volonté de braquer vers le monde entier le phare des Droits de l'Homme. Force est pourtant de constater que ce même phare ne projette sur l'état des Droits de l'Homme aux U.S.A. qu'un pâle halo.

droits de l'homme ...

Le droit à un travail pour subvenir dignement à ses besoins et à ceux de ses enfants, le droit à un logement décent, le droit à la santé, le droit à l'éducation et à la culture, le droit à une vieillesse digne... Tous ces droits et bien d'autres encore, qui, mis bout à bout, forment les Droits de l'Homme sont aujourd'hui

déniés à plusieurs millions de citoyens américains. Parmi eux figurent des Blancs pauvres, mais l'écrasante majorité est constituée par les « minorités » ethniques : Noirs, Porto-Ricains, Chicanos et Indiens.

Cette situation est bel et bien le résultat du racisme.

... misère ...

A l'effroyable héritage de l'esclavage et de la ségrégation s'ajoute la crise de l'économie capitaliste qui enfonce encore davantage dans la misère chronique et le désespoir les millions d'habitants des ghettos et des barrios. Un rapport du très officiel « Census Bureau » dénombre en 1977, 25 millions de pauvres (11 % de la population) qui survivent avec un revenu annuel familial inférieure au seuil de pauvreté estimé à 5815 dollars. Ce même rapport précise que 33 % des Noirs disposent d'un revenu inférieur à ce seuil, c'est le pourcentage le plus élevé de toutes les communautés ethniques; de même le revenu familial annuel moyen (toutes catégories sociales confondues) est pour les Noirs de 9 242 dollars contre 15 537 dollars pour les Blancs.

Ces chiffres officiels donnent un taux de chômage de 8 % pour l'ensemble de la population active, ce taux grimpe à 15 % s'agissant de la communauté noire. Pour les jeunes Noirs, la situation est véritablement catastrophique puisque 35 % d'entre eux, âgés de plus de 16 ans,

n'ont pas le moindre espoir de trouver un emploi.

Au sortir d'une scolarité aléatoire, parce qu'effectuée dans les pires conditions matérielles et morales, les voilà donc voués au désespoir dans le décor urbain cauchemardesque qui constitue leur environnement de toujours.

Les immenses ghettos au cœur de nombreuses grandes cités sont un acte d'accusation terrible contre le système économique et politique qui régit la société américaine. Les logements sociaux sont quasiment inexistantes, les loyers inabordable pour les revenus modestes, à plus forte raison pour les chômeurs. Les banques, principaux bailleurs de fond des municipalités, refusent de prêter l'argent nécessaire à une éventuelle réfection des vieux quartiers.

Typique à ce propos est le cas de la ville de New York où, depuis la faillite de la municipalité, les banques appelées à la rescousse, se sont assurées des pouvoirs exorbitants sur la gestion de la ville; or leurs critères de rentabilité pécuniaire sont loin de coïncider avec les besoins sociaux des habitants de Harlem, de Brooklyn ou du Lower East Side.

Désespoir, misère, cadre de vie inhumain et d'aucuns s'étonneront encore que prolifèrent drogues, délinquance, criminalité et prostitution. Les scènes de pillages collectifs de biens de consommation courante, lors de la panne d'électricité de la ville de New York, fournissent une dramatique illustration du caractère explosif de la situation. Donneront elles

Ben Chavis, 34 ans de prison, parce qu'il est noir.



lieu pourtant à une réflexion, et surtout à une action autre que celles axées sur les appels au renforcement de la répression, alors que les prisons sont déjà surpeuplées ?

Face à cette situation bloquée, la communauté noire s'impatiente d'autant plus qu'elle considère que Carter lui est largement redevable de son accession à la Maison Blanche.

La N.A.A.C.P. (1) et des dirigeants noirs démocrates se sont récemment fait l'écho de ce mécontentement en accusant publiquement Jimmy Carter de ne pas tenir ses promesses électorales.

Sur le front de la lutte pour les droits civiques et la déségrégation, on constate encore de sérieux blocages même si, par ailleurs, d'indéniables progrès et de remarquables avancées ont été obtenues. Le poids des mentalités rétrogrades et la force de l'inertie voulue font obstacle.

Nombre d'observateurs reconnaissent que les décisions prises au niveau fédéral concernant la déségrégation restent bien souvent lettre morte dès lors qu'il s'agit de les concrétiser dans les différents Etats; ainsi en est-il de la déségrégation scolaire, des zones d'habitat, de l'accès aux postes de responsabilité administratifs, etc.

Les efforts de déségrégation se heurtent également souvent à des subterfuges où le racisme cherche à s'envelopper d'un voile d'hypocrisie : repli vers des établissements privés où les tarifs sont suffisamment dissuasifs pour les Noirs, ou encore, insidieuses campagnes de diversion sur le thème du « racisme à rebours ».

Dans les Etats du Sud, l'ouverture s'est faite plus lentement qu'ailleurs. Le ku klux klan y tient toujours pignon sur rue et loue même des panneaux sur les autoroutes pour vanter au public les mérites de sa lutte contre l'égalité raciale et contre le communisme. Des églises fréquentées par des Noirs sont incendiées de temps à autre, et l'appareil policier est encore souvent animé d'un racisme moyen-âgeux.

... et prisonniers politiques

Alors que la lutte se poursuit pour arracher au cachot le pasteur Ben Chavis et ses camarades (Caroline du nord), les « trois de Charlotte » (Caroline du nord également) et le jeune Gary Tyler (Louisiane), tous victimes d'odieuses machinations racistes, une nouvelle et grave affaire est portée à l'attention des antiracistes : le procès des « 5 de Dawson » en Georgie, l'état de Jimmy Carter soimême !

Dawson est l'une de ces petites villes du Sud où les Blancs vivent encore solidement ancrés dans leur certitudes racistes. Le comté de Terrell où se trouve Dawson, tel un abcès anachronique, est resté à l'écart de tous les vents déségrégatifs de ces dernières années. Les Noirs y font référence sous le nom de : « terrible Terrell ».

Cinq jeunes Noirs âgés de 16 à 19 ans doivent y être jugés et risquent de lourdes peines de prison pour le meurtre d'un Blanc. Les 5 clament leur innocence et sont revenus sur des aveux extorqués sous la menace de torture, de castration, et en l'absence d'un avocat, ce qui est contraire à la loi.

Il est encourageant de voir que les avocats des adolescents sont passés à l'offensive et se sont érigés en procureurs du système raciste dont sont victimes les « cinq » et avec eux, l'ensemble de la communauté noire : « la défense assigne Dawson en jugement » a pu titrer un journal local.

Enfin, ces événements sont à nouveau l'occasion de constater la présence visible du ku klux klan et des groupes néonazis qui ont toute latitude pour organiser meetings et parades sous la protection de la police.

C'est ainsi que le parti nazi américain, ayant sorti pour la circonstance chemises brunes, oriflammes à croix gammées, traits d'Hitler et slogans antijuifs et anti-noirs, a récemment défilé dans une banlieue de Chicago où résident de nombreux juifs. Mais le plus effarant dans cette affaire n'est-il pas que les demandes de sanctions contre les nazis aient été déboutées au nom « du droit de manifester ! »

Face à une telle distorsion des Droits de l'Homme, il convient de citer ce propos du professeur et historien américain Herbert Aptheker : « La résolution de l'ONU sur les Droits de l'Homme, adoptée à l'unanimité il y a 30 ans, condamnait le racisme; elle incitait non seulement au rejet de celui-ci mais elle en appelait aussi aux gouvernements pour qu'ils éduquent activement leurs citoyens contre la nature pernicieuse du racisme. Que dans notre pays, le droit de plaider en faveur du racisme et de l'enseigner soient encore revendiqués, reflète le fait que ce pays baigne dans le racisme. C'est dans la lutte contre le racisme que l'on doit placer son énergie si l'on veut une société décente dont les écoles éduqueront réellement au lieu de corrompre. »

(1) National alliance for the advancement of colored people.
(Alliance nationale pour la promotion des gens de couleurs).

soleils fusillés



poèmes de paul dakeyo

aux éditions droit et liberté

Comme à Sharpeville
L'homme est sorti de la nuit
Avec ses mains innombrables
Avec cent mille pavés
Juste à l'aube précise
Qui martèle le temps
Comme un glas
Avec le sang les larmes
Le lot des enfants du pays
Les pleurs les pleurs les pleurs
Dans la nuit du silence
La nuit amère
Et l'instant nominal de l'holocauste
Le feu le sang
Partout
Dans les rues de Soweto
Où l'horizon
S'habille de deuil
Et sème la haine
Et la rage
Parce que ces enfants étaient noirs
Parce que ces enfants étaient noirs

soleils fusillés
prix : 29 F (+ 3 F de frais de port)
à commander à droit et liberté

120, rue st-denis - 75002 paris
c.c.p. : 9239-81 paris

Jésus

PARIS

SOLDES JUSQU'EN FÉVRIER 78

19, rue Grégoire de Tours,
75006 PARIS

angle 140, bd. Saint-Germain
Tél. 326.98.45

GRAU DU ROI

SAINT-TROPEZ

8, rue Oberkampf, 75011 PARIS
Téléphone 805.05.27

JOLION

MANTEAUX - TAILLEURS - ENSEMBLES

M. IFKER

FOURNITURES DENTAIRES

770-86-92
523-11-41

24, RUE DES PETITES-ÉCURIES
75010 PARIS

■ au fil des jours ■ au fil des jours



A Treilles en Gâtinais : l'amitié marque un point.

l'amitié entre les peuples

L'amitié entre les peuples a marqué un point à Treilles-en-Gâtinais. Ce petit village de 300 habitants, sous l'impulsion de son maître d'école, Jean Ravera, organise régulièrement des échanges avec des pays étrangers. Au début, c'était surtout avec des pays voisins. Mais après une expérience très positive avec des enfants tunisiens, Treilles a accueilli à l'automne dernier 22 écoliers sénégalais. « On ne vit pas seul, mais entouré d'autres hommes. Le racisme est le fruit de l'ignorance plutôt que de la bêtise ou de la méchanceté. Echange, contact, c'est un regard neuf, c'est la découverte et la compréhension. » C'est ainsi que Jean Ravera justifie l'expérience.

Moyennant quoi, à Treilles-en-Gâtinais, le racisme n'a plus droit de cité.

des indiens aux juifs

« Argentina », c'est le titre d'une publication imprimée à New York et qui vante les mérites de l'extrême-droite argentine. Dans un dernier numéro, le journal essayait péniblement de montrer qu'il n'existait pas d'antisémitisme en Argentine, mal réservé, selon lui, aux pays gémissant sous le joug bolchevique. Par contre, dans le numéro 6, sous le titre (énorme !) « Juifs : faites attention ! Qui êtes-vous ? » La page de couverture fait une description dans le plus pur style antisémite de « l'être juif ». Sous une apparence de description historique, on ressasse les vieux clichés du juif apatride, incapable d'éprouver de sentiments patriotiques hors

de sa « tribu ». Mais pas un mot évidemment sur les persécutions dont furent victimes les juifs de toute nationalité au cours de l'histoire !

Il est vrai que c'est dans une autre dictature d'Amérique latine que se cacheraient, selon l'écrivain Stan Laurysen, le docteur Mengele, le torjonnaire d'Auschwitz, sous le nom de Fritz Fisher, avorteur et vétérinaire. Parmi ses activités, passablement interlopes, le trafic de jeunes Indiens destinés à travailler dans les mines. Bon sang ne saurait mentir ! D'autant plus qu'en échange de la protection dont il fait l'objet, Mengele serait conseiller en matière de torture auprès de la police du dictateur Stroessner.

grâce pour youssef kismoune

La justice est-elle devenue une balance truquée ? On peut se le demander. Noureddine Sahnoun, Algérien, 22 ans est condamné à 5 mois de prison ferme, à Marseille, pour violences à agent et port d'armes. D'après le policier qui l'avait interpellé, il aurait tenté de prendre la fuite, « il était armé d'une lame de rasoir et il m'a bousculé », version totalement contestée par le jeune homme. 5 mois de prison qui couvrent son temps de détention préventive ! (12/77).

Le mois précédent, un tribunal condamne M. Ledamoiselle à un mois de prison avec sursis. De multiples témoins l'avaient vu diriger le Kommando qui avait interrompu le concert de Jack Dupré, un chanteur noir, où de nombreuses personnalités étaient fait tabasser. Est-il nécessaire de dire que Ledamoiselle n'a pas fait

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours

de prison préventive durant l'année qui sépare ses méfaits de leur jugement !

Et Youssef Kismoune ! 20 ans de réclusion criminelle pour un meurtre dont il est accusé sans le moindre commencement de preuve, sur la seule foi de dénonciations douteuses et contradictoires. Il y a dans cette épouvantable cauchemar une manière d'ironie. Pourquoi 20 ans, alors

que le crime est un des plus odieux qui se puisse imaginer : le meurtre d'une vieille dame ! Dans ce genre d'affaire, c'est la réclusion à perpétuité, ou la mort, puisque mort il y a encore. Pourquoi 20 ans ? Etonnant s'il est coupable, odieux s'il ne l'est pas. Ou bien a-t-on voulu atténuer des remords dans un jugement qui en mérite en effet, et de grands.

Grâce pour Youssef Kismoune !

libre violence

Comme on pouvait le prévoir, les attentats fascistes, chaque fois impunis, redoublent à l'approche des élections. Sans les citer tous ici (la liste est longue !), il faut noter qu'ils se diversifient et tentent de créer une psychose de l'at-

tentat, que certains ne manqueront pas d'utiliser. Attentats contre des personnalités politiques comme Georges Marchais, contre des journalistes, comme Bernard Pivot, contre les locaux d'organisations syndicales, de partis politiques mais aussi contre des locaux commerciaux, des gares, des habitations appartenant à des hommes politiques de la majorité ou de l'opposition.

urss antisémitisme ferroviaire

Une personne qui s'est rendue récemment en Union Soviétique nous a remis l'une des brochures distribuées gratuitement dans le train, une fois passé la frontière. Intitulé « L'épée de David », édité en français par l'Agence de Presse Novosti, ce petit opuscule de 80 pages est consacré à Israël et au sionisme. Que l'auteur soit hostile à la doctrine sioniste et à la politique israélienne n'est pas la question : en U.R.S.S. comme ailleurs, nous pensons que chacun doit pouvoir se prononcer librement sur l'une et l'autre.

Une étude approfondie serait à réaliser sur la façon dont cette brochure, et d'autres écrits de même nature, se détournent du débat politique et idéologique pour déboucher sur l'antisémitisme. Nous ne ferons ici qu'en souligner les principaux traits.

En premier lieu, un manichéisme grossier. La vie en Israël est présentée comme un véritable cauchemar. A partir de statistiques utilisées sans scrupule, on trace du pays et de ses habitants un tableau effrayant, sans la moindre nuance : méthode qui évoque à s'y méprendre les formes les plus vulgaires de l'antisoviétisme. Mais ce qui est particulièrement grave dans ces descriptions mensongères, c'est qu'elles reprennent les stéréotypes séculaires visant les juifs : à Tel-Aviv, rue Lilienblum, « les agents de change, les brasseurs d'affaires, les filous de la finance, les gens entreprenants, et tout simplement ceux qui ont la passion du lucre s'attroupent sur les trottoirs » est-il, par exemple, indiqué (page 9).

Les comparaisons insistantes d'Israël et des sionistes avec les nazis ajoutent encore au caractère outrancier des attaques. Dès lors, même si elle contient des éléments susceptibles de faire réfléchir le lecteur, la crédibilité de cette brochure est nulle. Il n'est pas besoin d'éprouver de la sympathie envers Israël, il suffit de faire preuve d'un minimum d'esprit critique, pour y déceler un parti-pris insupportable. Quant aux ennemis déclarés de l'U.R.S.S., non moins schématiques et malveillants, c'est avec une apparence de justification qu'ils retourneront les insultes et le procédé contre leur auteur.

Lorsqu'est abordée l'Histoire, ancienne ou contemporaine, on s'étonne de trouver tant de confusions sous la plume de Léo Korn. Evoquant l'antisémitisme dans la Russie tsariste (p. 20-21), il n'hésite pas à écrire que « la population juive (était) concentrée par la violence, par les princes du judaïsme dans les ghettos ». Et non par le Tsar et sa police, il veut bien reconnaître que le pouvoir « organisait souvent et volontiers des pogromes », mais il met surtout l'accent sur la responsabilité et les profits des capitalistes juifs. Pour lui, la persécution antijuive « était parfois le contrecoup de la haine des travailleurs non juifs pour les exploités de la caste des riches bourgeois juifs ». Des exploités non juifs, pas question. D'ailleurs, les riches juifs agissaient, à l'entendre, non pas en fonction de leur appartenance de classe, mais par obéissance aux « conseils utiles » donnés par les livres religieux, les appelant à tromper, voler et exploiter les non juifs. De même, c'est par la seule volonté des capitalistes juifs qu'est né le sionisme, selon Luc Korn : l'antisémitisme n'y est pour rien.

Cette démarche tendancieuse court tout au long des pages. L'auteur fait de la bourgeoisie juive, des capitalistes juifs, un groupe à part, tout-puissant, séparé du capitalisme dans son ensemble, jouant un rôle décisif, complotant contre les peuples, dirigeant à travers le « réseau » sioniste l'impérialisme mondial qu'il s'emploie à « pénétrer ». Un « super-impérialisme », en quelque sorte. Et l'on constate avec stupeur qu'en voulant trop prouver, Léo Korn rejoint les pires campagnes antisémites présentant les juifs comme les maîtres de la planète. Qu'il parle tantôt de « sionistes », tantôt de « capitalistes juifs » ne lève pas l'ambiguïté.

On se frotte les yeux, croyant s'être trompé d'ouvrage, en lisant, par exemple, que « les Rothschild, les Hirsch, les Kuhn, les Loeb, les Lazarus, les Soloyitchik, les Ginsbourg, des centaines d'autres rois non couronnés du business formaient une bourgeoisie supranationale » (p. 22). Ou qu'« aux Etats-Unis d'Amérique, la plupart des firmes américaines fournissant des armements sont contrôlées par le capital pro-sioniste » (p. 56). Ou encore que « les apôtres du sionisme ont habilement utilisé la machine gigantesque des mass média modernes sur lesquels ils avaient établi d'avance leur contrôle depuis les actualités cinématographiques jusqu'aux publications académiques » (p. 23). Ou bien, que la bourgeoisie sioniste s'est fixée pour but de « transformer les Juifs dans tout Etat en une « cinquième colonne » originale du sionisme international » (p. 26).

Des notions telles que « capital sioniste » ou « capital pro-sioniste » sont ainsi ajoutées, sinon substituées aux thèses fondamentales du marxisme. Pour Léo Korn, ce ne sont pas les dirigeants de l'économie et de la politique américaine qui soutiennent Israël et le sionisme, mais ceux-ci qui dictent leur comportement à ceux-là, la politique israélienne s'explique non par les structures sociales et économique de l'Etat d'Israël et la situation au Proche-Orient, mais par l'enseignement de la religion juive, par le fait que « les adolescents israéliens (...) ont reçu cette formation « théorique » imprégnée de haine » et qu'« après avoir absorbé des stupéfiants, ils prennent volontiers les couteaux et les pistolets pour piller et tuer » (p. 36).

On comprendra que nous refusons de voir là une œuvre scientifique irréfutable. Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'antisémitisme et antisémitisme soient synonymes. Mais voudrait-on aider les dirigeants sionistes et israéliens, les tenants de l'antisoviétisme à entretenir cette confusion qu'on ne procéderait pas autrement ! On ne saurait desservir avec plus d'acharnement la cause que l'on prétend défendre.

Surtout, cette brochure traduit un dangereux délire, trop répandu aujourd'hui, que son habillage « marxiste » ne peut faire passer pour innocent. Il est urgent que les autorités soviétiques y mettent fin, si elles souhaitent véritablement combattre les discriminations et les haines racistes. Elles se doivent de répondre ainsi à l'attente de tous ceux qui voudraient voir dans l'U.R.S.S. un défenseur actif des idéaux de fraternité humaine.

L.M.

Case réservée
Sté C. FOURRURE

NOUVEAU
PERLÉ OLLA
des perles... un bijou
pour lui... pour elle
chez votre pharmacien

un article
d'hygiène
pas comme
les autres

Maisons Recommandées

- Ets AMARANTE
21, rue Tronchet - 75008 PARIS
- Vêtements ADAM
61, rue Émile-Zola - 10000 TROYES
- Paul DECOUR
- Horlogerie SUISSE

piédssensibles

les chausseurs
du confort et de l'élégance
Choix unique en cheveau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis

■ au fil des jours ■ au fil des jours

Les lecteurs de **droit et liberté** savent les liens entre cette violence de type fasciste et le racisme. C'est pourquoi, le m.r.a.p. a toujours demandé qu'on recherche activement les coupables et qu'on les mette hors d'état de nuire. Nous pouvons prouver qu'il n'en est rien, puisque, dans le dernier numéro, nous avons publié des

extraits d'une publication du mouvement dissout et reconstitué, « *Jeune Nation* », extraits qui revendiquaient clairement plusieurs attentats.

Il est vrai qu'un autre groupement du même acabit, « *L'Œuvre Française* » propose dans son programme d'« *abroger la loi inique du 2 juillet 1972* » dans le but de

expulsions arbitraires

Slimane Bouadma, un ouvrier algérien de Vénissieux (Rhône) a reçu au mois de novembre cette lettre : « *Ordre nous a en effet été donné par la préfecture du Rhône, d'abord verbalement, ensuite par lettre en date du 17 octobre 1977, de ne pas continuer à vous employer. Par conséquent, nous vous rayons des effectifs aujourd'hui même.* » Ainsi donc, M. Stoléru n'aurait pas dit la vérité lorsqu'il affirmait qu'aucune mesure discriminatoire ne serait prise à l'encontre des travailleurs immigrés qui désirent rester en France ?

À l'Assemblée Nationale, le député-maire de Grenoble intervient pour un travailleur marocain, Mohamed Zerouki « *parti le 28 octobre pour Lille dans l'intention d'y passer le week-end avec son fils* » et qui « *a été cueilli le lendemain matin de très bonne heure et expulsé* ». M. Bécam, secrétaire-d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur répond : « *... Certes quatorze personnes portent ce nom et ce prénom, ce qui rend la réponse difficile (sic)* » — Pourquoi donc n'avoir pas expulsé les quatorze, pour faire bonne mesure ? — et l'on apprend alors la cause de l'expulsion : Mohamed Zerouki « *entretenait des activités liées au Polisario* ». (On a appris par la suite que le gouvernement français ne craignait pas non plus d'en « *entretenir* », et de plus directes, et de plus meurtrières !)

Le 29 octobre également, à Bordeaux, on expulse Mokhtar Ayadi, responsable régional de l'Amicale des Algériens en Europe. A Anières, c'est Saïd Smihi, responsable de l'Association des Marocains en France, enlevé à son domicile sans raisons invoquées et expulsé. Expulsés également, le même jour, Elkhouri Ouled Bakha et Salem Ouled Aziz (Mauritaniens, travaillant chez Renault-Flins). Mais de plus en plus, les démocrates français s'unissent à leurs camarades étrangers pour faire échec à des mesures scandaleuses et inhumaines qui ternissent le renom de la France à l'étranger.

Ce fut le cas pour Saïd Smihi, ce l'est aussi pour le peintre espagnol Antonio Saura, jeté hors de France le 2 décembre, sans savoir pourquoi et sans avoir même pu prévenir sa femme. Une pétition a été lancée par les amis du peintre et a permis le retour rapide de l'artiste. Dans la Loire, le 24 novembre, c'est un travailleur marocain, Moussaïd El Idrissi qui est expulsé malgré les protestations de la municipalité et des ouvriers C.G.T. qui bloquent tout un après-midi le commissariat de Chambon-Feugerolles ou leur camarade est retenu. Dans une conférence de presse, le maire de Chambon-Feugerolles note qu'il est impossible, faute de moyens de « *prendre des mesures efficaces contre les mauvais garçons qui nous ont fait tant de mal, étrangers ou non* » et exprime son amertume devant le fait « *qu'un travailleur sans histoire (soit) expulsé alors qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des solutions à nos véritables problèmes.* »

Devant cet assaut d'expulsions dont on ne donne ici que quelques exemples, devant la volonté clairement démontrée de manier l'arbitraire avec ardeur, seule une réelle solidarité antiraciste, à tous les niveaux, peut avoir des résultats. C'est en tout cas ce que prouve l'action menée contre l'expulsion d'un étudiant marocain de Besançon, Mustapha Kharmoudi, qui a déjà abouti à un recours en sursis à exécution auprès du Conseil d'Etat. Autout d'Ali Menas, ouvrier chez France-Email, à Vénissieux, qui devait également être expulsé, le syndicat C.G.T. a organisé une pétition. Puis, celle-ci ne suffisant pas, on en est venu à la grève. Moyennant quoi, l'expulsion d'Ali Menas a été ajournée. Il faut poursuivre dans cette voie, sans quoi, la conjonction aidant, on verrait vite l'arbitraire se multiplier encore, aggraver davantage l'insécurité que les travailleurs immigrés connaissent déjà dans ce pays qu'ils contribuent à construire.

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours

« *restituer la liberté d'embauche* ». Il est repris en cela par le « *Front National* » qui a lancé une campagne d'affiche sur le thème : 1 000 000 de chômeurs, 1 000 000 d'immigrés, véritable appel à la haine raciale.

Ne voit-on pas là des thèmes assez proches, en moins feutrés, de ceux développés au nom du gouvernement par M. Stoléru, pour justifier ses mesures ? Et cette coïncidence n'explique-t-elle pas, pour une part, cette indulgence ?

citoyen croissant

Croyez-vous qu'un citoyen d'un pays libre et démocratique — car je parle de la République Fédérale d'Allemagne — puisse être persécuté par la justice ?

C'est ainsi que le Garde des Sceaux, M. Alain Peyrefitte, répondait au député Pierre Juquin qui lui demandait des éclaircissements sur les modalités de l'extradition de Klaus Croissant. Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'il ne peut guère compter sur les engagements internationaux pris par son pays. En effet, M^o Croissant devait n'être jugé que pour les motifs invoqués par la Chambre d'Accusation de Paris. Or de nou-



Combien de clichés racistes dans ce dessin ? Non ça n'est pas le jeu que propose le fromage « Six de Savoie », qui édite ce scandaleux « puzzle farceur » sous le titre : « le roi nègre ».

veaux chefs d'inculpation viennent à avoir subi les camps hitlériens de déportation, au mépris de ces engagements.

Heureusement que, çà et là, des initiatives courageuses s'inspirent de l'exemple héroïque des antifascistes allemands, les premiers à avoir subi les camps hitlériens pour l'honneur de leur patrie. Ainsi, plusieurs démocrates allemands ont remis de leur propre initiative, une plaque en l'honneur des victimes du camp de concentration de Wewelsburg-Niedermhagen, pour le 39^e anniversaire de la nuit de cristal. Cette plaque avait été enlevée en 1973 car on craignait qu'elle indispose les visiteurs du château de Wewelsburg, transformé en auberge de jeunesse et en musée d'histoire locale. Mais peut-être voulait-on mettre entre parenthèse cette partie de l'histoire locale ?

le rêve de la paix

Le grand rêve de la paix ! Ce Noël à Ismailia le comportait sans doute, avec la foule égyptienne acclamant le Premier Ministre israélien, comme, en Israël et à Jérusalem, les habitants de ce pays avaient acclamé Anouar El Sadate.

Ce qui se passe dans cette région du monde touchera toujours une large fraction de la famille humaine de manière toute particulière. Aussi aurait-on tort de ne pas rêver, également ; d'autant plus que le désir de paix des peuples a éclaté au delà de tous les discours, qu'on a découvert, tout à coup, que ce n'étaient ni la méfiance ni la haine qui étaient irréductibles et naturelles, que ce devait être la mutuelle estime et la paix.

Et pourtant, s'il est bon de rêver, si c'est aussi parfois nécessaire pour ouvrir de nouveaux horizons, rien ne se fera jamais contre la réalité. C'est donc bien cette réalité là qu'il faudra, d'une manière ou d'une autre, résoudre. Et on ne pourra le faire que dans la justice, faute de quoi, il n'y aura pas de paix durable. Au m.r.a.p., les uns et les autres, nous sommes trop attachés au destin des peuples israélien et palestinien pour ne pas savoir et faire valoir quelques vérités toutes simples : la paix et l'amitié entre ces peuples est bien possible ; elle ne peut se faire que dans le respect mutuel de la réalité nationale de chacun ; cette réalité nationale doit avoir pour les deux peuples une expression politique réelle, l'Etat d'Israël et un Etat

palestinien, tous deux dans des frontières sûres et reconnues ; les territoires appartenant à des pays voisins et actuellement occupés par Israël doivent leur être restitués.

Oui, les rencontres Sadate-Begin ont fait rêver à la paix, et c'est bel est bon. Si toutefois, les deux hommes d'Etat ne reconnaissent pas la réalité qui s'impose à eux, le rêve s'évanouirait au matin. Si, notamment, ils excluaient d'une manière ou d'une autre, la participation réelle des Palestiniens à la négociation, avec les représentants qu'ils se sont donnés dans la lutte, s'ils minimisaient leur juste volonté d'une indépendance totale, et se mettaient d'accord sur une « *bantoustanisation* » de la Palestine, il y aurait peut-être des traités, des papiers, des ambas-

en bref

● **Les autorités polonaises ont invité des institutions israéliennes** et des organisations juives à participer à l'installation d'une nouvelle section du musée d'Auschwitz sur l'extermination des juifs.

● **Une grève** a eu lieu à la paierie générale du Trésor, rue Notre Dame des Victoires, pour protester contre un licenciement abusif accompagné de propos antisémites de la part du chef de service.

● **La proportion d'adoption d'enfants étrangers**, et notamment percus comme des enfants « *par le sang* » du couple adopteur a tendance à augmenter. De 1970 à 1973, elle est passée de 8,5 % à 15 % avec une progression régulière chaque année (selon les dernières statistiques disponibles).

● **Charlie-Hebdo** a depuis longtemps fait du mauvais goût un ressort de l'humour. Doit-il y avoir des limites à ce parti-pris ? C'est ce qu'a pensé la L.I.C.A. qui a porté plainte après la parution d'un numéro qui évoquait en termes, certes désagréables, irrévérencieux et passablement irresponsables, la visite de Sadate à Jérusalem. Nous ne retiendrons pour notre part que le dernier adjectif, en espérant que les lecteurs de l'hebdo auront fait preuve du même esprit critique.

● **Le Courrier Savoyard** du 4 novembre titre en première page :

sadeurs, mais il n'y aurait pas de paix, pour le malheur commun de tous les peuples de la région. Ménahe Begin et Anouar El Sadate, vous nous avez fait rêver ! Laissez maintenant parler le cœur des peuples : ils veulent la paix, on ne la fera pas sans eux !

Dernière minute : Nous apprenons avec tristesse le décès de notre ami M^o **Emile Pollack**, membre du comité d'honneur du m.r.a.p. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la personnalité du grand avocat. Que sa famille soit d'ores et déjà assurée de notre profonde sympathie.

« *De l'eau au moulin du racisme* », titre suivi d'une très juste analyse sur les dangers d'une certaine propagande qui tend à rendre les immigrés responsables du chômage. Félicitations à notre confrère.

● **Les recettes de cuisine du Télégramme**, journal local de Bretagne, spécifient, lorsque c'est nécessaire : 2 pamplemousses Outspan ; 7 à 8 citron Outspan, etc. Où la publicité du régime raciste ne va-t-elle pas se nicher ?

● **Une intéressante brochure vient de paraître** sous le titre « *La paix, affaire des peuples* ». On peut se la procurer au m.r.a.p.

Pour la première fois, la Nouvelle-Orléans a élu un maire noir, M. Morial. Pourtant, le scrutin est resté fortement marqué par les questions raciales puisque des sondages ont montré que 95 % des Noirs avaient voté pour lui et seulement 20 % des Blancs. Il y a 43 % d'électeurs noirs dans la ville.

● **A la Guadeloupe, on développe l'hôtellerie**. Quelques chiffres intéressants : A la direction des hôtels, on trouve 19 « métropolitains » contre 6 Guadeloupéens, aucun métropolitain et 17 divers. A la cuisine, 259 Guadeloupéens, aucun métropolitain et 5 divers, mais comme femmes de chambre, 55 Guadeloupéennes, une métropolitaine et une « divers » !

● **La communauté musulmane**, c'était le thème du 18^e colloque des intellectuels juifs, qui s'est tenu à Paris, les 29 et 30 novembre.



Le droit de s'associer : une garantie de la vie démocratique.

Photo : Marcel LORRE

décret-loi de 39 : abolition

A la suite de l'interdiction de plusieurs organisations d'étrangers par le ministère de l'Intérieur, il est bon de se pencher sur la législation en vigueur. Le libre droit d'association, proclamé en son principe par la Révolution Française, a été inscrit pour la première fois, dans la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. L'Article 2 de cette loi dispose que : « ... les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable... »

La seule formalité requise pour qu'une association librement formée obtienne la capacité juridique, est la déclaration préalable. Ainsi déclarée, cette association pourra ester en justice, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer les cotisations de ses membres, le local où elle a son siège, etc...

Sous l'empire de la loi de 1901, il existait déjà une disposition spéciale visant les associations composées en majeure partie d'étrangers, celles ayant des administrateurs étrangers ou leur siège à l'étranger. Ces associations pouvaient être frappées d'une décision de **dissolution** prise par le décret du Président de la République, rendu en Conseil des Ministres (art. 12 de la loi).

Une telle mesure décidée par le pouvoir exécutif ne pouvait être motivée que par des agissements graves de nature soit « à fausser les conditions normales du marché des valeurs ou des marchandises » soit « à menacer la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat ».

L'article 12 est la seule disposition de

la loi de 1901, instituant un cas d'exception pour les étrangers. Par contre, l'article 3 de la loi prévoit une disposition d'**ordre général** s'appliquant tant aux associations françaises qu'étrangères, et qui déclare **nulle et de nul effet** toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou à la forme républicaine du gouvernement.

Cette nullité est prononcée par le Tribunal de Grande Instance. Le contrôle de la légalité de toute association est donc en principe judiciaire et n'est pas laissé à l'appréciation discrétionnaire du pouvoir exécutif, comme dans le cas de l'article 12 ci-dessus.

Cet arsenal légal devait suffire à assurer le fonctionnement de la vie associative pendant plusieurs décennies. A la veille de la seconde guerre mondiale, les activités des groupements nazis ou pro-nazis, la psychose de la « 5^e colonne », et le climat politique général amenèrent le gouvernement à abroger l'article 12 de

la loi de 1901, jugé insuffisant, et à ajouter à cette loi un titre IV comprenant 14 nouveaux articles (de 22 à 35). Il s'agit du fameux décret-loi du Président de la République en date du 12 avril 1939 sur les « associations étrangères ». Ce décret sera complété par le décret d'application du 1^{er} juin 1939 et par celui du 1^{er} septembre 1939.

Le texte du 12 avril 1939 institue le régime de l'**autorisation préalable du ministère de l'Intérieur**, pour toutes les associations étrangères, autorisation qui peut être accordée à titre temporaire ou soumise à renouvellement périodique, subordonnée à l'observation de certaines conditions fixées par décret et qui, en tout cas, est susceptible d'être retirée à tout moment (art. 22 à 24). C'en est donc fini de la liberté d'association pour les étrangers.

Même les associations déjà existantes au moment de la promulgation du décret de 1939 sont tenues de demander dans le délai d'un mois, l'autorisation exigée par le nouveau texte.

Une double sanction est prévue : la cessation immédiate de leur activité et la liquidation des biens dans le délai d'un mois à dater de la notification, pour les associations étrangères auxquelles l'autorisation est refusée ou retirée (art. 29); la nullité de plein droit des associations étrangères qui ne demandent pas l'autorisation (art. 30). Cette nullité est également constatée par décret.

Des peines d'amende et d'emprisonnement sont applicables à tous ceux qui, à un titre quelconque, assument ou continuent à assumer l'administration et le fonctionnement d'une association étrangère non autorisée, les dirigeants étant passibles de peines plus sévères que les simples membres.

Après 1945, les décrets-lois de 1939, restaient en vigueur. Une proposition de loi a bien été présentée le 11 mars 1948 à l'Assemblée Nationale, en vue de leur abrogation, elle n'a jamais été discutée et encore moins adoptée. Ainsi, ces textes ont été maintenus depuis bientôt quarante ans, bien au-delà... des circonstances qui ont motivé leur promulgation. Ils permettent aujourd'hui au ministère de l'Intérieur d'exercer une intolérable et arbitraire discrimination à l'égard des associations étrangères.

On comprend qu'à une question écrite récente (26 mars 1977) d'un parlementaire, le Ministre ait répondu que l'abrogation du régime des associations étrangères n'est « ni souhaitable, ni envisagée ». Plus que jamais, au contraire, l'abrogation est une exigence à l'ordre du jour, conforme à la démocratie et aux droits de l'Homme.

M^e Laure DACHEWSKI-PERRIN

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix

5 francs ■ n° 364 ■ n° 365
décembre 1977 ■ janvier 1978

mr
dp

dossier
spécial
congrès



A la commission internationale... ouvrir les frontières.

Photo - Georges AZENSTARK

sociale », ils savent que c'est faux. Les remarquables exposés de Jacqueline Costa-Lascoux, d'Anicet Le Pors, de Raphaël-Emmanuel Verhaeren ne laissent aucun doute à cet égard.

De même que sont stupéfiantes les révélations faites, le dimanche matin, par Armand Dimet, sur la façon dont est menée (ou plutôt n'est pas menée) l'enquête sur le « Groupe Peiper », l'agresseur du m.r.a.p. Alors que, le vendredi soir, la présentation de la pièce « Dreyfus » par le Théâtre juif de Lorraine avait pu montrer tout à la fois à quels dénis de justice pouvait amener le racisme, et la voie pour le vaincre, on touchait du doigt la scandaleuse impunité dont les nazis d'aujourd'hui profitent pour commettre leurs méfaits et empoisonner la société.

Bien sûr, il faut parler des différents rapports, et en premier lieu du rapport du bureau national présenté par Albert Lévy. Analyser l'étendue du mal, les moyens de l'abattre, la réalité du Mouvement et les évolutions souhaitables, c'est certes une tâche ardue. Le secrétaire-général a aussi la lourde responsabilité de réchauffer une salle, quelque peu engourdie par une panne de chauffage malencontreuse en ces premiers jours d'hiver. Mission rapidement accomplie, comme en témoignent les applaudissements nourris qui ponctuent son discours.

Auparavant, l'ouverture émouvante du président Paraf rappelle aux plus jeunes de quelle lutte ils sont les fils.

Mais il faut parler aussi de l'intervention passionnée d'Anne-Marie Goguel, sur le sujet brûlant de l'apartheid, intervention marquée par l'annonce du premier envoi de solidarité aux jeunes réfugiés sud-africains. Trois cent cartables d'écoliers et un chargement de lait.

Puis, stoïque, notre trésorière, Claudine Goulin, aligne les chiffres arides des comptes du m.r.a.p. Arides mais combien significatifs du développement du mouvement... et de ses besoins !

Le soir du Congrès, on a des raisons d'être fatigué. Chacun, pourtant, se retrouve pour les différents votes. Le titre du m.r.a.p. : une autre occasion d'échanges de vue. Chacun propose, avec flamme, de dépassionner le débat. L'observateur s'étonne, lui, que les militants du m.r.a.p. aient, à cette heure, encore tant de vitalité. Puis on élit le Conseil National, le Bureau, et c'est la dispersion. Non ! Pas tout à fait, beaucoup ont décidé de finir la soirée en groupe. Certains même trouveront encore la force d'aller danser. Histoire d'éprouver si la lutte contre le racisme, en dehors des « heures de service », autorise ses feudataires à guincher sous d'autres musiques que les périodes chaleureuses de Charles Palant où les slogans rythmés des manifestations !

J.-L. S.-D.

regardons vers l'an 2000



Au centre : Pierre Paraf.

C'est au Président du m.r.a.p., Pierre Paraf, vétéran rigoureux du combat antiraciste que revient d'ouvrir le Congrès. Nous reproduisons ici les passages les plus significatifs de son allocution.

Il y a 28 ans que le m.r.a.p., né dans la lutte clandestine de la Résistance a conquis son existence officielle.

Au cours de ces 28 années, nous avons vu s'accomplir la décolonisation politique des peuples d'Asie, et d'Afrique...

De nouvelles formes de racisme sont apparues, s'ajoutant aux anciennes, les unes et les autres aggravées par la crise économique qui depuis plus de trois ans s'est abattue sur l'Europe.

Le néo-nazisme n'a pas désarmé. Son péril s'est affirmé, alors même que ses adeptes ne constituent qu'une minorité.

L'antisémitisme reste toujours virulent prêt à flamber selon la conjoncture politique et sociale.

Le racisme, vous le savez, se manifeste avec plus d'ampleur encore et dans une indifférence parfois hostile d'une partie de la population contre les 4 millions d'immigrés que le développement des pays industrialisés, la misère et le chômage dans les pays en voie de développement, ont attiré parmi nous...

Mais si, sortant de nos frontières, nous jetons les yeux sur la carte du monde, nous voyons sous les régimes et dans les pays les plus divers, capitalistes ou non capitalistes, Tiers et Quart Monde, à un degré inégal, et plus durement sous les régimes fascistes et ceux où domine la raison d'Etat, nous voyons s'étaler comme des taches d'ombre, les hontes du racisme.

Il est attaché aux séquelles d'un colonialisme qui n'a que partiellement abdicé.

Il est suscité, en maints points de la terre, par les jeunes nationalismes qu'exacerbe la haine de l'autre, pour qui la fin justifie tous les moyens.

Il est attiré par la soif du profit, l'intérêt des puissances — politiques et économiques — à jouer sur la division des peuples pour mieux consolider leur pouvoir...

Racisme de la faim, de l'Amérique latine à l'Inde, racisme antinoir des Etats-Unis, avec les discriminations de fait basées sur la couleur et le racisme social des ghettos noirs, agressions antisémites en République Argentine, système du hideux apartheid en Rhodésie et en Afrique du Sud qui perpétue dans la loi l'idéologie nazie et que les récentes mesures de Prétoria, unanimement réprochées, viennent encore aggraver. Cependant, le nouvel équilibre géographique au sud de l'Afrique permet d'espérer que le racisme sera bientôt contraint au recul.

Après ce survol de ces zones sombres, on ne saurait manquer de souligner les discriminations antijuives en Union Soviétique, discriminations contraires à l'essence du socialisme...

Dans les rangs du m.r.a.p., comme il y a 37 ans, dans ceux de notre Résistance, viennent des hommes surgis des horizons divers de la pensée.

Il y a ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas.

Il y a ceux qui sont venus à notre Mouvement par horreur du nazisme et restent plus spécialement sensibilisés à sa reconnaissance et ceux que préoccupe avant tout le sort des travailleurs immigrés et la promotion du Tiers Monde.

Il y a les marxistes qui envisagent ces problèmes dans la double perspective de la lutte des classes et de l'indépendance nationale des anciens colonisés soumis à la domination des dictatures politiques et des monopoles internationaux.

Et les libéraux, les humanistes, qui pensent que changer la Société ne suffit pas si l'on ne réussit en même temps à changer l'âme, à en chasser les préjugés, la haine, ce manichéisme trop simpliste qui risque d'éloigner une partie de l'opinion. Ceux qui pensent qu'il faut montrer d'aussi fermes exigences sous

tous les régimes, en estimant assez nos amis du Tiers Monde pour réclamer d'eux le même respect des Droits de l'Homme que chez nous.

Il y a ceux qui sont portés, par leur tempérament ou leur position politique, à pratiquer une opposition inconditionnelle au Pouvoir, même en nos démocraties libérales. Et ceux qui croient que l'intérêt des victimes du racisme exige la concertation avec ce Pouvoir, pour améliorer leur sort.

Ces positions et ces méthodes ne sont d'ailleurs ni exclusives, ni incompatibles. Notre unité persistante et notre action ne cessent d'en témoigner.

Enfin, face à l'angoissante question de l'Etat d'Israël, si tous s'accordent sur la nécessité de son existence, il est naturel que de jeunes camarades pour qui les camps de la mort nazis ne sont que lointaine histoire, se soucient d'abord des épreuves des Palestiniens, en quête d'une patrie.

Mais non moins logique et impérieux que les autres qui ont pour règle de s'opposer à toute violation des Droits de l'Homme et des Droits des Peuples, tout en soutenant toute solution propre à assurer aux Palestiniens un destin heureux et pacifique, n'admettent pas que soit mise en péril sur le territoire menacé qui leur est imparti, la sécurité des fils des pionniers et des enfants d'Auschwitz...

La grandeur du m.r.a.p. n'est-elle pas d'associer tous ces vœux, toutes ces inquiétudes, toutes ces espérances ?

Regardons vers l'an 2000, sans illusion mais sans frayeur, dans ce vaste éveil de la conscience du monde.

Avec des bonnes volontés et des volontés comme celles que rassemble le m.r.a.p. le racisme reculera et nous vaincrons toujours un peu plus dans le grand combat de la Fraternité.

la fraternité ça existe

C'est curieux, le mot « congrès » n'inspire pas l'intérêt. On imagine une tribune, quelques personnes, généralement âgées, y écoutent en somnolant des phrases maintes fois entendues. Dans les couloirs, de vagues mondanités; dans les discours d'interminables redondances, et des témoignages d'autosatisfaction.

Mais au congrès du m.r.a.p., on pouvait savourer la différence. Quelle variété dans le type d'interventions d'intervenants, quelle étonnante rencontre de femmes, d'hommes de toutes régions, de tous âges, de toutes opinions, avec au cœur, la volonté passionnée de faire avancer la cause antiraciste, l'amitié entre les peuples !

Car le Congrès, c'est effectivement, d'abord, la possibilité de se rencontrer, de se voir, d'échanger des opinions, des expériences.

Etonnante soirée internationale, par exemple, le samedi soir. Des dizaines de nationalités représentées, hommes et femmes des cinq continents, écoutant ensemble les chants et la musique des groupes de travailleurs immigrés qui sont venus se produire pour le m.r.a.p. « A Vava Inouva » par l'orchestre algérien

El Chabaab; et puis ce sont les « fados » mélancoliques du Portugal, avec Francesca Carmen et Augusto Milhazes. Les chants sont entrecoupés de courts messages de solidarité. Lorsque Békaté Méyong commence son « anthologie » du tam-tam, aux rythmes africains se mêlent, dans le rire, la satire des préjugés coloniaux.

Du sérieux, on pouvait aussi en trouver son comptant. Exposés magistraux, le samedi après-midi. Combien de participants viennent demander, à la fin des interventions, le texte qu'ils ont entendu. On décide d'en faire une brochure, éditée par Droit et Liberté. C'est vrai qu'on crédite toujours les autorités d'un minimum de bonne foi. Mais il faut se rendre à l'évidence, lorsqu'ils disent, « les immigrés sont responsables de la crise, de la criminalité, du déficit de la sécurité

les interventions l'action du m.r.a.p.

les comités locaux

De très nombreuses interventions qui ont eu lieu au Congrès, nous ne pouvons donner ici, bien sûr, que des extraits ou des résumés. Espérons toutefois qu'ils permettront aux lecteurs qui n'ont pas pu s'y rendre d'avoir un aperçu suffisamment précis de ce qui s'y est dit et fait.

Indépendamment du rapport du bureau national, présenté par Albert Lévy, plusieurs rapports généraux ont été faits sur les

aspects les plus importants de l'action du Mouvement.

L'action des comités locaux, c'est le corps même de l'action du m.r.a.p. Bien sûr, au niveau national, le siège apparaît souvent, mais l'action en profondeur, celle qui est susceptible de transformer réellement les mentalités et d'organiser la riposte au racisme, c'est celle qui est menée sur place, en lien direct avec les réalités.

Marc Mangin, secrétaire national et responsable du comité d'Orléans devait présenter au Congrès un rapport sur cette question, dont voilà la substance :



Une assistance animée.

L'action menée par les différents comités locaux a été extrêmement riche dans la dernière période, sur tous les sujets qui préoccupent le m.r.a.p. D'innombrables projections, débats, conférences, des théâtres de rue, ou de salle, des communiqués pour répondre aux problèmes du racisme dans les villes ou les régions concernées, des expositions, etc. sont les éléments les plus significatifs de l'animation antiraciste dirigée par les comités du Mouvement.

Les comités sont en général entrés en contact avec un grand nombre d'organisations locales de tous ordres et s'est créé ainsi, à maintes occasions, un large front antiraciste.

Bien sûr, les comités ont de nombreuses difficultés. Ils se heurtent le plus souvent à l'indifférence sinon à l'hostilité des pouvoirs publics. Le manque de moyens financiers est un handicap important. Mais pourtant, certains comités, comme celui d'Orléans, ont réussi à s'autofinancer, et même à contribuer très positivement aux finances du m.r.a.p. national. Une telle situation est l'aboutissement d'importantes campagnes d'adhésion et d'une activité soutenue du comité.

La campagne d'adhésion et d'abonnement est un point essentiel de l'activité des comités. En fait, elle détermine tout le reste, elle permet, d'étendre considérablement, dans tous les milieux l'influence de nos idées.

Il faut développer les actions publiques. Communiqués, distributions de tracts, collages d'affiche doivent se régulariser. Il faut enfin utiliser la loi contre les auteurs de discriminations, riposter aux actes racistes.

A l'instar de certains comités, on peut aussi organiser des manifestations culturelles d'importance nationale, en lien avec le bureau du Mouvement.

droit et liberté

Droit et liberté est un instrument privilégié du Mouvement pour développer les idéaux antiracistes. Le rédacteur en chef de notre revue, Jean-Louis Sagot-Duvaurox, présente le travail réalisé depuis deux ans, et des propositions pour l'améliorer encore.

Pour commencer, il faut remercier les dizaines de collaborateurs bénévoles qui, dans tous les aspects du journal, ont apporté une aide indispensable. Le comité de rédaction en premier lieu, dont la compétence et le dévouement ont permis une amélioration notable du journal.

Droit et liberté est avant tout un moyen de l'action antiraciste, parce qu'il permet d'informer, de s'informer, de développer les



Dans l'assistance, on reconnaît Jean-Louis Sagot-Duvaurox.

connaissances pour faire pièce aux préjugés, d'exprimer les différentes opinions et analyses qui traversent le Mouvement et font sa richesse.

Il ne doit donc pas être un bulletin d'association, mais un mensuel de l'antiracisme, capable dans le m.r.a.p. et en dehors de lui, d'apporter l'information et la réflexion nécessaires à une action antiraciste efficace.

La diffusion au numéro comme celle par abonnement ont beaucoup progressé. Les recettes publicitaires également. Ce n'est pas encore suffisant, d'autant plus qu'il faudrait augmenter le nombre de page pour pouvoir répondre efficacement à toutes les nécessités. Il est donc impératif de développer considérablement la diffusion de notre revue. A court terme, une augmentation de 1 000 abonnements permettrait d'équilibrer le budget. C'est tout à fait réalisable. Encore faut-il s'y mettre. Mais ce sont des milliers d'abonnements nouveaux qui peuvent permettre l'amélioration que demande la situation.

Pour cela, la rédaction propose un tract national mis à la disposition des comités locaux. Elle invite à développer la vente au numéro, en intéressant davantage les comités locaux; la vente en librairie et en kiosque : chaque comité doit s'efforcer de déposer chaque mois *droit et liberté* dans plusieurs kiosques ou librairies.

Enfin, la revue doit devenir plus encore un pôle de réflexion antiraciste et se propose d'organiser deux ou trois colloques par an avec la participation de spécialistes sur les différents sujets qui nous occupent. Le premier pourrait être consacré à réfuter l'offensive du « racisme biologique » qu'on voit se développer actuellement. Ces colloques feraient ensuite l'objet de *cahiers spéciaux de droit et liberté*.

antisémitisme et néo-nazisme

L'antisémitisme et le néo-nazisme sont un des problèmes les plus importants auxquels le m.r.a.p. se voit confronté. Par les attentats dont il est victime, par sa lutte de toujours contre les résurgences du nazisme et de l'antisémitisme, le Mouvement est particulièrement bien placé pour mener le combat contre ceux qui veulent, une fois de plus, faire des juifs le bouc émissaire des colères provoquées par la crise. Mais le na-

zisme d'aujourd'hui est aussi une menace contre toutes les victimes potentielles du racisme, contre la démocratie.

Pierre Krauz, membre du bureau national, a révélé dans son intervention au Congrès combien le mal néo-nazi était avancé en France et ailleurs. Son rapport a été suivi du rapport de la commission d'enquête sur le néo-nazisme, créée par le m.r.a.p. et dirigée par M^e Armand Dimet. Il a apporté de précieux renseignements sur la nature et les environnements des attentats subis par le m.r.a.p. On espère que la police en fera un emploi judicieux pour découvrir enfin les coupables.



Dans une commission, au premier plan, de gauche à droite : Bertrand Bary, Marc Mangin, Alain Gausse, Paul Didier, Didier Fantin entre autres.

Qui sont les nostalgiques de l'étoile jaune ? a demandé Pierre Krauz, avant de faire un recensement du néo-nazisme en France et dans le monde.

En France, des organisations d'extrême-droite légale cachent des groupuscules d'activistes qui n'hésitent pas à manier la bombe.

En R.F.A., 140 organisations proclament hautement leur nostalgie du troisième Reich.

Aux U.S.A. peut se tenir un congrès international du national socialisme, avec la participation d'organisations de tous pays, et pour les U.S.A., le Ku Klux Klan. A ce congrès, en septembre 1976, la résolution suivante est votée : « Notre organisation internationale coopérera avec quiconque combat les juifs ».

La presse antisémite renaît de ses cendres avec des journaux comme *Elsa* ou *l'Anti-youtra*. Contre cela, rien n'est fait. Les attentats contre les organisations juives ou celles qui, comme le m.r.a.p., luttent contre l'antisémitisme, redoublent. C'est le moment que M. Giscard d'Estaing choisit pour supprimer la commémoration du 8 mai et demander l'élargissement de l'adjectif de Hitler, le sinistre Rudolf Hess.

Dans cette situation, on comprend mal la passivité et l'indulgence des pouvoirs publics. Armand Dimet présente devant le Congrès des indices importants qui devraient orienter les recherches concernant les attentats subis par le m.r.a.p. Il nomme les organisations ou les personnes qui se revendiquent de la mémoire du criminel de guerre Peiper, au nom duquel ont été commis ces attentats. Il évoque avec précision les liens entre l'Afrique du Sud raciste et l'extrême-droite française. Il révèle que nous avons pu découvrir sur une lettre le nom et l'adresse d'une personne, impressionnée en creux sur un des « messages » envoyés au m.r.a.p. par le « groupe Peiper ». Il demande pourquoi, à la suite de la publication du livre de Patrice Chairoff, qui donne des indications très précises sur ce groupe, personne n'a été entendu ?

Tous ces faits dénotent une attitude qui est plus que de la légèreté, qui confine à la complicité. Mais est-il possible que l'on joue ainsi avec le feu ?

apartheid

Anne-Marie Goguel, membre du bureau national, a présenté un rapport sur le soutien aux luttes des peuples soumis aux régimes racistes d'Afrique australe.

Elle fait tout d'abord un point rapide de la situation. En Afrique australe, même si la répression raciste s'abat avec une cruauté inégalée jusque-là, on peut dire

que l'espoir a changé de camp. Sous l'impulsion de son Mouvement de libération, l'African National Congress (A.N.C.), le peuple sud-africain s'organise pour se libérer. Il importe donc de faire connaître l'action et les analyses du mouvement de libération. D'autant plus que la répression a unifié la résistance.

Par rapport au monde extérieur, l'Afrique du Sud est de plus en plus isolée. Mais les pays occidentaux en restent le plus souvent à une pure condamnation morale, définissant l'apartheid à partir

de ses aspects les plus ridicules, mais omettant soigneusement d'en montrer la nature : un moyen particulièrement bien étudié d'exploitation des travailleurs.

Ceci doit être relié à l'importance des liens économiques entre ces pays et les pays de l'apartheid, notamment l'Afrique du Sud.

C'est dans ce cadre que se situe notamment l'action des U.S.A., conduite dans la région par M. Young : il s'agit de créer une alternative au mouvement de libération et d'amener les racistes à composition, pour que soient préservés les intérêts des grandes firmes U.S. et européennes.

On peut reprendre comme cadre de notre action les lignes présentées par notre représentant à la conférence internationale de Lagos, Jean-Pierre Garcia.

Reconnaissance de la légitimité de la lutte du peuple sud-africain pour sa libération.

Reconnaissance de l'A.N.C. comme l'organisation qui aujourd'hui représente ceux qui sont privés de moyens d'expression.

Admettre et proclamer que l'Afrique du Sud constitue à l'heure actuelle une menace pour la paix.

Faire appliquer le programme d'action décidé par les Nations Unies en 1976 qui recommande l'arrêt des investissements.

En tant que m.r.a.p., nous ne devons pas séparer la dénonciation de la situation en Afrique australe de la lutte contre les discriminations dont sont victimes les travailleurs immigrés en France, car l'apartheid, c'est la forme la plus parfaite de l'exploitation d'une main-d'œuvre migrante privée de ses droits.

Du reste, ce sont les mêmes qui sont partisans de l'apartheid en Afrique du Sud et champions du racisme en France. Les groupes néo-nazis et l'extrême-droite développent leur propagande sur ce thème. Le G.R.E.C.E. compte parmi ses militants actifs M. Desmond Colborn, représentant à Paris de la Fondation Sud-Africaine. D'ailleurs, la seule antenne étrangère de cet organisme se trouve à Johannesburg.

Le m.r.a.p. n'a pas non plus à indiquer au peuple sud-africain et à son mouvement de libération les voies et moyens de sa lutte. Il nous faut au contraire apporter un soutien ferme à une action qu'ils organisent en connaissance de cause pour libérer leur patrie du régime raciste. C'est aussi d'ailleurs l'intérêt véritable de la France, dont le renom et l'influence dans le monde sont profondément ternis par une politique aussi immorale.

Plusieurs tâches s'offrent à nous : Informer, et notamment dans les entreprises qui travaillent avec l'Afrique du Sud, en lien avec les syndicats de ces entreprises. Dans cette optique, il serait bon d'organiser une tournée d'un syndicaliste sud-africain, comme on l'avait fait avec un représentant de l'A.N.C.

Les comités locaux doivent répercuter les campagnes nationales : souscription, pétitions, etc.

Il est nécessaire également d'entrer en contact avec tous les milieux qui sont susceptibles d'être gagnés à l'action de solidarité, et notamment les milieux chrétiens qui ont montré une activité importante et positive sur ces questions (C.C.F.D. par exemple).

un appel contre le racisme

A la fin du Congrès, Charles Palant a clos les débats et a lu un appel national contre le racisme qui a été approuvé à l'unanimité par les participants, (voir page 38).



Charles Palant, vice-président du m.r.a.p.

répondre au racisme

non aux mesures stoléru

Le samedi 26, quatre orateurs s'attachaient à répondre aux « arguments » les plus mensongers du racisme : les immigrés sont responsables et solution du chômage, ils sont responsables du développement de la criminalité, ils sont responsables du déficit de la Sécurité Sociale.

Alex Santos-Castanheira, secrétaire national, faisait tout d'abord le point sur la situation des travailleurs étrangers après les nouvelles mesures gouvernementales présentées en fin septembre par

M. Stoléru et le décret du 10 novembre.

L'exposé d'Alex Santos-Castanheira fut suivi d'une intervention du sénateur Anicet Le Pors, auteur d'une étude interministérielle sur le thème « Immigration et développement économique et social », où il démontre que la réduction massive du nombre des travailleurs immigrés en France, à l'heure actuelle et dans le cadre de l'économie française telle qu'elle est structurée, serait catastrophique, ne libérant quasiment pas d'emplois nouveaux et aggravant considérablement le déficit commercial du pays. (Anicet Le Pors a fait sur ce thème un article dans le dernier numéro de **droit et liberté** : n° 363, p. 18).

A la tribune au premier plan, de gauche à droite : Anne-Marie Goguel, Albert Slanoski, Pierre Paraf, Jacques Chevassus, Albert Lévy, George Pau-Langevin et l'Abbé Jean Pihan.



Photo : Patrick BARD.

Depuis deux mois, les travailleurs immigrés ont perdu le droit de savoir ce qu'ils sont par rapport à l'administration publique. Qu'ils aient une carte de séjour et une carte de travail en règle, qu'ils aient un emploi ou soient au chômage, qu'ils soient en France depuis un an ou depuis une ou

deux dizaines d'années, tous s'interrogent sur leur avenir dans ce pays où ils sont venus parce que le patronat leur avait fait savoir qu'il était disposé à « les recevoir ».

Nous n'avions pas, jusqu'à présent une grande tranquillité face à l'arbitraire des patrons, au manque de logements décentes, à la quasi-impossibilité de formation et de promotion professionnelle face aux atteintes de tout genre à l'égalité des droits, face à un racisme toujours nié mais toujours présent... Mais quand nous arrivions à obtenir nos cartes justificatives d'un séjour autorisé, nous avions l'impression d'être officiellement admis dans la société française, même si on ne nous laissait pas entrer par la porte principale et si on nous réservait la porte de service.

Or depuis ce triste jour de fin septembre où un secrétaire d'Etat est venu déclarer, au nom du gouvernement, que nous étions de trop en France, que nous occupions des postes de travail réservés aux Français, que nos femmes faisaient considérablement augmenter le chômage et que nos enfants étaient prédestinés à la délinquance, depuis ce jour, nos papiers de travailleurs immigrés nous apparaissent comme une sorte d'étoile jaune, et procurent le même genre de sécurité !/..!

Au cours de son intervention Alex Santos-Castanheira, évoque les mensonges qui traînent au sujet des immigrés et notamment ceux concernant leur prétendu « coût social ». Il rappelle que 271 252 familles de travailleurs immigrés sont restées au pays, ce qui représente 878 777 enfants séparés de leur père. Or on sait que les allocations familiales versées pour les familles restées dans les pays d'origine sont à un taux considérablement moins élevé. Ainsi, en 1975, sur 1 460 527 374 F qui auraient dû être transférés au taux général, les familles n'ont touché que 405 255 576 F, soit une économie de 1 055 271 848 F.

Mais ce ne sont pas bien entendu ces chiffres que l'on entend à la télévision, car alors, comment justifier les mesures discriminatoires prises par le gouvernement et présentées par M. Stoléru. Toutes ces raisons amènent notre ami à conclure :

Nous appelons notre congrès à exiger l'abrogation immédiate du décret du 10 novembre.

En approuvant l'exigence de l'abrogation immédiate du décret du 10 novembre, mais aussi de l'ensemble de ce que l'on appelle « les mesures Stoléru », notre Congrès donnera aux insinuations du secrétaire d'Etat sur « la bonne conscience à bon marché » la réponse ferme et digne que la situation mérite.

les immigrés et la sécurité sociale

Dans un exposé au Congrès remarquablement documenté, notre ami R. Verhaeren a présenté un travail de recherche qu'il a mené en compagnie de A. Cordeiro, sur « Les travailleurs immigrés et la sécurité sociale ». Alors

que l'on entend dire, ça et là, et jusque dans les milieux les plus officiels, que les travailleurs immigrés pèsent sur le budget de la sécurité sociale, cette étude prouve avec des arguments irréfutables que c'est totalement faux. On comprend mieux, dans ce cas, les objectifs de ceux qui diffusent de telles « théories ». Nous donnons ici un résumé de l'argumentation développée par A. Verhaeren.

Il faut considérer la sécurité sociale comme un élément d'une politique de redistribution des revenus. Or, les revenus des propriétaires fonciers et des actionnaires ne sont pas soumis à cotisation; les revenus des « employeurs » et travailleurs indépendants sont généralement fort sous-estimés; le plafonnement des salaires désavantage les bas salaires; les critères d'attribution des prestations ne sont pas déterminés en fonction des besoins réels.

Il faut ajouter que les travailleurs immigrés, dont la majorité se situe au plus bas de l'échelle des revenus, ne semblent guère bénéficier d'une quelconque redistribution des revenus en fonction des charges et des risques sociaux étudiés.

Ainsi, dans le cas des accidents du travail : les étrangers en sont nettement plus victimes, ce qui entraîne sans doute des coûts supérieurs. Mais un grand nombre d'entre eux travaillent dans des secteurs très dangereux qui connaissent des tarifications plus importantes en ce qui concerne les cotisations. Or les indemnités journalières perçues par les étrangers sont à peu près semblables à celles perçues par les Français; de plus, la couverture effective du risque est très partielle et l'obtention d'une rente entraîne la suppression des allocations familiales dans le pays d'origine.

En ce qui concerne l'assurance-maladie, on constate un nombre d'hospitalisations plus élevé en moyenne chez les travailleurs immigrés; mais les assurés français ont bénéficié durant le jeune âge de contrôles médicaux et de soins qui se traduisent par une meilleure santé lorsqu'il sont en âge de travailler. Cependant, il faut comptabiliser le coût très important de cette surveillance de l'enfance. On se rend compte alors que les dépenses sont en moyenne plus faibles pour les immigrés que pour les Français.

une criminalité plus faible

Jacqueline Costa-Lascoux a développé devant le Congrès les résultats d'une enquête qu'elle mène auprès des détenus étrangers à la prison de la Santé. Les résultats en sont extrêmement intéressants : ils détruisent non seulement l'idée que les immigrés sont plus responsables de la délinquance et de la criminalité que les Français, mais ils détruisent également « l'image-type » de l'étranger criminel ou délinquant. Nous citerons ici quelques-uns de ses éléments d'enquête.



Jacqueline Costa-Lascoux, attachée de recherches au C.N.R.S.

Photo : G. AZENSTARK.

Au niveau des condamnations pour flagrant délit, la justice condamne légèrement plus les étrangers que les Français. Mais il faut noter tout d'abord que 23 % des infractions commises par des étrangers sont d'ordre administratif, infractions en rapport avec les contraintes administratives liées aux titres de séjour, de travail, etc. De plus, on note une intervention beaucoup plus systématique de la justice, en ce qui concerne les étrangers, dans des cas qui sont bien souvent réglés à l'amiable lorsqu'il s'agit de problèmes entre Français (querelles de voisinages, etc.).

On donne volontiers l'image de « l'Arabe voleur » par exemple. On constate au contraire que si l'on compte un pourcentage de 49 % de détenus étrangers pour infractions contre les biens, on en compte 70 % parmi les détenus Français.

Même constatation en ce qui concerne l'usage de la violence. Aussi, en janvier et février 1976, sont entrés à la prison de la Santé : 76 % de prévenus pour violence chez les Français et 26 % seulement chez les étrangers. Or c'est une période de l'année où l'on assiste régulièrement à une recrudescence de la violence.

Le taux d'hospitalisation et notamment pour raison psychiatrique est nettement moins élevé chez les étrangers que chez les Français. Par contre, chez les détenus étrangers pris globalement, les troubles les plus fréquents sont d'ordre psychologiques. Incidemment, l'étude montre que si 17 % des Français détenus sont porteurs de maladies vénériennes, on n'en trouve que 7,69 % chez les étrangers.

Autre aspect intéressant : la population pénale française donne l'impression d'une déchéance sociale progressive, parfois commencée dès

droit et liberté ■ n° 364-365 ■ décembre 1977 - janvier 1978

l'enfance. Au contraire, chez les étrangers, le passage en France s'est parfois accompagné d'un effort de qualification professionnelle, d'alphabétisation. Une part importante de la population pénale d'origine étrangère se trouve parmi cette catégorie ayant acquis ou manifesté le désir d'acquiescer une qualification.

Pour terminer, Jacqueline Costa-Lascoux a insisté sur le fait qu'il n'y avait aucune raison légale pour l'expulsion automatique des étrangers ayant fait l'objet d'une condamnation et que ces expulsions automatiques devraient cesser.

les commissions

contre les discriminations

Après des débats très riches, les différentes commissions ont établi leurs rapports dont nous donnons ici les conclusions principales.

Me George Pau-Langevin, vice-présidente du m.r.a.p. a présenté le rapport des commissions « Le racisme et la loi » et « Droits de l'Homme, droits des minorités ».

La première commission a donné lieu à un échange de vue assez large sur l'application de la loi de 1972. La seconde a permis d'exprimer de multiples préoccupations, manifestant bien la diversité de l'action du Mouvement comme des préoccupations de ses membres, unis dans la même lutte intransigeante contre tout racisme. Elles ont abouti aux conclusions suivantes.

Le racisme et la loi.

La loi de 1972 est un outil important dans notre lutte mais elle ne permet pas de faire n'importe quoi. Il est bon d'informer les militants sur ses possibilités réelles.

En ce qui concerne l'action de la justice, les avocats présents ont souligné que, d'une manière générale, les travailleurs immigrés faisaient l'objet de peines plus lourdes que les Français, et surtout qu'ils étaient beaucoup plus sujets à la détention préventive.

On a évoqué le problème du cautionnement nécessaire pour lancer une action en justice. Etant donné les faibles moyens du Mouvement, il a été suggéré de faire des démarches auprès des Présidents de tribunaux pour qu'ils fixent cette caution au plus bas.

Droits de l'Homme et droits des minorités.

En ce qui concerne l'immigration, la commission a pensé que l'action du m.r.a.p. ne devait pas se substituer à celle des premiers intéressés. Il faut plutôt soutenir des revendications qui leur permettent de faire valoir leurs droits.

Le droit d'association doit être reconnu aux immigrés et le Mouvement doit continuer à participer activement à l'action pour l'abolition du décret-loi de 1939 qui restreint le droit d'association pour les étrangers.

Il faut également trouver les moyens pour qu'ils soient associés d'une manière ou d'une autre à la vie municipale, et que la culture et les traditions des minorités puissent s'exprimer.

Malgré ses possibilités relativement limitées, le m.r.a.p. doit s'efforcer de faire entendre sa voix dans tous les cas où les droits des minorités sont violés. Il peut pour cela utiliser son statut d'Organisation Non-Gouvernementale de l'ONU et participer plus activement aux travaux des divers organismes intéressés par la question des droits de l'Homme.



M^{me} Pau-Langevin, vice-présidente du m.r.a.p.

Photo : Patrick BARD.



La situation des Noirs aux U.S.A., des Indiens dans les Amériques ont fait l'objet d'une mention particulière.

Le problème des juifs désirant quitter l'Union Soviétique a également été évoqué. La commission a exprimé sa préoccupation devant une situation qui contredit les droits d'une minorité. On a en particulier déploré que le mathématicien juif Anatole Chtcharanski ne puisse être assisté de ses avocats quelques soient les motifs invoqués pour l'inculper.

Droit et liberté doit informer régulièrement sur les problèmes posés aux différentes minorités qui souffrent de discriminations dans le monde. Et enfin, le m.r.a.p. doit développer ses relations avec des organisations internationales qui ont une activité sur le sujet (Amnesty international, etc.).

solidarité internationale

L'importance prise par les relations internationales du m.r.a.p. était soulignée au Congrès par le très grand nombre de délégations étrangères et de messages venus des cinq continents. Ce fait reflète tout à la fois le respect international que son action a valu au m.r.a.p. et l'internationalisation des grands problèmes de notre temps, et notamment de celui du racisme, lié à la lutte contre les fascismes et pour l'indépendance des peuples.

Michel Bilis a présenté au Congrès les réflexions de la commission « relations internationales ».

La lutte contre les régimes d'apartheid en Afrique australe est apparue au tout premier plan des préoccupations internationales du m.r.a.p. Toute forme de collaboration doit cesser avec les régimes racistes. Les représentants de la SWAPO et de la ZAPU (Front patriotique) ont insisté pour que nous mettions en garde l'opinion publique contre les manœuvres qui tendraient à chercher une « solution » en dehors et contre les mouvements de libération qu'ils représentent.

Il faut d'ores et déjà être vigilant face à la prochaine tournée des Spingboks, les rugbymen sud-africains, en Europe. Elle ne doit pas avoir lieu.

Au niveau des travailleurs immigrés, la commission a constaté une similitude de situation dans les différents pays d'Europe occidentale et aux U.S.A. Elle a trouvé particulièrement encourageante l'action commune des syndicats français et des syndicats des pays fournisseurs de main-d'œuvre, face aux mesures gouvernementales présentées en septembre dernier par M. Stoléro.

La commission s'est, en dernier lieu, inquiétée des activités d'une véritable internationale néo-nazie et a insisté sur la nécessité d'unir les efforts et d'échanger l'information sur ces problèmes.

Enfin, on a développé l'idée selon laquelle chaque pays devrait se constituer une législation antiraciste, instrument important dans la lutte que nous menons.

une culture antiraciste

Le rapport des commissions « Education à la fraternité », animée par des membres du Comité de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.), et « Culture et lutte antiraciste » a été présenté par Patrice Lescure.

Il a tout d'abord fait allusion à la richesse des expériences locales



M. Van Bellinghen, directeur du bureau d'information des Nations-Unies.



A la soirée internationale Francesca Carmen et Augusto Milhazes.

de ce point de vue, et montré combien une meilleure communication entre les comités pourrait être profitable. En effet, de multiples expériences d'animation culturelle (film, marionnettes, pièces

de théâtre) ont été réalisées par des comités locaux et peuvent donner des idées aux autres. Il a ensuite présenté l'analyse faite par les deux commissions sur cette situation.

Un des principaux problèmes culturels auxquels se heurtent les migrants est celui de l'acculturation. Ce problème se retrouve surtout au niveau des enfants qui ne sont souvent ni de culture française, ni de la culture du pays d'origine.

Le m.r.a.p. devrait impulser une culture antiraciste. Il doit répondre aux campagnes du racisme « en col blanc » et notamment celle lancée dernièrement par le G.R.E.C.E. au sujet de « l'inégalité biologique des hommes ».

En collaboration avec le C.L.E.P.R., le m.r.a.p. devrait agir pour que les enfants de migrants puissent recevoir des cours dans leurs langues maternelles comme le recommandent des circulaires qui ne sont jamais accompagnées de crédits.

Le m.r.a.p. pourrait aussi développer son propre matériel pédagogique.

développer le m.r.a.p.

Dans son rapport financier, la trésorière du m.r.a.p., Claudine Goulin, a fait état d'une amélioration générale des finances du Mouvement. Cependant, sans être aussi difficile qu'elle le fut à une certaine époque, la situation reste précaire et nécessite absolument que l'effort soit maintenu et amplifié. En effet, alors que le Mouvement se développe, il reste impossible d'adapter suffisamment sa structure permanente pour répondre aux multiples sollicitations qui se présentent.

C'est sur cette base qu'a travaillé la commission organisation et finances nationales et locales du m.r.a.p., en la mettant en rapport

avec le développement de l'activité générale du Mouvement. Marc Tichauer, membre du bureau national, en a présenté les conclusions.

Les comités locaux se développent considérablement, mais irrégulièrement. Certains ont encore beaucoup besoin d'une assistance importante de la part des instances nationales.

D'autres part, il est difficile, étant donnée la situation financière, de développer les possibilités d'intervention du siège. Il faut donc repenser l'organisation.

Souvent les Comités locaux sont trop isolés, les forces ont tendance à s'éparpiller ce qui comporte un risque d'hétérogénéité dans les comportements des différents comités locaux.

La commission a proposé que la commission permanente animation et développement mette au point un projet de charte interne du m.r.a.p. qui aurait pour but de définir la ligne directrice du Mouvement, la prise en charge financière, la circulation de l'information, la formation des militants et le soutien matériel de l'action.

On a également proposé de reprendre la diffusion du bulletin interne « La vie du m.r.a.p. » et souligné la nécessité d'un meilleur accès aux colonnes de droit et liberté. L'intérêt de journaux locaux, rédigés et diffusés par les comités a également été souligné.

Il faut poursuivre la réalisation de stages de formation et mettre à la disposition des instances locales un matériel simple et peu coûteux, conçu et réalisé à partir de l'expérience des comités les plus développés.



Henri Citrinot, membre du Bureau National.

avec le développement de l'activité générale du Mouvement. Marc Tichauer, membre du bureau national, en a présenté les conclusions.

le rapport du bureau national

Le rapport du bureau national, présenté au Congrès par Albert Lévy, secrétaire-général du Mouvement fait un panorama et une analyse des données du racisme en France et dans le monde, aujourd'hui. Il définit ensuite les lignes directrices de l'action du m.r.a.p. pour la période à venir. Nous en donnons ici les principaux passages.

Selon les époques et les événements, le m.r.a.p. a affronté le nazisme et les graves insuffisances de la dénazification; la guerre d'Algérie et les conflits du Proche-Orient; les campagnes antijuives et anti-arabes sans cesse renouvelées; les injustices frappant les travailleurs immigrés; en permanence, il a défendu, en France, et dans le monde, les victimes des discriminations, des haines et des violences qui constituent parfois le cortège odieux du racisme.

Depuis notre dernier congrès (novembre 1975), ce qui frappe d'abord, c'est la place croissante prise par le racisme dans la réalité, dans les moyens d'information, dans les préoccupations de l'opinion publique.

Le massacre de Soweto et les récentes mesures répressives en Afrique du Sud, le néo-nazisme et les attentats contre le m.r.a.p., les dernières dispositions visant les immigrés et les réactions qu'elles ont suscitées, ont occupé une bonne place dans les journaux, souvent la première... Ces sujets ne sont plus autant ignorés à la radio et à la télévision.

Cette évolution révèle, d'une part, l'aggravation du mal, sur lequel on ne peut se taire; et d'autre part, la prise de conscience des dangers qu'il recèle. Nos inquiétudes et nos espoirs sont plus largement partagés; la vigilance se trouve démultipliée, l'action assumée dans des milieux divers, le débat porté devant le plus grand nombre. Même si l'on assiste, à des confusions, à des tentatives de « récupération », cette amplification du phénomène raciste et de l'antiracisme revêt une grande importance.

la nature du racisme s'est modifiée

Les changements survenus ne se mesurent pas seulement en quantité : la nature même du racisme s'est modifiée.



Albert Lévy, Secrétaire général du m.r.a.p.

Ces dernières années, nous étions en présence d'un racisme de séquelles : séquelles de l'antisémitisme médiéval s'exprimant parfois en « rumeurs » à Orléans, Amiens et autres lieux, ou de l'antisémitisme nazi; séquelles de la guerre d'Algérie, qui a engendré tant de préjugés et de rancoeurs; séquelles du racisme colonial, visant à justifier la misère et l'humiliation du Tiers-Monde, comme des immigrés qui en sont les témoins en Europe.

Ces éléments subsistent, certes, dans le racisme actuel. Mais ce qui est nouveau, c'est qu'il s'alimente désormais directement dans le présent : nous l'avons caractérisé comme un racisme de crise. Il consiste à isoler dans la population un groupe ethnique et à le désigner comme responsable de tous les maux du moment, dont on veut masquer les véritables causes, pour détourner contre ce groupe mécontentement et colères.

renforts officiels

Autre nouveauté, particulièrement préoccupante : les organisations et les journaux spécialisés ne sont plus seuls à présenter les immigrés comme des êtres malfaisants, dont le travail porterait préjudice aux Français, et dont le départ résoudrait la crise. C'est maintenant dans les plus hautes sphères de l'Etat que l'on diffuse et entretient ces mystifications, aux conséquences incalculables.

Nous avons relevé de fréquentes déclarations officielles, de ministres, de secrétaires d'Etat, des successifs Premiers Ministres, du Président de la République lui-même, établissant une corrélation entre le chômage et la présence en France de 2 millions de travailleurs immigrés.

Les mesures gouvernementales annoncées par M. Stoléro, et les commentaires dont il a cru devoir les assortir, contribuent de toute évidence à accréditer ce schéma simpliste et dangereux.

Chasser les immigrés est aussi économiquement inefficace qu'humainement inacceptable. Tout cela est connu, démontré, notoire; il faut alors bien considérer que les mesures prises et le battage orchestré en haut lieu contre les immigrés ont d'autres fins que la solution de la crise.

sélection, division diversion

L'insistance à jeter l'anathème, la suspicion — et maintenant leurs épouses et leurs enfants — illustre nettement ce racisme de crise que nous évoquions tout à l'heure. Le chômage, c'est eux. Les difficultés sociales, c'est eux : M. Stoléro ne manque pas une occasion de brandir les milliards dépensés pour leur logement... sans préciser, bien entendu, que ces fonds proviennent des impôts qu'ils paient comme tout le monde, de la taxe versée à cet effet par les employeurs comme pour tous les salariés, et surtout des retenues discriminatoires opérées sur leurs allocations familiales. L'insécurité due à la criminalité, c'est encore eux, et après M. Poniatowski, M. Stoléro nourrit également ce thème. Même les graves insuffisances de l'enseignement sont attribuées, chaque fois qu'on le peut, à leurs enfants...

Alors que le mécontentement s'étend, que la majorité de la population ressent une profonde inquiétude, on joue avec les difficultés et l'angoisse des simples gens, en tentant de dévoyer contre les immigrés les protestations, le désir de changer les choses, dans un effort pour camoufler à tout prix les vrais problèmes et les vraies responsabilités.

Une première fois, l'avis du Conseil d'Etat vient d'amener M. Stoléro à modifier son décret anti-immigrés. Mais le texte promulgué en fin de compte le 10 novembre, plus d'un mois après la date prévue, reste fort critiquable. Nous posons la question : n'a-t-il pas été à son tour rejeté par le Conseil d'Etat ? Le gouvernement n'a-t-il pas passé outre à ce second avis ? Il faudrait que l'opinion en soit informée.

Pour notre part, en raison des injustices criantes qu'elles comportent et qu'elles permettent, nous demandons avec force l'annulation des nouvelles mesures. Et dès le lendemain de ce congrès, nous développerons une vaste campagne contre elles, en même temps que nous travaillerons sans relâche à détruire les calomnies xénophobes qui tendent à empoisonner ce pays.

apartheid à la française

Par indifférence, harcelés par mille autres soucis, mais surtout par manque d'information, trop d'entre nous ignorent encore le cauchemar quotidien vécu ainsi à nos côtés par des millions d'êtres humains. Situation qui dessine en traits de plus en plus durs ce que nous sommes tentés de nommer — en pesant les mots — un apartheid à la française.

Foyers-taudis et quartiers-ghettos au centre des grandes villes, localités-réserves dans la périphérie, enferment ces travailleurs et leurs familles dans une ségrégation qui, pour n'être pas explicitée par des textes, n'en est pas moins réelle, durable et généralisée.

Par rapport aux Français, ils ont des revenus réduits, des conditions de travail et de logements inférieures, des droits restreints, ils sont plus sujets aux maladies et aux accidents. Sans qu'une loi ait à l'imposer, ils se voient, en fait, confinés dans les tâches subalternes, et maints obstacles les empêchent de se qualifier. S'ils organisent, leurs associations sont dissoutes par un simple décret. S'ils luttent pour améliorer leur sort, les sanctions s'abatent sur eux, dont la pire, l'expulsion, est suspendue sur leur vie comme une menace de tous les instants.

Les multiples contrôles, comme sous l'occupation et la guerre d'Algérie, dans le métro et dans la rue, dans les foyers et les logements, pour vérifier cartes de séjour, cartes de travail, cartes d'identité, passeports, lieux d'habitation, dates d'embauche, rappellent le régime des « passes » qui a cours en Afrique du Sud.

Et voici que désormais, les mesures nouvelles visant à maintenir loin d'eux leur famille transposent d'une façon stupéfiante le système des bantoustans, où sont relégués femmes, enfants et vieillards africains, tandis que les hommes valides sont autorisés à vivre dans les townships des zones blanches, où se trouvent les industries. Même si elle fait froid dans le dos, cette comparaison doit être regardée en face.

préjugés, discriminations, violences

Albert Lévy rappelle ensuite l'étendue des manifestations racistes que nous avons connues dans la dernière période. Les victimes, ce sont bien sûr les travailleurs étrangers, mais aussi les émigrés des DOM-TOM qui connaissent chez eux « les méfaits du régime colonial, héritier de l'esclavage » qui apprennent en exil « que la métropole [...] ne correspond guère à l'image exaltante qu'en donnaient leurs manuels scolaires et une télévision censurée » ; les Harkis, dont les enfants, en particulier, « se heurtent comme les Algériens, au racisme sous toutes ses formes » ; les rapatriés d'Algérie, les réfugiés du Sud-Est asiatique, qu'on tente d'utiliser mais qui sont de moins en moins sensibles aux illusions dont on a voulu les nourrir ; les Gitans « frappés d'un ostracisme profondément ancré, d'autant plus exacerbé que l'on tarde à aménager les terrains, à prendre les dispositions qui leur permettraient sans problèmes de vivre selon leur choix dans le respect de leurs droits et de leur différence. »

Le secrétaire général évoque ensuite l'action de la permanence juridique. Plus de 1.000 cas traités en un an. Moins fréquentes dans la presse, à cause notamment de l'action du m.r.a.p., les offres d'emploi discriminatoires sont systématiques dans certaines A.N.P.E. Nombreuses actions judiciaires également contre des offres de service discriminatoires, contre des provocations à la haine raciale dans la presse.

Mais le chapitre le plus grave reste celui des violences racistes. Contre les immigrés, contre les juifs, contre les organisations antiracistes comme le m.r.a.p. certains n'hésitent plus à employer la bombe ou le fusil, et comme



Des débats passionnés.

le note le rapport du bureau national : « Les violences contre les immigrés concourent donc objectivement aux mêmes fins que les mesures coercitives qui les frappent, tout comme les agressions visant les organisations qui les défendent. Est-ce pour cela que les autorités ne mettent pas hors d'état de nuire les auteurs d'agressions racistes et les poseurs de bombes ? » Car enfin « par-delà les organisations attaquées, ces actes criminels entretiennent dans de larges secteurs de la population un sentiment d'insécurité qui ne peut que les détourner de la vie démocratique et favoriser les mauvais desseins de ceux qui souhaitent l'étouffer. »

L'exemple de l'assassinat du jeune Guadeloupéen Lucien Mélyon est à cet égard particulièrement typique, puisque l'assassin est un de ces gorilles qui louent leurs services musclés aux organisateurs de concerts comme à certaines organisations de droite, et qui professent publiquement leur vénération pour Hitler et le nazisme.

Mais comme l'indique Albert Lévy, ces faits ont aussi d'inquiétantes corrélations internationales : internationales nazies qui organisent pèlerinages et réunions dans différents pays occidentaux, liens avec l'Afrique du sud de l'apartheid, etc.

les présidences

Les séances du congrès ont été présidées comme suit :

Samedi matin : **Francis Angeloz**, Président du Comité de Haute-Savoie.

Samedi après-midi : **Abbé Jean Pihan**, Vice-Président du m.r.a.p.

Dimanche après-midi (2e partie) : **Pierre Paraf**, Président du m.r.a.p.

Dimanche après-midi (1re partie) : **Jacques Chevassus**, Président du comité de la Haute-Vienne.

Dimanche après-midi (2e partie) : **Pierre Paraf**, Président du m.r.a.p.

un combat pour les droits de l'homme

M. Sean Mac Bride, Prix Nobel de la Paix, fondateur d'Amnesty International, déclarait l'autre année à Paris : « Cinquante Namibiens arrêtés ont été sortis de prison, mis nus et flagellés publiquement : si cela se passait sur la Place Rouge à Moscou, on enverrait des photos partout dans le monde ; si des Blancs étaient fouettés à Dakar ou à Lagos, on enverrait des bateaux de guerre. »

Or qui sait, en France, que l'on fouette des hommes publiquement sous le régime de l'apartheid ? Défendre partout des droits de l'Homme implique une information complète et objective, donnant à chaque fait la place qu'il mérite en fonction de sa gravité. Face à des **mass média** qui procèdent à une sélection consciente et inconsciente, le m.r.a.p., se doit, doit à l'opinion, d'établir d'abord la vérité pour dénoncer avec une même énergie tous les actes racistes, en tous lieux, sans compromissions ni défaillances, sans esprit partisan. Ce n'est pas une tâche facile.

offensive du racisme biologique

Cela ne suffisant pas, nous assistons à une offensive qui se dit « scientifique ». L'objectif est encore de donner une apparence « honorable » aux plus odieuses négations des droits de l'Homme.

En France, une organisation qui cherche à étendre son influence dans les milieux intellectuels, le G.R.E.C.E. (Groupement de Recherche et d'Etude pour la Civilisation Européenne) distille savamment les thèses de la séparation des races et de la supériorité de l'homme blanc.

Il pourfend les « ravages de l'égalitarisme », ne cachant pas sa sympathie pour l'apartheid sud-africain.

Il y a quelques années, le Cardinal Marty écrivait que « la France est en danger de racisme ». Aujourd'hui, le stade du danger est dépassé. Le racisme existe, nous le rencontrons chaque jour. Il durcit les discriminations, il fomente des divisions et des haines, il brise des familles, il tue des innocents. Il serait dramatique de laisser ce courant se développer encore.

le tiers-monde opprimé

La question majeure de notre temps, sur laquelle devrait porter avant tout la défense des droits de l'Homme et des droits des peuples, n'est-ce pas l'injustice essentielle subie par ces deux tiers de l'humanité que l'on nomme, non sans ambiguïté, le Tiers-Monde ? On parle parfois de « racisme de la

faim » et c'est à juste titre : car le « sous-développement » dans les régions concernées s'explique par le régime colonial qui s'y est imposé par la force, en vue d'en exploiter les matières premières et la main-d'œuvre.

C'est un fait, dans ces conditions, qu'un enfant qui voit le jour sur les rives du Gange, du Niger ou de l'Amazonie, n'a pas les mêmes droits, les mêmes chances que celui qui naît sur les bords de la Seine.

Etre antiraciste, défendre les droits de l'Homme en 1977, c'est donc en premier lieu soutenir ces peuples, et nous ne manquons pas, quant à nous, de leur manifester sans relâche notre fraternelle solidarité.

Bien sûr, il faut condamner « les crimes et les palinodies » de certains régimes du Tiers-Monde, imposés le plus souvent par ceux qui profitent des richesses produites par les citoyens de ces pays. Il ne faut pourtant pas être dupe de l'exploitation raciste qui en est faite, comme si l'Afrique, c'était Amin Dadda, c'était Bokassa, par exemple. En effet, « a-t-on jamais affirmé que l'Europe c'est Franco, que l'Europe, c'est Hitler ». Mais bien souvent, braquer une indignation à sens unique vers ces marionnettes sanglantes et dérisoires, n'est qu'un moyen de « détourner l'attention des crimes perpétrés en Afrique Australe, sous le signe de l'apartheid ».

le titre du m.r.a.p.

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix : depuis longtemps déjà, une discussion est engagée sur l'appellation du m.r.a.p. Elle s'est approfondie pendant la préparation du congrès (1). Au congrès même, Pierre Paraf, dans son allocution d'ouverture, et Albert Lévy, dans le rapport du Bureau National, ont posé ce problème dans la perspective actuelle du développement du Mouvement. Une commission en a débattu, et un vote est intervenu.

De quoi s'agit-il ?

Au plan de la logique, la juxtaposition des mots racisme et antisémitisme, dans le titre actuel du m.r.a.p., apparaît anormale. L'antisémitisme est un aspect du racisme, comme le sont également la xénophobie, le racisme anti-arabe, le racisme contre les noirs (avec une forme particulière : l'apartheid), le racisme anti-Gitan, etc... Le fait d'établir une équivalence entre le contenant et un des contenus peut donner l'impression que l'on écarte ou minimise la lutte contre les autres aspects du racisme. Et comme on ne peut énumérer dans le titre toutes les catégories visées par le même phénomène, ne vaut-il pas mieux s'en tenir au terme général de racisme qui les englobe toutes ?

Cette formule correspond aux conceptions que le m.r.a.p. a toujours défendues sur la liaison entre tous les racismes et la nécessité de mener contre tous un seul et même combat. Elle correspond à l'évolution des mots et des faits, aux études des sociologues, aux textes de l'O.N.U., ainsi qu'à la « loi relative à la lutte contre le racisme », du 1er juillet 1972, qui concerne les discriminations et provocations à la haine fondées sur la race, l'ethnie, la religion, et la nationalité.

Le titre actuel reflète la situation qui existait lors de la fondation du m.r.a.p. en 1949, au lendemain de la guerre. L'antisémitisme était l'aspect du racisme auquel l'opinion était le plus sensible ; c'est l'introduction du mot racisme qui représentait alors une volonté d'élargissement. Aujourd'hui, au contraire, surtout pour les personnes qui ignorent le m.r.a.p. et son action tous azimuts, cette juxtaposition fait problème.

Pourtant, ceux qui préconisent son maintien, sont guidés par la crainte que la suppression du mot antisémitisme soit interprétée comme un abandon de la lutte contre cet aspect du racisme, ou même entraîne un ralentissement de l'action dans ce domaine. Certains estiment que racisme et antisémitisme sont deux phénomènes différents et que le premier terme ne saurait inclure le second. Par ailleurs, l'accord est total pour conserver les initiales m.r.a.p., universellement connues. Aussi, une autre modification a été conçue : remplacer le mot paix, par amitié entre les peuples.

Tous les membres du m.r.a.p. sont évidemment attachés fondamentalement à la paix, car, sans elle, la lutte antiraciste est privée de perspective. Toutefois, l'expression proposée indique peut-être avec plus de précision la vocation et la spécificité du Mouvement. Elle peut concerner aussi bien les hommes que séparent des frontières que ceux, dans un pays comme la France, que les migrations ont fait se rencontrer. Elle appelle aux contacts, aux échanges pour une meilleure connaissance réciproque des hommes et des peuples.

Le vote, au congrès, a donné les résultats suivants : pour le changement de titre : 75 % ; contre : 21 % ; abstentions : 4 %. 14 variantes diverses ont été suggérées pour le nouveau titre, mais parmi les partisans du changement, plus de 90 % se sont prononcés pour le titre : Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples.

Parallèlement, les statuts du m.r.a.p. ont été précisés, pour bien faire apparaître que le mot racisme figurant dans le nouveau titre couvre toutes les formes de racisme, quelles qu'en soient les victimes.

Après le vote, cependant, le congrès a estimé nécessaire de ne pas procéder au changement de façon hâtive. Le nouveau Bureau National a pour mandat de poursuivre l'information et la consultation auprès de tous les adhérents. C'est au bout de plusieurs mois que le Comité National prendra des dispositions pour faire connaître et rendre effectif le nouveau titre. Dans l'immédiat, tous les adhérents, tous les lecteurs de *droit et liberté* qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur point de vue à leurs comités locaux ou au Secrétariat national du m.r.a.p.

contre l'apartheid un combat fondamental

Crimes contre l'humanité — selon la formulation de l'O.N.U. — les forfaits de Vorster en Afrique du Sud perpétuent aujourd'hui ceux d'Hitler, dont il fut d'ailleurs un ardent disciple, ce qui lui valut d'être emprisonné par les Anglais pendant la guerre 1939-1945.

Seize ans après le massacre de Sharpeville, celui de Soweto, le 16 juin 1976, témoigne de la sauvagerie du régime raciste de Prétoria. parce qu'ils refusaient l'enseignement au rabais destiné à les maintenir au rang inférieur qui est assigné aux Noirs, parce qu'ils réclamaient les droits humains les plus élémentaires, policiers et soldats ont tiré sur des lycéens, des écoliers aux mains nues. Depuis, pour tenter de freiner l'essor du soulèvement populaire, la répression est quotidienne : on compte par milliers les morts, les blessés, les emprisonnés. Des dizaines de détenus sont tués dans leurs geôles. Alors que le mouvement de libération, l'A.N.C., et les organisations qui le soutiennent directement connaissent la clandestinité depuis plus de 36 ans, dix-huit associations, groupant des intellectuels, des chrétiens, des étudiants, viennent d'être dissoutes à leur tour, parce qu'elles se prononçaient contre l'apartheid et ses horreurs.

Oui, c'est le fascisme, le terrorisme d'Etat en Afrique du Sud, en Namibie occupée et au Zimbabwe. Le fascisme avec tout ce que ce mot comporte de férocité, d'atteintes aux libertés des Blancs eux-mêmes, qu'à travers le mensonge d'une supériorité illusoire, leurs dirigeants mènent à la catastrophe.

Or, disons-le : cette situation n'occupe pas toute la place qui devrait lui revenir, dans la presse française, moins encore à la radio et à la télévision, pas même dans les prises de position de ceux qui se posent, parfois abusivement, en défenseurs plus ou moins patentés des droits de l'Homme. Trop peu encore s'indignent, en France, du fait que les auto-mitrailleuses et les hélicoptères utilisés lors du massacre de Soweto étaient de fabrication française, de la collaboration privilégiée, militaire, économique et nucléaire, de la France avec les assassins de Prétoria.

Aussi devons-nous amplifier sans relâche notre lutte contre l'apartheid, forme la plus violente, la plus cynique, la plus menaçante du racisme contemporain, et dénoncer les complications dont bénéficie ce système inhumain. 1978 a été proclamé par l'O.N.U., année internationale contre l'apartheid : nous ferons tout pour que le peuple de France se place au premier rang de cette bataille universelle pour la justice et la liberté.

inquiétante Allemagne

La situation en Allemagne Fédérale a longuement été décrite dans le rapport. Il n'est pas possible d'oublier les crimes racistes du nazisme : six millions de juifs, un million de tziganes, et non plus, les 50 millions de morts « que les maîtres de l'industrie allemande ont sacrifiés à leur rage de domination. Aussi, nous ne pouvons admettre que les causes de ces forfaits inexpiables soient maquillées, réduites... aux frustrations sexuelles d'Hitler ou à une mystérieuse folie collective ».

Lutter contre les résurgences du nazisme aujourd'hui, ce n'est pas rechercher une vengeance passiste, c'est être vigilant pour empêcher que des régimes comme ceux d'Afrique du Sud ou du Chili ne s'installent à travers le monde. Ainsi, dans l'affaire Kappler, par exemple, « le plus grave... ce n'est pas que ce vieux criminel se soit évadé d'Italie, ce sont les applaudissements d'une grande partie de l'opinion ouest-allemande, c'est le fait que son épouse se targue d'être à la fois membre de l'association des anciens S.S. du parti du Chancelier ».

Bien sûr, « c'est du côté du peuple allemand, pour le présent et pour l'avenir que nous entendons conjurer les démons sanglants du passé ».

espoir au proche-orient

Autre problème qui touche les antiracistes, en fonction de ses nombreuses implications et des passions qu'il soulève trop souvent, de part et d'autre : le Proche-Orient.

Si, souligne le rapport, l'initiative du Président Sadate provoque des appréciations différentes parmi les membres du m.r.a.p., elle a tout de même permis de se manifester une volonté puissante de paix en Israël même. « Par ailleurs, poursuit-il, les évolutions qui se sont produites dans les pays arabes concernant la reconnaissance de facto de l'Etat d'Israël... les déclarations des pays de la

C.E.E. et le communiqué soviéto-américain soulignant les droits nationaux des Palestiniens, les débats en cours à l'O.N.U., la conscience accrue dans l'opinion mondiale de l'ensemble des données du problème — tout cela conduit à la recherche d'une solution politique. »

Le m.r.a.p. rappelle ensuite sa position de toujours : « Israël existe et doit exister », mais cela ne justifie en rien l'occupation de territoires arabes, les confiscations de terres arabes, et toutes les limitations que doivent subir les citoyens non-juifs d'Israël et les habitants des territoires occupés. De même, refuser de reconnaître que l'O.L.P. représente le peuple palestinien n'est certainement pas une voie réaliste vers la paix.

« Etranger à tout parti pris, le m.r.a.p. n'a jamais hésité à condamner les actes terroristes de certains groupes arabes... De même, nous ne pouvons rester indifférents aux discriminations dont se plaignent en Israël les juifs originaires des pays arabes. Nous n'avons aucune complaisance non plus pour les restrictions aux libertés et à la sécurité des juifs dans certains pays arabes. »

La position réfléchie du Mouvement se fonde sur son souci primordial : la lutte contre toute forme de racisme et de discrimi-

nation raciale, c'est pourquoi, Albert Lévy termine en insistant sur la nécessité « d'empêcher la transposition du conflit du Proche-Orient en affrontement judéo-arabe ». Pour cela, il faut s'attacher à distinguer entre les termes et à ne pas se laisser aller à la passion dans une question qui est d'abord politique.

juifs d'urss : des brimades inadmissibles

Albert Lévy poursuit : Liée à la question du Proche-Orient, celle des juifs d'Union Soviétique. 120 000 juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. de 1971 à 1976.

Plus de 1 000 partent encore chaque mois, dont la moitié seulement se rendent en Israël. Mais certains autres, dont le nombre est difficile à établir, se voient refuser l'autorisation qu'ils demandent. S'agit-il de sécurité nationale, de la conservation de secrets scientifiques, de protection contre la « fuite des cerveaux » ? Les raisons avancées par les autorités ne paraissent pas convaincantes. Sans nier absolument que de telles questions puissent se poser, — car nombre de juifs occupent des fonctions importantes en U.R.S.S. —, n'est-il pas normal que chacun puisse vivre où bon lui semble et orienter ses activités selon son choix ? Il est certain, en tout cas, que ni les pressions administratives, ni les brimades, l'intimidation et la coercition ne sont de mise en la matière.

Nous demandons que soit respecté l'article de la Convention internationale contre le racisme, ratifiée par l'U.R.S.S., reconnaissant à tout homme « le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

les racismes au états-unis

Comme le note le rapport, la presse est nettement moins prolifique sur un pays où les racismes multiformes sont pourtant une donnée fondamentale de la vie sociale ; les U.S.A. :

Quelques chiffres résument (la situation des Noirs dans ce pays) : 33 % d'entre eux vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté ; il y a parmi eux 2 fois plus de chômeurs que parmi les Blancs ; leur espérance de vie est de 64,6 ans contre 71,3 pour les Blancs ; leur mortalité infantile de 2,5 % contre 1,5 chez les Blancs.

Les discriminations quotidiennes que subissent les Noirs aux Etats-Unis, les dénis de justice dont ils sont victimes comme dans le cas des « dix de Wilmington » ne sont pas les seuls aspects du racisme aux U.S.A.

Pour les Indiens, l'espérance de vie est de 46 ans, le chômage atteint 90 % dans certaines réserves. L'antisémitisme est diffusé par des groupes nazis qui vont jusqu'à défiler en plein jour et en uniforme dans les quartiers juifs. Le Ku Klux Klan mène la danse. Chicanos, Mexicains, Porto-Ricains sont également victimes de discriminations permanentes.

Les Droits de l'Homme ! On peut devant ces faits s'interroger sur la sincérité des campa-

gnés à grand spectacle qui nous viennent d'outre-Atlantique.

nul n'est immunisé

Le rapport veut enfin attirer l'attention sur un dernier pays. Dans celui-ci, « les gens sont tués dans la rue pour la seule raison qu'ils sont

différents, les discriminations racistes sont quotidiennes — il en est même d'officielles /.../ —, des hommes peuvent (y) être arrêtés au saut du lit, conduits à un avion et expulsés sans autre forme de procès, les groupes racistes et fascistes prolifèrent... »

C'est évidemment de la France dont il s'agit, c'est là donc, devant cette situation alarmante que nous devons réagir.

la bataille du m.r.a.p.

une mutation encore incomplète

Depuis notre dernier congrès, le m.r.a.p. s'est modifié. Notre appel à la jeunesse n'a pas été vain. Nous lui avons ouvert largement le m.r.a.p., et elle prend toutes ses responsabilités, dans les comités locaux, les commissions, la direction.

Cette évolution a encore accentué le caractère universel du m.r.a.p. S'il fut un temps où nous rencontrions, en fonction de l'action entreprise, des adhérents ne s'intéressant qu'à un aspect du racisme et parfois guidés uniquement par des motivations de défense personnelle, nous sommes aujourd'hui, plus que jamais auparavant, engagés dans un antiracisme tous azimuts, sans faux-semblants.

Depuis le dernier congrès, un grand effort a été poursuivi pour créer de nouveaux comités locaux, et rendre les anciens plus actifs. Sans comités locaux, en effet, comment riposter aux actes racistes de toutes sortes qui surgissent un peu partout ? Comment faire pénétrer nos idées en profondeur ?

Avec des inégalités dans leur fonctionnement, les Commissions nationales spécialisées ont développé aussi leurs activités ;

— droit et liberté s'est remarquablement amélioré dans sa présentation, la qualité des articles et le développement de la publicité.

D'une façon générale, nos moyens d'expression ont acquis une bien meilleure image de marque, avec le graphisme renouvelé du sigle, des documents plus soignés. En deux ans, nous avons édité six affiches différentes, dont celle tirée à 8 000 exemplaires, qui reproduit la loi du 1er juillet 1972, partout accueillie avec intérêt parce qu'elle est une arme de choix dans le combat antiraciste.

Au total, si le racisme s'est modifié et aggravé, nous pouvons dire également que notre Mouvement s'est transformé et renforcé, qu'il est mieux à même d'accomplir sa mission.

Pourtant, nous ne saurions nous tenir pour satisfaits car la situation exige un mouvement antiraciste infiniment plus fort que n'est encore le m.r.a.p.

Saurons-nous accroître suffisamment notre potentiel de riposte et de discussion, notre dynamisme pour empêcher les actes

racistes de se multiplier.

Trouverons-nous assez d'arguments et de vecteurs pour les transmettre en vue de protéger les consciences une à une des effets d'une propagande insidieuse ou grossière misant sur l'état de moindre résistance que provoque la crise ?

Ferons-nous preuve d'assez d'ouverture pour que quiconque réprovoque le racisme, se veuille ou même simplement se croit antiraciste vienne avec nous prendre part à notre lutte, ou pour le moins, nous témoigner sa solidarité, son soutien matériel et moral ?

Parviendrons-nous à multiplier par 5, par 10, le nombre de nos adhérents, de nos abonnés, l'ampleur de notre rayonnement, notre efficacité ?

Il y a un énorme besoin. Il y a de très réelles possibilités que l'actualité nous confirme. Le m.r.a.p. sera-t-il le point de jonction de l'un et des autres ? C'est le problème essentiel posé à notre congrès.

la France antiraciste que nous voulons

Lourd de danger pour tous, le racisme doit donc être combattu par tous. C'est pour tous, et avec tous, que nous luttons pour une France d'où le racisme serait définitivement banni.

— Une France dont tous les habitants, sans distinction d'origines, du moment qu'ils prennent part à la vie du pays, auraient les mêmes droits, les mêmes avantages, comme les mêmes devoirs : où, par exemple, les immigrés pourraient se défendre sans crainte, former des associations, participer aux organisations françaises, se déplacer librement, prendre part dans les formes appropriées aux décisions qui les concernent.

— Une France où seraient brisées les barrières du ghetto matériel et moral où sont trop souvent rejetés les immigrés et leurs familles : où, pour cela, seraient assurées partout des conditions humaines d'accueil et de logement permettant aux Français et aux immigrés de se rencontrer, de vivre ensemble.

— Une France où aucune discrimination ne figurerait plus dans les lois, où les immigrés

(travailleurs ou étudiants) et leurs familles seraient protégés contre les expulsions arbitraires, les brimades administratives et policières.

— Une France où les auteurs de crimes et de violences racistes seraient activement recherchés, punis et mis hors d'état de nuire, où les groupes provoquant à la haine n'auraient pas droit de cité, où la loi antiraciste serait appliquée strictement, en premier lieu par les pouvoirs publics.

— Une France où les préjugés et les comportements racistes seraient systématiquement combattus avec les encouragements de l'Etat, à travers les grands moyens d'information, à l'Ecole, par le soutien aux organisations antiracistes.

— Une France où ceux qui ont une civilisation, des traditions minoritaires seraient respectés dans leur différence, ce qui signifie la possibilité de s'exprimer en tant que tels, de développer leurs activités culturelles propres, pour eux-mêmes et leurs enfants, de bénéficier de spectacles ainsi que d'émissions de radio et de télévision fondées sur leur culture.

— Une France qui, renouant avec les orientations de la grande Révolution de 1789, qui proclama les Droits de l'Homme et supprima l'esclavage, cesserait d'armer les oppresseurs, s'opposerait aux régimes racistes et colonialistes.

— Une France qui, en particulier, cesserait d'être, au mépris de la communauté des Nations, le plus sûr et le plus constant soutien du racisme institutionnalisé en Afrique du Sud.

— Une France qui, au contraire, témoignerait son active sympathie à tous les peuples qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits.

Si nous le voulons, si nous agissons avec audace et confiance, si nous nous ouvrons mieux encore à toutes les forces vives du pays, à tous ceux qui réprovoquent le racisme avec leur cœur et leur raison, alors ce ne sera pas un rêve : tous ensemble, nous œuvrerons à une France véritablement fraternelle, amie de tous les peuples aspirant à la liberté.

les services

De nombreux militants ont assuré les différents services nécessaires au déroulement du congrès. Voici les responsables de chacun d'eux :

— Décoration de la salle et aspects techniques du déroulement du congrès : **Jean-Yves Treiber**.

— Accueil et déroulement des votes : **Dominique Guillemot, Anne-Marie Goguel, Françoise Blum, Colette Hirschberger**.

— Service de presse : **Lucky Thiphaine, Elisabeth Bodon**.

— Secrétariat : **Monique Khellaf, Andrée Eugénie**.

— Table de livres et finances : **Claudine Goulin, Michèle Pariente, Philippe Porret**.

— Service d'ordre : **Joseph Creitz, Didier Fantin**.



ils se sont associés au congrès

De nombreuses personnalités ont exprimé par leur présence et des messages leur sympathie au m.r.a.p. et l'intérêt qu'ils portaient à son congrès.

Signalons en premier lieu la présence de **M. Luc Van Bellinghen**, directeur du Centre d'Information des Nations-Unies à Paris, et de **Mme Aminata Doukouré**, l'une des responsables de cet organisme.

M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, ne pouvant être présent, avait personnellement délégué **M. Jacques Boisson**, et annoncé la présence de **M. Vasak**, directeur de la Division des Droits de l'Homme.

Le **Dr Emile Karoubi** représentait **M. Michel Baroin**, Grand Maître du Grand Orient de France, dont la salle avait été mise à la disposition du m.r.a.p. pour le congrès. Etaient également présents, **Henri Noguères**, président de la Ligue des Droits de l'Homme, et **Jacqueline Hadamard**, membre de son comité central.

de nombreux élus

Les différents groupes parlementaires ayant été invités à se faire représenter, ceux du Parti Communiste avaient délégué **MM. Pierre Juquin**, pour l'Assemblée Nationale, et **Anicet Le Pors**, pour le Sénat.

MM. Edouard Olivro, président du groupe des Réformateurs, des Centristes et des démocrates Sociaux (Assemblée Nationale), **Roger Chinaud**, président du groupe Républicain (Assemblée Nationale), **Adolphe Chauvin**, président du groupe de l'Union Centriste des Démocrates de Progrès (Sénat), s'étaient excusés.

MM. Alain Terrenoire, rapporteur de la loi antiraciste du 1^{er} juillet 1972, et **Louis Odru**, députés, avaient envoyé des messages, ainsi que **M. Robert Ballanger**, président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale.

Message également de **Serge Kriwkoski**, au nom de l'Union Progressiste.

Henri Nakache représentait le Mouvement de la Jeunesse Socialiste.

Beaucoup d'autres élus avaient tenu à s'associer aux travaux du m.r.a.p. Etaient présents : **MM. Robert Mondargent**, député-maire d'Argenteuil; **Rozzoto**, maire-adjoint de Goussainville; **Mme Jeanine Daniel**, représentant la municipalité de Pantin; **MM. Ausseur** et **Marcel Foucaud**, représentant respectivement les municipalités de Massy et de Gennevilliers.

Plus de 50 autres maires, de toutes les régions, avaient envoyé des messages confirmant ainsi leur adhésion à l'appel contre le racisme lancé par le m.r.a.p., au lendemain

des élections municipales. Ce sont : **MM. Jean Charbonnel** (Brive), ancien ministre; **F. Abadie** (Lourdes), **R. Aumont** (Laon), **M. Berthelot** (Saint-Denis), **Dominique Freilaut** (Colombes), **J.A. Gau** (Voiiron), **E. Jourdan** (Nîmes), **R. Lamps** (Amiens), **M. Niles** (Drancy), députés; **G. Brosseau** (Savigny-sur-Orge), **F. Ciccolini** (Aix-en-Provence), **M. Bertrand** (Vandœuvre), **R. Quillot** (Clermont-Ferrand), **J.M. Rausch** (Metz), sénateurs; **J. Catinat** (Chatou), **L. Giorgi** (Orange), **P. Goldberg** (Montluçon), **J. Jean** (Longwy), **G. Kioulou** (Echirolles), **F. Marin** (Sorgues), **R. Pax** (Sarreguémises), **M.A. Rognard** (Mâcon), **G. Sabatier** (Bollène), **J. Santrot** (Poitiers), **E. Seleskovitch** (Houilles), conseillers généraux; **M. Adevah-Pouf** (Thiers), **A. Ala** (Passy), **J. Auxiette** (La Roche-sur-Yon), **D. Bioton** (Pierrefitte), **P. Brana** (Eysines), **C. Ceccaldi** (Puteaux), **G. Charpentier** (Sedan), **Mme P. Chemier** (Athis-Mons), **MM. A. Chenard** (Nantes), **M. Couëtoux** (Pont-de-Claix), **A. Damien** (Versailles), **P. Fressonnet** (Unieux), **J.P. Gabarrou** (Castres), **G. Gibout** (Joinville-le-Pont), **E. Hervé** (Rennes), **G. Lapeyronie** (Ville-neuve-sur-Lot), **F. Le Blé** (Brest), **M. Lefebvre** (Quievrechain), **M. Mahoudeaux** (Hirson), **J. Monnier** (Angers), **S. Baganelli** (Audincourt), **R. Pesce** (Valence), **G. Pettenati** (Chevilly-Larue), **R. Plaisance** (Evreux), **J. Sanguedolce** (Saint-Etienne), **Y. Saudmont** (Nanterre), **Mme J. Thomas** (Les Clayes-sous-Bois), **MM. J. Vigier** (Saint-Pierre-des-Corps), **C. Wilquin** (Berck-sur-Mer).

personnalités

Les personnalités qui ont pris part au congrès ou lui ont adressé des messages de sympathie appartiennent aux milieux, courants et disciplines les plus divers. Citons :

M. Jacques Foulon-Piganiol, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, et **Mme Jacqueline Costa-Lascoux**, attaché de recherche au C.N.R.S., auteurs l'un et l'autre d'études sur l'application de la Loi du 1^{er} juillet 1972; le bâtonnier **Louis-Edmond Pettiti**, **M^{me} Joe Nordmann**, président délégué de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, et **Jean-Marie Braunschweig**, représentant l'Association Française des Juristes Démocrates, **M^{me} Roland Rappaport**, représentant le Syndicat des Avocats de France et plusieurs autres avocats : **M^{me} George Pau-Langevin**, **Laure Dachewsky-Perrin**, **Marguerite Aubin**.

Des professeurs d'Université et chercheurs scientifiques : les docteurs **Denise Brille**, **Florence Saltiel**, **Henri Desoille**, **François Grémy**, **H.P. Klotz**, **J.J. Rousset**, **Pierre Wertheimer**; le docteur **Henri Coudreau**, repré-

sentant le Comité Médico-Social pour la Santé des Migrants; **Anne-Marie Goguel** (Dijon), **Pierre Grisvard** (Nice), **Raphaël-Emmanuel Verhaeren** (Grenoble), **Hubert Deschamps**, **Georges Fischer**, **Pierre Krausz**, **Dominique Lahalle**, **André Langaney**, **Marie-Laure Lambert**, **Gérard Lyon-Caen**, **Jean-Louis Serre** (Paris).

Notons également la présence d'une forte délégation du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux), animée par le professeur **Marc-André Bloch**, l'abbé **Jean Pihan**, **Olga Wormser-Migot**, **Renée Baboulène**, **Viviane Rosen**; de **Mme Mireille Osmin-Lamarque**, représentant la Fédération des Œuvres Laïques de Paris; de **MM. Serge Boulot** et **Jean Clévy**, responsables du C.R.E.D.I.F. (Centre de Recherche pour l'Enseignement et la Diffusion du Français), et **M. Henri Moulès**, représentant la Fédération Française des Clubs UNESCO.

Signalons encore : les écrivains **Albert Memmi**, **Mongo Béti**, **Maria Padez-Kotzki**, **Claude May**, ainsi que **Claude Labarraque-Reyssac**, **Denise Baumann**, **Charles Lopata**, **Paul Dakeyo**, dont les œuvres ont paru aux Editions Droit et Liberté; les journalistes **Daniel Lecomte**, **Roger Maria**, **Marcel Soubou**, **Aït Kaddour**; les cinéastes **Mohammed Alkama** et **Jean-Daniel Simon**, le chanteur **Jean Ferrat**, le peintre et tapissier **Jean Picart le Doux**.

Et aussi : l'abbé **Pierre Lacroix**, de l'Aumônerie Antilles-Guyane, l'abbé **Pierre Toulat**, de la Commission Française Justice et Paix, les pasteurs **Marcel Henriet**, représentant la CIMADE, et **Georges Casalis**.

organisations françaises

De très nombreuses organisations avaient envoyé des représentants, plusieurs autres des messages. Nous en publions ici la liste, avec, le cas échéant, entre parenthèses, les noms des responsables conduisant les délégations :

C.G.T. (François Lançon), **C.F.D.T.**, Union Départementale **C.F.D.T. de Paris (J.-P. Rueff)**, Syndicat National des Enseignements du Second Degré (**S.N.E.S.**), **S.G.E.N.-C.F.D.T.**, Syndicat National des Chercheurs Scientifiques, Fédération Autonome des Syndicats de Police, Fédération Générale des Syndicats de la Police Nationale (**C.G.T.**), Fédération des Travailleurs de la Métallurgie (**C.G.T.**), syndicat **C.G.T. du Crédit Lyonnais**, Syndicat **C.G.T. des Cuirs et Peaux (Jacques Lederman)**, Centre de Formation et d'Echanges Internationaux (**Paul Doucet**).

Association des Travailleurs Marocains en France (**A. Bouassrit**), Association des Originaires du Portugal (**Alex Santos-Castanheira**), Association des Portugais des Yvelines (**Rui Lopès**), Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France (**J. Bigot**), Regroupement de l'Emigration Antillaise (**Christiane Rémiou-Granel**), **F.E.T.R.A.N.I. (Bathilly Demba)**, Comité des Travailleurs Africains, Amicale Franco-Italienne (**B. Marzi**, **E. Longhi**), Jeunesse Arménienne de France (**S. Kachkachian**).

Association pour l'Enseignement du Français aux Travailleurs Immigrés (**François Mardon**, **Odetta Douek**), Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs

Immigrés (**Gilles Verbunt**, **André Masoni**), Service Social d'Aide aux Emigrés (**Charlotte Pain**), **R.E.T.I.F. (Chantal Herment, Régine Wittmann)**, Service Social Familial Nord-africain, **C.L.A.P.E.S.T. (Strasbourg)**.

Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs (**MM. Szulc**, vice-président, **Stabowicz**, **Wajzman**, **Sosevicz**, à titre d'observateurs), Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (**Charles Steinman**, secrétaire général, **Charles Golgevit**, **Maurice Kraszniski**, **Motel Landau**, Amicale des Anciens Déportés Juifs de France (**Eva Golgevit**), sociétés mutualistes Les Amis Israélites de France (**M. Fenigchtein**), **Krasnik (J. Farben)**, Aide Fraternelle (**J. Silberzan**).

Comité Rom de France et Comité International Rom (**Vanko Rouda**, **Atalivio Demetrio**), Etudes Tziganes (**Jacqueline Charlemagne**).

Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, Association Républicaine des Anciens Combattants (**Michel Lissansky**), Amicale d'Auschwitz (**Marie-Louise Kahn**), Association des Familles de fusillés et Massacrés de la Résistance Française (**Denise Decourdemanche**).

Amnesty International (section française), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (**Claude Gatignon**, secrétaire général), Association de Solidarité Franco-Arabe, Mouvement 1 % Tiers-Monde.

Mouvement de la Paix (**Gérard Halie**), Union Pacifiste de France (**Liliane Gottrand**), Union des Femmes Françaises, Union Rationaliste (**Jacqueline Marchand**), Eclaireurs et Eclaireuses de France, Francs et Franches Camarades, **M.J.C. de la Vallée de Chevreuse**, **Senacieca Asocio Tutmondo** (espérantistes).

organisations étrangères

Des organisations de plusieurs pays, avec lesquelles le m.r.a.p. entretient des relations, avaient envoyé des représentants :

Les mouvements de libération de l'Afrique australe : **A.N.C.**, d'Afrique du Sud (**Thami Sindelo**), **ZAPU**, du Zimbabwe (**Arthur Chadzingwa**), **SWAPO**, de Namibie (**Tulinane Emvula**).

Le Mouvement Anti-Apartheid des Pays-Bas (**Fons Geerlings**), **I.A.K.Z.A.** (Comité d'Action Afrique du Sud) de Belgique (**Mark Thys**) et **I.A.S.K.** (Comité pour la Solidarité Antimpérialiste) de République Fédérale Allemande (**Wilfried Schleif**).

La Fondation Anne Frank (**Martin Schram**, **Barend Schuitema**) et le Collectif Travailleurs Immigrés (**Els Nicolas**), d'Amsterdam.

La Ligue Belge pour la Défense des Droits de l'Homme (**Edith Buch**) et le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (**Antoine Dudicq**), de Bruxelles.

De Grande-Bretagne, la revue antifasciste et antiraciste « Searchlight » (**Maurice Ludmer**), et le Minority Rights Group, de Londres (**Marion Biber**).

Des Etats-Unis, l'International Committee Against Racism (**Bruce Grau**).

De Nouvelle-Zélande, la Citizens Associa-

tion for Racial Equality (**Anne Newnham**).

De l'étranger étaient enfin parvenus les messages suivants :

Etats-Unis : Comité National pour la Révision du Procès des Rosenberg; professeur **Tobias Schwartz**, président du Comité contre le Racisme (**C.A.R.**); **Terry Lewis**, au nom de l'American Indian Movement. **Grande-Bretagne** : **Lionel Murray Obe**, secrétaire général du Trades Union Congress (syndicats); Comité de Coordination Antiraciste et Antifasciste (Londres); London Council of Social Service; **Tony Huq**, président de la Bangladesh

Workers' Association. **Italie** : Mouvement pour la Libération et le Développement (**MOLISV**). **Nouvelle-Zélande** : **Trevor Richards**, président du **H.A.R.T.** (Halt All Racist Tours Movement) organisation militant contre les échanges sportifs avec l'Afrique du Sud. **République Démocratique Allemande** : **Kurt Krueger**, secrétaire général du Comité de Solidarité; **République Fédérale Allemande** : **Deutschen Friedens Union** (Union Allemande pour la Paix); Mouvement Anti-Apartheid. **Suède** : **Senno Dilip** et **René R. Corhœa**, amis du m.r.a.p. **Zimbabwe** : **Stephen Nkomo**, délégué de la **ZAPU** à Alger.

les organismes dirigeants

A la fin de ses travaux, le congrès a élu le Conseil National du m.r.a.p., qui s'est réuni aussitôt après, pour élire à son tour le Bureau National. Celui-ci, lors de sa première session, le 2 décembre, a confirmé dans leurs fonctions le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire Général, la Trésorière et les membres du Secrétariat.

Désormais, les organismes dirigeants du m.r.a.p. sont ainsi constitués :

Président : **Pierre Paraf**.

Vice-Présidents : **Charles Palant**, **Abbé Jean Pihan**, **M^{me} George Pau-Langevin**, **Dr François Grémy**.

Secrétaire-Général : **Albert Lévy**.

Trésorière : **Claudine Goulin**.

Secrétariat : **Alexandre Chil-Kozlowski**, **Henri Citrinot**, **Jean-Pierre Garcia**, **Dominique Guillemot**, **Marc Mangin**, **Alex Santos-Castanheira**.

Autres membres du bureau national :

Renée Baboulène (C.L.E.P.R.), **Bertrand Bary** (Yvelines), **Augustine Berthod** (Alpes-Maritimes), **Michel Bilis** (droit et liberté), **Françoise Blum** (com. Finances), **Francis Boniart** (com. Finances), **Jacqueline Costa-Lascoux** (com. juridique), **Joseph Creitz** (Paris-18^e), **Georges Cukierman** (Val-de-Marne), **M^{me} Laure Dachewsky-Perrin** (com. juridique), **M^{me} Odet Denys** (com. juridique), **Paul Didier** (Seine-Maritime), **Didier Fantin** (Paris-18^e), **Laure Fresneau** (Isère), **Alain Gausse** (Seine-Saint-Denis), **Georgette Gébelin** (Gard), **Anne-Marie Goguel** (com. Apartheid), **Admed Harimza** (Seine-Saint-Denis), **M^{me} Manfred Imreglik** (com. juridique), **Pierre Krausz** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Monique Lelong** (Nord), **Patrice Lescure** (Puy-de-Dôme), **René Mazenod** (Puy-de-Dôme), **Charles Ovezarek** (com. Finances), **Jean-Luc Pichon** (Nord), **M^{me} Francis Pudlowski** (com. juridique), **Armand Rafalovitch** (Rhône), **M^{me} Roland Rappaport** (com. juridique), **Claude Richard** (Yvelines), **Jean-Louis Sagot-Duvaurois** (droit et liberté), **Lucky Thiphaine** (droit et liberté), **Marc Tichauer** (com. Finances), **Jean-Yves Treiber** (droit et liberté), **Jean-Claude Valomet** (Nantes), **Benoît Vilatte** (Allier).

Autres membres du Conseil National

M^{me} Catherine Ammar (com. juridique), **François Angelloz** (Haute-Savoie), **Jean-Claude Antok** (Seine-et-Marne), **Yvonne Arneul** (Paris-19^e), **Jacqueline Attias** (Rhône), **Michel Ayoun** (com. juridique), **Mohamed Benkal-toum** (Doubs), **Hélène Berdnikoff** (Paris-15^e), **Professeur Marc-André Bloch** (C.L.E.P.R.), **Christine Boccheciampe** (Val-de-Marne), **Thamar Bourand** (Paris-18^e), **Alice Briatte** (Tarn), **Jacques Broda** (Bouches-du-Rhône), **Abbé Pierre Broussole** (Côte-d'Or), **Daniel**

Camus (Saône-et-Loire), **Jacques Chevassus** (Haute-Vienne), **Jeanne Conseil** (Paris-19^e), **Jean Cussat-Blanc** (Lot-et-Garonne), **Paul Dakeyo** (com. Apartheid), **Denise Decourdemanche** (Paris-8^e), **Atalivio Demetrio** (Comité International Rom.), **M^{me} Armand Dimet** (com. juridique), **Claire Duffet** (Somme), **Jacques Farber** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Maurice Fenigchtein** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Simone Fontvielle** (Hérault), **Madeleine Fournier** (Loiret), **Georges Gandweg** (Meurthe-et-Moselle), **Giselaïne Gaudier** (Maine-et-Loire), **Christian Gléglou** (Haute-Marne), **Jean-Gérard Godeau**, (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Françoise Grillo** (Seine-Saint-Denis), **Marie-Claude Guittet** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Léon Hertzberg**, (Meurthe-et-Moselle), **Noël Hily** (Loiret), **M^{me} Laurent Hincker** (Bas-Rhin), **M^{me} Daniel Jacoby** (com. juridique), **Rosette Jouhaud** (Val-d'Oise), **Marie-Louise Kahn** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Elimane Kane** (com. juridique), **Jean Kechich** (Val-d'Oise), **Jean Kolpa** (com. Finances), **Geneviève Krausz** (Essonne), **Serge Kriwkoski** (Bouches-du-Rhône), **Bernard Lacombe** (Haute-Garonne), **Marguerite Langiert** (com. Finances), **Denise Lapéug** (com. Immigration), **André Lavignon** (Puy-de-Dôme), **Jacques Lederman** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Yves Le Stir** (Loire), **Jean-Pierre Lévêque** (Essonne), **Gilles Lewskovicz** (Rhône), **Jacqueline Marchand** (droit et liberté), **Roger Maria** (droit et liberté), **Patricia Mowbray** (Paris-5^e), **Michel Neyreneuf** (Paris-18^e), **Pierre N'Gouat** (Oise), **Jacky Nioche** (Maine-et-Loire), **Simone Novat** (Haute-Savoie), **Robert Pac** (droit et liberté), **Jacques Pamart** (Nord), **Angèle Passarella** (Corse), **Michel Place** (Pas-de-Calais), **Malika Pondevie** (Vendée), **Blandine** et **Philippe Potier** (Essonne), **Viviane Rosen** (C.L.E.P.R.), **Vanko Rouda** (comité Rom.), **Jacques Silberzan** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Benoît Sil-fille** (Yvelines), **Albert Slanoski** (Seine-Maritime), **Demba Sow** (com. Apartheid), **Christine Szarek** (Nord), **René Turc** (Gard), **Odile Viannais** (Paris-18^e), **Maurice Virassamy** (Aude), **Patricia Wenelle** (Vienne), **Jacques Zabanny** (com. Antisémitisme et néo-nazisme), **Christian Zohoncon** (Isère).

pour une france sans racisme

Au cours de sa longue histoire, la nation française s'est enrichie de l'apport incessant d'hommes et de femmes d'origines ethniques, religieuses, philosophiques d'une grande diversité.

Ainsi s'est faite la France, constituée des provinces aux traditions si attachantes et des immigrations d'où sont issus la moitié des Français, le travail manuel et intellectuel de chacun contribuant à l'épanouissement matériel, culturel et moral de notre pays.

Dans la crise profonde que traverse actuellement la France, des femmes et des hommes par millions sont en proie à des appréhensions, des préoccupations, des difficultés d'une extrême gravité.

Le pays tout entier se trouve engagé dans un débat capital pour créer les conditions et les moyens de lendemains meilleurs.

Cependant, certains n'hésitent pas à distiller dans l'opinion l'illusion dangereuse pour tous que des mesures contre les travailleurs immigrés et leurs familles pourraient apporter un soulagement aux problèmes que connaissent les Français à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Présenter les étrangers comme responsables des maux tels que le chômage, le déficit de la balance des paiements, l'inflation, voire l'augmentation de la criminalité, le déséquilibre de la sécurité sociale, sont autant de mensonges démentis par toutes les études sérieuses.

Ces falsifications, tendant à opposer Français et immigrés, juifs et chrétiens, Européens et Arabes, Blancs et Noirs, sédentaires et nomades, portent un nom : le racisme, triste et douloureuse réalité dans la France d'aujourd'hui et qui, trop souvent, trouve son aliment dans des actes et déclarations officiels.

Préjugés et comportements racistes se développent tandis que des actes criminels se multiplient et restent scandaleusement impunis. Ainsi, s'instaure un climat d'intimidation et de violence, dangereux pour les libertés de tous et pour la démocratie. Cruel envers ses victimes, le racisme aliène la sensibilité et la raison de ceux qui s'y laissent prendre.

Ainsi, chacun de nous est concerné par le racisme. C'est à chacun de nous qu'il appartient de le combattre.

- Opposons le bon sens et la vérité aux calomnies et aux mensonges racistes.
- Agissons contre toutes les mesures arbitraires, les brimades, les discriminations frappant les travailleurs immigrés et leurs familles.
- Exigeons avec eux des conditions plus humaines de travail et de logement, le libre exercice des droits d'expression et d'association et, en toute circonstance, le respect de leur dignité.
- Exigeons que soient assurées la sécurité de tous, la stricte application de la loi pour faire cesser les menées racistes et mettre les coupables hors d'état de nuire.

Le m.r.a.p. vous appelle à agir de toute votre énergie pour que la France soit toujours terre de fraternité et d'accueil, apportant partout sa contribution active à la libération des opprimés et à la construction de la paix.

Le m.r.a.p. vous appelle à agir pour que tous ceux qui participent à la vie nationale soient égaux en droits et en devoirs.

- Pour que soient brisées les barrières du racisme que l'Etat, l'Ecole, les grands moyens d'information ont pour devoir de faire disparaître.
- Pour que les traditions de chacun, tous les modes de vie, toutes les cultures s'épanouissent sans entrave.
- Pour que, partout, et en toute circonstance, l'originalité de chacun participe à l'enrichissement de tous par le développement des échanges.

■ Le m.r.a.p. vous appelle à agir, par milliers et dizaines de milliers, à prendre part à son noble et nécessaire combat, à élargir son audience et son rayonnement et en faire le grand Mouvement de la France antiraciste digne de notre temps.



**mouvement
contre
le racisme
l'antisémitisme
et pour la paix**

120 rue saint denis
75002 paris
tél. 233 09 57
ccp paris 14 825 85

windsor
17, rue Marceau
28000 - Chartres
Tél. 21.78.19

Prêt à Porter

**Créations
Corina**

PRÊT A PORTER FEMININ STYLE JEUNE
MANTEAUX - ENSEMBLES - IMPERMÉABLES

☎ 770.94.90 55, RUE DES PETITES-ÉCURIES
PARIS X^e

**Case réservée
aux Ets L**

ETABLISSEMENTS **JITEX**
70, rue du Molinel, LILLE
Tél. 54.86.21

**BONNETERIE
GROS ET DEMI-GROS**

PRÊT A PORTER
FÉMININ

E^{TS}. B. PAUL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 F.

Tél. 508-53-05 226, Rue Saint-Denis
236-90-39 75002 PARIS

S.O.G.E.P.R.E.S.S.

Centre Commercial de la Noue Callat
18, Avenue Suzanne Buisson - 93140 BONDY
Tél. : 847 52-22

NETTOYAGE A SEC EN 2 HEURES

Spécialités : Tapis - Couverture - Ameublement - Teinture -
Remallage - Service Retouches - Spécialiste du daim

SCHAFFER

75, rue du Général-de-Gaulle
Tél. 483.01.04

40, rue du Général-de-Gaulle
Tél. 483.00.42

78120 RAMBOUILLET

Esu^{wé}★

FABRIQUE DE PETITE MAROQUINERIE
DE LUXE

88, RUE DES ARCHIVES, 75003 PARIS
TÉL. 272 64-67

l'extrême-droite en col blanc

« L'intelligence est héréditaire... Elle est déterminée génétiquement pour environ 75-80 %, le milieu n'intervenant que pour 20-25 %. Aux Etats-Unis, par exemple, on avait attribué les résultats statistiquement moins bons des Noirs aux tests de quotient intellectuel (différence de quinze points environ) au fait que ces tests avaient été mis au point par les Blancs. En fait, on s'est aperçu que les tests mis au point par les Noirs donnaient les mêmes résultats. Les explications par le milieu social ou le niveau d'éducation ne se sont pas révélés plus convaincants : les résultats sont identiques même lorsqu'on met en concurrence des Noirs des milieux aisés et des Blancs des milieux défavorisés ». L'homme qui s'exprime ainsi, en toute liberté, dans les colonnes du Figaro-Dimanche (8-9 octobre 77), est le professeur britannique Hans. J. Eysenck.

Récemment il a publié un livre dont le titre, à lui seul, est tout un programme : *l'Inégalité de l'Homme*. Lors de la parution de cette interview dans le quotidien de M. Hersant, certains ont pu penser (le m.r.a.p. n'en faisait pas partie) qu'il s'agissait là d'une manifestation isolée, comme il s'en produit régulièrement. Il n'en était rien. Cette déclaration provocante s'insère en réalité dans une vaste offensive sur le thème de « l'Inégalité de l'Homme » dont les inspirateurs ne sont autre que les actifs responsables du GRECE (1), le groupement de Recherche et d'Etudes pour la Civilisation Européenne, qui a demandé, récemment, la saisie du livre de Patrice Chairhoff : « Dossiers Néo-nazisme » (Ed. Ramsey).

L'accusation que nous portons se fonde sur quatre constatations.

1. Le journaliste qui a interrogé pour le compte du Figaro le professeur Hans J. Eysenck est Alain de Benoist, (2) membre influent du GRECE et de la nouvelle droite intellectuelle. Il publie d'ailleurs de nombreux articles de réflexion et d'analyse dans *Eléments*, la revue doctrinale du groupe.

2. Alain de Benoist a lui-même donné une interview à *Eléments*. (N° 8-9) sur le thème « Contre tous les racismes ». Il déclarait en particulier : « Un antiracisme intelligent devrait être un racisme non idéologique qui ne devrait rien à l'universalisme ou à l'égalitarisme ». La dénonciation de l'égalitarisme rappelle étrangement les propos sur « l'Inégalité de l'Homme » du professeur Eysenck.

3. Le GRECE a organisé le 4 décembre dernier un colloque : « Les illusions de l'égalité ». Le professeur Eysenck y a pris la parole. Parmi les autres orateurs, citons Alain de Benoist déjà nommé, Thierry Maulnier, Julien Cheverny (expert au parti socialiste). Ce colloque a permis un florilège de citations dans l'esprit du GRECE : « La loi qui gouverne la vie, c'est la différenciation, l'inégalité » (Alain de

Benoist), « Une société totalement juste serait une société abominable », (Julien Cheverny), etc.

4. Le livre du professeur Eysenck, *l'Inégalité de l'Homme*, va être publié en France par les éditions Copernic (3). Or cette maison d'édition dirigée par Pierre Vial est intimement liée au GRECE. Dans le numéro 17-18 d'*Eléments*, sa création était ainsi saluée : « Parmi ses animateurs se trouvent des sympathisants du GRECE ».

La publication de l'entretien de Hans Eysenck dans *Le Figaro* ne doit pas surprendre. Les idéologues du GRECE, non contents de sévir dans leur propre revue *Eléments*, ont en effet transformé le quotidien de la rue du Louvre en organe de propagande anti-égalitaire avec la complicité bienveillante de Louis Pauwels (4), le nouveau responsable des pages littéraires du journal.

Cette offensive est dirigée, d'une part, contre les non-occidentaux (Noirs et Arabes) et d'autre part, à l'intérieur du monde occidental, contre les populations blanches les plus défavorisées, les plus exploitées. Le professeur Eysenck n'affirme-t-il pas dans *Le Figaro* : « Il ne fait aucun doute qu'il y a une corrélation entre le niveau intellectuel et l'appartenance à un groupe social donné. Toutes les enquêtes effectuées jusqu'à ce jour concordent sur ce point. Plus on monte dans la hiérarchie sociale plus le Q.I. est élevé. (N.d.l.r. : donc plus on descend, plus elle diminue). Si l'on admet que l'intelligence est largement déterminée par l'hérédité on peut considérer qu'il y a une base biologique à la diversification sociale » (5). Traduction : s'il y a si peu de fils d'ouvriers dans les facultés françaises et plus largement occidentales, c'est tout simplement parce qu'ils sont moins intelligents que les fils de bourgeois.

« Il ne s'agit pas de nier les différences existant entre les groupes d'individus, dit-il, mais à les faire coexister dans un ensemble harmonieux et satisfaisant pour chacun ». Selon Alain de Benoist chaque race possède des qualités. « On peut dire, poursuit-il, que chaque race est supérieure dans la mise en œuvre des réalisations qui lui sont propres. Les contacts que j'ai eu avec les Noirs aux U.S.A. et les Arabes au Moyen-Orient ont été passionnants. Mais, conclut-il, l'intérêt que je porte à ces cultures ne me permettra jamais de les apprécier de l'intérieur ».

Les tenants de l'apartheid ont poussé le raisonnement d'Alain de Benoist (reconnaissance du droit à la différence mais refus de l'égalitarisme) jusqu'à ses limites extrêmes. Au nom, précisément, du droit à la différence dont il se réclame, l'Afrique du Sud a mis en place un système de développement séparé des races. Les Noirs d'un côté, les Blancs de l'autre. Bien entendu, le pouvoir politique, les leviers de commande du pays sont entre les mains de la minorité blanche (l'élite selon le vocabulaire du GRECE). Eysenck n'affirme-t-il pas que les Noirs sont moins intelligents que les Blancs ? La boucle est bouclée. Le fameux droit à la différence n'est qu'un camouflage grossier destiné à perpétuer un système oppressif et fondamentalement raciste.

Les préoccupations d'Alain de Benoist ont été exposées de manière plus directe, plus franche, plus cynique aussi, par le professeur Barnard, lors d'une interview qu'il a accordée à *Eléments* (N° 11). Écoutons le chirurgien sud-africain :

citations

Les gens du GRECE pensent. Vous trouverez ci-dessous le résultat de leurs cogitations. Elles concernent des sujets très divers tels que la femme, l'armée, les Indo-Européens, le christianisme, etc...

— « Etre militaire c'est ce qu'il y a de plus étranger dans la société contemporaine. C'est apprendre aux gens à tuer. L'armée est placée sous le signe de la mort et c'est ce qui fait sa grandeur ». Raoul Girardet (*Eléments*, N° 10).

— « Les guerres sont des phénomènes naturels - c'est-à-dire des faits de nature ». Commandant X. (*Eléments*, N° 10).

— « La guerre génocide est née le jour où l'on a commencé à parler de « droits de l'Homme » ou de « conscience universelle ». Commandant X (*Eléments* du N° 10).

— « Il est indéniable que, n'étant pas identique à l'homme, la femme n'est pas son égale... A la puissance, la résistance, l'énergie, la combativité agressive, l'instinct de chasse, de conquête, de domination qui sont des caractères masculins, s'opposent les attributs de la femme : soumission, passivité, sensibilité, tendresse, réceptivité, intuition et sens des nuances ». Professeur Gilbert Dreyfus (*Eléments*, N° 14-15).

— « L'idéologie religieuse des peuples Indo-européens, leur cosmogonie, leurs pratiques liturgiques, etc. sont d'une richesse étonnante - bien supérieure à la pauvre systématique que nous présente la Bible ». Du même.



Eux aussi ont leurs « cols blancs ».

« Je suis contre l'hypocrisie égalitaire car il y a un fait biologique irréfutable : les hommes ne sont pas égaux. L'égalité absolue est un mythe. (Alain de Benoist militait en faveur d'un antiracisme qui ne « devrait rien à l'universalisme et à l'égalitarisme »). Il y aura toujours des leaders et des gens qui les suivent. La République d'Afrique du Sud est un pays pacifique en plein développement et où il fait bon vivre. Dans les autres pays africains, le départ des Blancs a provoqué un recul considérable dont on commence à peine à mesurer toutes les conséquences. Un pays ne peut que régresser lorsqu'il porte au pouvoir un Amin Dada et, malheureusement pour l'Afrique, il y a beaucoup d'Amin Dada ! J'estime que les Blancs n'ont pas à rougir de la couleur de leur peau ».

Le professeur Barnard est aussi contre l'intégration des Noirs. « Elle aboutirait, explique-t-il, à donner la majorité aux Noirs ».

Voilà qui est clair et précis. Un peu plus loin il ajoute, sans rire : « D'une certaine façon, l'apartheid protège les Noirs en leur permettant de se développer à leur rythme » (Alain de Benoist parle de « faire coexister les races dans un ensemble harmonieux »). L'apartheid protège les Noirs, dit Barnard. Et les cinq cents morts de Soweto ? Et l'exploitation, et la négation de tout un peuple ? Et l'oppression ? Et la discrimination raciale ? Et les camps de regroupement ? Et la misère ?

Barnard, comme d'ailleurs le GRECE, s'en moque. La preuve ? *Eléments* a publié en novembre 1976 (N° 17-18) un article intitulé : « Un exemple de décolonisation : le Transkei ». L'envoyé spécial, dont le lyrisme douteux a de quoi inquiéter, n'hésite pas à écrire : « A l'inadmissibilité de l'idée de ségrégation s'oppose

la générosité de l'apartheid (développement multi-national séparé) dont l'indépendance du Transkei constitue le corollaire ».

D'après lui, ces incidents n'ont pas été spontanés, « Soutenus et armés par les services secrets soviétiques, explique-t-il, les terroristes sud-africains ont tenté ainsi de saboter la rencontre Vorster-Kissinger ».

le g.r.e.c.e. autour de nous

Le Groupement de Recherche et d'Etudes pour la Civilisation Européenne édite de nombreuses publications. En voici la liste : *Eléments* (bimestriel de luxe dont le prix varie en fonction de la pagination). Directeur général : Roger Lemoine, rédacteur en chef : Claude Valla assisté de Michel Marmin et Patrice Plunkett, éditorialiste : Robert de Herte (pseudo d'une personnalité connue), rédacteurs et signatures : Jean Mahire, Louis Pauwels, Jean Cau, Raspail (membre du P.F.N.), Roland Gaucher (P.F.N. et Minute), Quentin-Blaisy, François d'Orcival (véritable nom : François Larache), D.S. Delorme, Jean Varenne, Michel Mourlet (Valeurs actuelles), Debray-Ritzen, etc...; *Nations - Armée*, dirigée par le Général (C.d), Jean Gallet; *Etudes et Recherches* (revue doctrinale); *Lettre d'information pour une nouvelle éducation; Nouvelle école*.

Parmi les organismes, sociétés et publications avec lesquels le GRECE entretient des liens : *Le Figaro*, le groupe Bourguine (*Valeurs Actuelles* et *Spectacle du Monde*), Editions Copernic, Association française pour la défense de la culture, Exil et Item, *Question de...* (dirigée par Pauwels), Editions Celtiques.

Le GRECE est divisé en trois unités de travail : 1. secrétariat, étude et recherches (resp. Lionel Rondouin) - 2. Groupe d'études pour une nouvelle éducation (resp. Fabrice Valcleureux) - 3. Comité de liaison des officiers et sous-officiers de réserve (resp. Philippe Conrad).

Le GRECE a également mis en place des Unités Régionales, formées de cercles à Lyon, Bordeaux, Nice (cercle Jean Médecin, inauguré par Jacques Médecin, maire de Nice, ministre du Tourisme), Lille, Toulouse, etc... Enfin le Groupement organise régulièrement des colloques dans toute la France.

N'était l'ampleur de la répression en Afrique du Sud, ces propos, qui semblent sortir tout droit d'un livre d'espionnage de catégorie B, prêteraient à sourire.

Une lecture attentive et complète de la collection de *Eléments* nous permet de conclure que le GRECE est un mouvement :

1. Qui diffuse des idées racistes même si elles se camouflent derrière une phraséologie astucieusement prudente.
2. Opposé à l'égalité entre les individus et groupes d'individus.
3. Anti-chrétien (voir notre encadré).
4. Anti-féministe (voir encadré).
5. Anti-pacifiste (voir encadré).

Un air connu qui rappelle de mauvais souvenirs. Les antiracistes doivent se mobiliser pour faire échec à l'entreprise néfaste du GRECE qui étend ses tentacules sur la société civile avec l'objectif évident de créer les conditions psychologiques et intellectuelles favorables à la renaissance et à l'expansion d'idéologies contre lesquelles le m.r.a.p. a toujours combattu : le racisme, le nazisme.

Stéphane MAYRESTE

1. Le GRECE est né en 1968 après les événements de mai.

2. Alain de Benoist (34 ans) est journaliste. Il collabore au très réactionnaire *Courrier de Paul Dehème* et signe des articles dans les publications du groupe Bourguine (*Valeurs Actuelles* et *Spectacle du monde*). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Avec ou sans Dieu ?*, *Nietzsche : morale et grande politique*, *Vu de droite*. Il est également rédacteur en chef de la revue *Nouvelle école*, une des publications du GRECE.

3. Pierre Vial, directeur des Editions Copernic commente : « Il n'existe pas d'équivalent à droite à ce que peut être à gauche un éditeur comme François Maspéro ». L'objectif des Editions Copernic est sans doute de combler ce vide.

4. De nombreuses personnalités du monde des arts appartenant au GRECE signent des articles dans le Figaro-littéraire. Il s'agit, entre autres, de Alain de Benoist, du professeur Debray-Ritzen de Jean Raspail, Louis Pauwels, etc...

5. Voir le numéro de *droit et liberté* du mois de novembre.

exposition

art précolombien

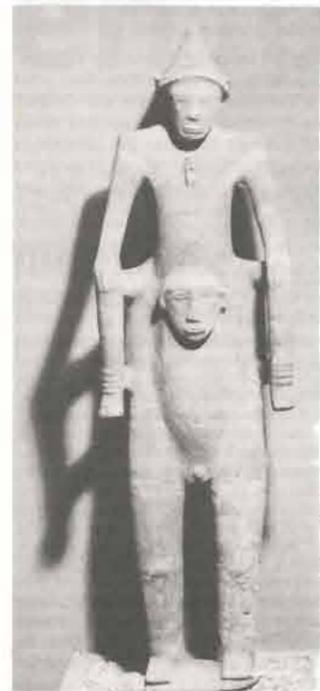


Photo : Musée du Petit-Palais.

caïn, est surtout représenté par les metates (meules à broyer) et par les tables de pierre. La sculpture y atteint un équilibre remarquable : c'est le cas de figures superposés de la civilisation de Barilles (Panama 300 - 500 ap JC) qui suggèrent des interprétations socio-politiques et mythico-religieuses. Elles nous montrent une société déjà hiérarchisée et contrastent avec le patrimoine des autres civilisations contemporaines.

La représentation constante de félins dans les objets du culte et de la vie quotidienne est un autre élément plastique étroitement lié au monde mythique de ces cultures précolombiennes, dont la mythologie, la vision du monde étaient tout à fait différentes des nôtres.

On peut rêver à ce qu'auraient pu nous apporter ces civilisations, si la rencontre de ces peuples avait été autre que la conquête.

Au Petit Palais, jusqu'au 12 février 1978.

Mireille CARRERE

Statuette provenant du centre de cérémonies de Baniles - Chiriqui - Panama.

Deux expositions regroupent des objets du Pérou d'une part, du Panama et du Costa Rica, pour la première fois à Paris, d'autre part. Elles nous permettent de suivre le développement des civilisations de ces pays avant l'arrivée des conquérants espagnols.

La diversité des céramiques, des sculptures en pierre et pour le Pérou, de très beaux tissus également, complète notre connaissance de ces cultures si éloignées et si précoces. La céramique, caractérisée le plus souvent par des motifs géométriques et animaux stylisés, répétés de façon régulière est le témoignage de civilisations dont les populations étaient composées de très petits agriculteurs : « *Les objets d'art naissaient directement du travail quotidien d'une société, ce qui signifie que tout agriculteur était en même temps un artisan, et chaque artisan un artiste.* »

Le travail de la pierre, caractéristique de l'art autochtone améri-

tique moderne), l'anthropologie, à ses débuts, a confondu cette notion purement biologique avec les productions sociologiques et psychologiques des cultures humaines.

Il a été rappelé que, dès l'époque du pithécantrophe, les groupes humains se sont différenciés : les isolats géographiques ont donné des sous-espèces auxquelles ont correspondu des diversifications génétiques, même si l'espèce humaine forme un ensemble continu de populations unies par les liens de la sexualité et des migrations.

Beaucoup de questions ont porté sur les différences visibles (caractères anatomiques et physiologiques). Or il se trouve que la génétique des populations reste précisément impuissante devant ces caractères visibles et qu'elle nous impose d'autres critères.

Aucune explication ne prévaut concernant la couleur de la peau par exemple.

De plus, certains caractères retenus pour différencier les races ne sont plus valables : la taille par exemple qui est conditionnée par le milieu (alimentation etc.).

M.C.

Pierre Paul Grossé a souligné que les caractères raciaux sont des caractères neutres, que la race pure n'existe pas et qu'il n'y a que des variations quantitatives de gènes entre les groupes humains.

De même l'anthropologue Georges Balandier rappelle qu'il n'y a aucune corrélation entre niveau intellectuel et race. Là encore, influence du milieu et aptitudes individuelles. Tous les tests effectués ne peuvent avoir qu'une seule interprétation : Est-on ajusté à la civilisation qui a produit le test ?

Concernant le racisme, Georges Balandier rappelle que certains critères biologiques ou physiques ont été et sont utilisés pour définir des inégalités et pour permettre des dominations. Il en est de même pour les différences de sexe et de génération. La fin du débat a souligné que l'espèce humaine allait vers un métissage progressif, mais que c'étaient les mentalités qui devaient se transformer en même temps que la biologie, faute de quoi les inégalités sociales subsisteront toujours.

cinéma

quitter thionville

Le jeune cinéaste Algérien Mohammed Alkama, vient de réaliser un film militant d'un grand intérêt sur l'immigration. Il a peint d'une caméra habile et allant toujours à l'essentiel, des portraits de travailleurs immigrés aux prises avec les dures et injustes conditions de vie qui leur sont faites en France.

En toile de fond, la mort lente de la sidérurgie française dont Thionville est le cœur. Tous les travailleurs de la région, qu'ils soient lorrains, souvent eux-mêmes de lointaine origine étrangère, ou immigrés, — mais souvent leur sueur a mouillé notre sol depuis 15, 20 ou 25 ans — tous aujourd'hui sont confrontés à de terribles difficultés et au chômage. Les grandes sociétés, qui ont accumulé tant de richesses sur le dos de ces travailleurs, s'appuient et utilisent le racisme pour faire porter aux travailleurs immigrés les responsabilités de la crise et du chômage et mieux faire accep-

ter leur licenciement camouflé en « *droit au retour* » accompagné du fameux « *million* ».

On ne saurait trop recommander à tous nos militants d'organiser des débats autour de ce film, qu'ils peuvent obtenir au siège du m.r.a.p. au prix de 950 F + frais de port.

Laura MZA

l'authentique procès de Carl Emmanuel Jung

Un procès imaginaire, intemporel, d'un criminel de guerre, Carl Emmanuel Jung, qui a l'aspect de « *M. tout le monde* », bon père de famille, aimant la grande musique...

Si le fond du film de Marcel Hanoun est extrêmement important et toujours actuel (le film a été réalisé en 1966), en témoigne l'affaire Kappler, le procès Menten etc., sa forme est, elle aussi, digne d'intérêt. En effet, c'est avec le



Jung interprété par Gérard Vaudren.

décalage de la traduction que nous percevons les débats de ce procès, le son prenant ici le pas sur l'image (en noir et blanc, plate, sur fond noir). Le ton monocorde du traducteur, qui nous transmet les témoignages, les interventions de Jung et les déclarations des juges, offrent une certaine distanciation par rapport aux faits qui ne sont pratiquement jamais mon-

trés au spectateur. Ce décalage son/image ajoute encore à l'horreur du récit des témoins venus raconter à la barre du tribunal les sinistres crimes de Jung.

Film à voir certes, mais il est à craindre néanmoins que la forme, aussi intéressante soit-elle, ne rebute le grand public et ne lui en occulte le contenu.

PK

nous sommes des juifs arabes en Israël

Entre 1948 et 1960, un million de « *Juifs arabes* » (comme beaucoup se nomment eux-mêmes) ont émigré en Israël, venant d'une douzaine d'Etats arabes : 280.000 du Maroc, 160.000 d'Irak, 150.000 d'Algérie, 120.000 de Tunisie, 90.000 d'Égypte, 80.000 des deux Yemens, 40.000 de Libye, 30.000 de Syrie-Liban. Ils représentent aujourd'hui plus de 65 % de la population israélienne... et, sur 120 députés à la Knesset, n'ont que 21 représentants ! « *Nous sommes des Juifs arabes en Israël* » (1) d'Igaal Niddam, Prix de la Presse au Festival International du Film Francophone (Cabourg, 1977) et

Grand Prix du Challenge International Art et Essai (Thessalonique, 1977) est la première expression cinématographique, sans doute, de la révolte et des revendications des Juifs originaires des pays arabes, face à l'establishment eurocentriste de Tel Aviv, même si, tant s'en faut, une grande partie de la communauté sépharade n'éprouve pas les sentiments favorables aux Palestiniens que les membres de leur communauté interviewés expriment ici. Ce sont eux, et cela est frappant dès que l'on débarque en Israël, comme j'ai pu l'observer de visu récemment, qui donnent au pays cet aspect « *oriental* » dans le compor-

tement, la nourriture, la musique, la façon d'être « *levantins* » diraient avec dédain les leaders sionistes « *historiques* ». Et c'est là que ce film, à travers leurs revendications culturelles et politiques librement exprimées, est un document de première importance pour le conflit israélo-arabe. En effet, le leitmotiv de très nombreux sépharim interrogés est le suivant, grosso modo : « *Que l'on nous laisse jouer le rôle naturel qui nous revient, celui de trait d'union entre Israël et les Arabes, car tout, notre langue (beaucoup d'« *Orientaux* » parlent arabe ou un sabir arabo-hébraïque, entre eux), notre culture d'origine, nos comportements nous permettraient d'accélérer le processus de paix avec les Palestiniens* ». Par ailleurs, tous les Palestiniens, travailleurs ou notables, interrogés dans ce film, dont la plupart ne cachent pas leurs sympathies pour l'OLP, reconnaissent avec spontanéité combien leurs rapports sont beaucoup plus aisés avec les « *Juifs arabes* » qu'avec les autres Israéliens.

Tout au long de ce document à travers les interventions de musiciens judéo-marocains, d'une vieille yéménite (le Yémen a fourni au jeune Israël une source qui turelle encore très vivace), d'intellectuels judéo-égyptiens ou nord-africains, d'un kibboutnik ou d'un industriel nés en Irak, d'institutrices venues de Tunisie, d'un couple marié dont le conjoint est un Palestinien arabe, d'Elie Eliachar, juif libanais, président d'honneur du Conseil pour la paix israélo-arabe, du vice-ministre des Télécommunications venu du Maroc, d'étudiants d'origine marocaine, d'intervenants, nés en Algérie etc., un seul et même credo : la fierté d'une culture judéo-arabe sépharite vivante, la revendication de la reconnaissance d'une

identité « *juive arabe* » de plus en plus majoritaire, le blâme pour l'intransigeance maladroite, « *criminelle* » même disent certains, des stratèges israéliens de l'establishment ashkénaze vis-à-vis des voisins arabes. Tous sont partisans d'une coexistence en paix avec ces mêmes voisins pour lesquels une familiarité « *sémitique* » est profondément ressentie. Si la deuxième génération judéo-arabe des jeunes est passionnément désireuse d'être intégrée à la société israélienne, ce n'est pas à la main mise politico-culturelle euro-américaine sur le pays qu'ils se réfèrent, mais à un Israël plus chaleureux, proche-oriental et méditerranéen qui intérioriserait certains traits culturels fondamentaux de la culture de leurs pays arabes d'origine.

Ajoutons que ce film 16 mm en couleurs, qui parfois pêche par la longueur de certaines des interviews, offre quelques très belles images et une foule de visages bruns qui sont un gage pour la paix de demain.

Yves THORAVAL.

(1) Film disponible chez l'auteur : I. Niddam, Chemin du Vidollet, 1249, Dardagny (Genève), (SUISSE).

l'enchaînement

Le film « *L'Enchaînement* », de Jean-Daniel Simon, consacré à Angela Davis, sort à Paris dans trois cinémas le 18 janvier.

Auparavant, il a été présenté en avant-première au cinéma « *L'Ariel* », à Lille, en présence d'Angela Davis elle-même. Cette soirée avait le soutien du comité lillois du m.r.a.p.

On annonce également la parution très prochaine, aux Editeurs

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS
DEBARRAS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE
ETRANGERS
sur simple appel téléphonique

s.a.r.l.

capital 50.000 F.

Denis DRAÏ

16 av. Ledru Rollin - 75012 PARIS
344.40.96 343.19.11 307.18.47
met à votre disposition pour tous vos transports
des véhicules de 300 kgs à 6 tonnes

Adolphe

prêt-à-porter féminin

15, boulevard Poissonnière
75009 PARIS - Tél. 233.63.70

Français Réunis, du livre de Claude May portant le même titre que le film, et qui relate les conditions dans lesquelles celui-ci a été tourné.

Livre et film évoquent d'une façon particulièrement intéressante les données actuelles du racisme et de la répression politique aux Etats-Unis et les luttes qui sont menées par Angela Davis et l'organisation qu'elle anime, pour s'y opposer.

harlan county u.s.a.

Ce documentaire est un film militant (de Barbara Kapple) dont le premier mérite est de rappeler que la lutte des classes existe même aux Etats-Unis. Il retrace les péripéties du conflit qui a opposé de tout temps les mineurs de Harlan, dans le Kentucky, à leurs patrons qui, dernièrement, refusèrent, treize mois durant, l'adhésion de leurs employés au syndicat susceptible de les faire bénéficier des conventions collectives.

Harlan county U.S.A., restitue tout un pan de la mémoire ouvrière américaine et, à ce titre, c'est une œuvre qui fait honneur au cinéma d'outre-Atlantique, en nous donnant à voir une « autre Amérique » : celle de la dignité humaine. **D.D.**

les chasseurs

Un film capital, à voir absolument... Le réalisateur continue son analyse spectrale de l'histoire contemporaine grecque. Des notables hellènes découvrent en 1977, lors d'une chasse, le cadavre d'un maquisard communiste tué pendant la guerre civile (1946-49). A partir de cet événement, chacun des « chasseurs » va revivre son passé, personnel et social, de façon à la fois réaliste et fantasmagorique. Angelopoulos n'hésite pas à appréhender, en historien et en artiste, un passé politique jusqu'à maintenant tabou en Grèce.

Les personnages revivent leur passé et simultanément anticipent sur leur présent, allant jusqu'à mimer leur propre mort collective sous les balles vengeresses de leurs victimes éternelles : les exploités. Les plans-séquences sont nombreux qui, par le truchement de psychodrames successifs, forment un puzzle excitant pour l'intelligence et la sensibilité.

D.D.

les tziganes montent au ciel

Une belle histoire d'amour sur un fond musical envoûtant comme savent l'être les chants tziganes, voilà ce que nous conte le réalisateur soviétique Emile Lotianu.

Les moyens ne faisant pas défaut au metteur en scène : images somptueuses (trop même), importante figuration — on aurait souhaité voir autre chose que cette mièvre adaptation d'un récit de Maxime Gorki. En effet, tout au long de son film, Lotianu nous débite des fadaises sur les tziganes. Il nous les montre soit sous les traits de pauvres hères en perpétuelle mouvance, ou bien sous les traits de voleurs de chevaux (tel Zobar le héros du film), ou bien encore, telle la ravissante Radda, comme une sorcière envoûtante qui conduit à sa perte tout homme qui tombe amoureux d'elle.

Domage, à cette œuvre passagère, on aurait préféré avoir un film du style des « Chevaux de feu ».

Patrick KAMENKA

la ballade de bruno

Un film qui vient à point nommé dans un pays — la R.F.A. — où la chasse aux sorcières, aux marginaux de toutes sortes, bat son plein...

Werner Herzog dresse ici un tableau particulièrement pertinent de ce « fascisme ordinaire » qui s'installe un peu partout en Europe et en Amérique du Nord. Si la répression brutale existe encore, elle tend néanmoins à s'effacer et à se métamorphoser en douce violence, avec sourires à la clé : (Cf. le comportement de l'employé de banque venant signifier l'expulsion et la saisie. Au bout du compte, c'est toujours l'individu qui est brimé et brisé parce qu'il vit dans une société qui n'est pas à sa mesure et où tout véritable échange est banni (impossibilité de communiquer vu la multiplicité des langues, rapports fondés sur la dialectique du maître et de l'esclave, de l'être et de l'avoir, etc.)

Le suicide, alors, apparaît comme l'unique solution dans un univers aseptisé où, seule, la conformité à la norme permet de survivre. Film à méditer même si on n'en partage pas le pessimisme...

Daniel DESPONTS



D.R.

Les tziganes montent au ciel : Grigori Grigorion dans le rôle de Leibo Zobar.

livres

l'africaine du sud en sursis

La propagande de l'apartheid dispose d'énormes moyens. Elle cherche à légitimer la domination de la minorité blanche sur l'immense majorité du peuple sud-africain. Un moyen privilégié de cette propagande : le mensonge. C'est sans doute le mérite principal du livre de Marianne Cornevin « **L'Afrique du Sud en sursis** », que d'avoir, avec les talents d'historienne de l'Afrique qu'on lui connaît, fait un sort aux affabulations des racistes concernant par exemple l'antériorité de la présence des Blancs dans cette région, ou l'éparpillement national des Sud-Africains noirs.

Avec un luxe de détails et une documentation fournie, l'auteur démonte peu à peu le monstrueux édifice des justifications du racisme. On découvre comment, au cours des siècles, s'est développé la spoliation nationale des Africains de cette région du continent, pour aboutir à ce qu'est aujourd'hui l'apartheid.

Les appréciations portées sur la situation immédiatement contemporaine et le mouvement de libération pourront amener certes la discussion. Mais la solution n'est-elle pas dans les mains de ceux qui se battent sur place ? Le livre de Marianne Cornevin demeure, en toute occurrence, un

instrument de travail solide, et un livre plein d'intérêt.

Aux Editions Hachette

dieu est-il raciste ?

Dieu serait-il raciste ? C'est la question que pose le dernier numéro de la revue catholique « **Cultures et foi** ». Dans le passé, la religion a souvent été utilisée pour justifier la domination d'un groupe d'homme sur un autre. Les maîtres d'esclaves surent produire une théologie qui apportait une utile caution à l'exploitation dont ils profitaient. Aujourd'hui, les racistes de l'apartheid, ou même, les féodaux rétrogrades de l'Arabie Saoudite savent faire de leurs « **Livres Saints** » respectifs, d'excellents codes d'injustice.

Pourtant, en opposition à ces éléments fort bien analysés, on trouve un nombre croissant de croyants pour qui l'action pour la justice est indissociable de la foi. Albert Lévy, secrétaire général du m.r.a.p., témoigne pour sa part de l'importance de la participation

des croyants, et notamment des chrétiens, dans l'action antiraciste, dans et hors le Mouvement. Un document original et utile.

M.M.

Cultures et foi, Cahier n° 58, 5 rue Sainte-Hélène, 69002 (7 frs) CCP Lyon 102-03 N (Education permanente - Cultures et foi).

racines

Deux millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis en six mois, plus de trois mille personnes faisant la queue devant le magasin d'un libraire de Los Angeles pour obtenir un autographe de l'auteur, la vitrine de l'éditeur new-yorkais soumise au pillage, plus de 250 collégiés organisant des cours sur le roman, 130 millions d'Américains représentant 85 % des possesseurs d'un téléviseur suivant les 12 heures de feuilleton réparties sur 8 épisodes de la version télévisée du roman, qui bat ainsi tous les records d'écoute, y compris celui du raciste « **Autant en emporte le vent** ». C'est « **Racines** » (Roots), le roman d'un noir Américain, Alex Haley, qui est édité en France (1) et dont nous allons voir la version télévisée sur les écrans de la télévision française.

Le succès de « **Roots** », compte-tenu d'une opération publicitaire magistrale, bien américaine, tient au besoin de la recherche de ses origines, à la quête d'identité auxquels les Américains sont très sensibles. En ce qui concerne les Noirs, qui sont les seuls Américains à ne pas être venus sur ce continent de leur plein gré, cette recherche de leur identité est la condition préliminaire essentielle à leur combat pour l'égalité aux Etats-Unis.

C'était le but des Black Panthers et du Black Power, et même si les moyens employés par ceux-ci les ont menés à leur perte, ils avaient fait accomplir un grand pas en avant aux Noirs américains dans ce domaine.

« **Racines** » c'est l'histoire d'une famille noire depuis 1750, en Afrique, avec la capture du lointain ancêtre par les « *toubabs* » (les Blancs), la traversée, l'horrible esclavage des débuts, les générations qui se succèdent et leur comportement au long de l'histoire des Etats-Unis : la guerre d'indépendance, les révoltes d'esclaves, la Guerre de Sécession. Les divers aspects de l'esclavagisme apparaissent : la cruauté du début, puis l'interpénétration de la vie des maîtres et des esclaves, le paternalisme qui, au-delà de la cruauté, crée parfois une complicité profonde et ambiguë entre l'esclave et son maître.

Tout au long du roman, c'est l'histoire du peuple noir qui nous est contée : son exil, son adaptation à son nouveau milieu, la résistance des grands rebelles noirs (Turner, Toussaint, Prossner, etc.), l'immense résistance passive de la masse noire qui ralentit la cadence du travail, brise les outils ou freine l'action des Sudistes pendant la Guerre de Sécession. La dernière période jusqu'à nos jours est plus brièvement tracée par Alex Haley. Elle mène à une relative réussite du père de l'auteur dans le cadre des structures américaines et cela peut jeter un doute sur les véritables intentions de Haley, par ailleurs auteur d'une très valable « **Autobiographie de Malcolm X** ». Mais il nous suffit de savoir que son roman a recueilli la caution de James Baldwin et des leaders Noirs qui, dans « **Time** » du 14 février dernier, ont déclaré qu'ils considéraient que « **Racines** »

revivait la conscience noire américaine et que « *rien n'était possible tant qu'on n'aura pas assumé notre négritude* ». Parallèlement, un sondage réalisé au lendemain de l'émission télévisée a montré que le nombre des Blancs admettant l'existence de la discrimination à l'égard des Noirs s'est accru de 10 %.

S'il est vrai, comme le dit Alex Haley, que le sort des Noirs est indissolublement lié à celui des Blancs, le combat doit encore être poursuivi pour obtenir l'égalité des droits de tous les Américains dans la coexistence de cultures et de traditions qui sont à la fois opposées et complémentaires.

Robert PAC

(1) Editions Alta.

livres reçus

— **Les juifs et le monde moderne.** Annie Kriegel tente dans ce livre de démontrer « *l'échec* » de la rencontre entre les tentatives d'émancipation des juifs et les idéologies socialistes. Par ailleurs, elle met en parallèle les luttes de libération des Noirs et des juifs, oubliant par trop les luttes exemplaires de certains peuples du Tiers-Monde, des peuples arabes en particulier. Quant à sa première démonstration, brillante au demeurant, elle peut ouvrir la porte à de fructueux débats.

Editions du Seuil

Une certaine rage. A la fois journal de bord et pamphlet, (parfois un peu décevant et « *Gotha de la gauche* »), ce dernier ouvrage du fils de F. Mauriac est le reflet des combats judiciaires ou autres de l'auteur pour les droits de ces obscurs de la jungle urbaine : immi-

grés, prisonniers, paumés, marginaux et opprimés de tous genres par un système social, totalitaire à sa façon.

Editions R. Laffont

Le grand rabbin Kaplan. Interrogé par P. Pierrars, le Grand Rabbin de France témoigne de la vitalité du Judaïsme de notre pays et demande « *justice pour la foi juive* » dans un pays où vit la 4ème communauté juive mondiale. Jacob Kaplan a derrière lui une vie consacrée à la spiritualité mais c'est aussi comme homme politique de premier plan.

Il s'exprime ici, dans un plaidoyer pour le sionisme qui pourra sembler discutable à nombre de juifs de France.

Editions Le Centurion

L'enfant tzigane. J.C. Sangan, auteur de « *Une école chez les Tziganes* » (1), consigne ici, dans une brochure ronéotée (à commander chez l'auteur, 11 rue du J. Bootz, 5300 Laval), son expérience, qui doit intéresser tout pédagogue, de la scolarisation et de l'adaptation de l'enfant tzigane à l'école, dégageant ainsi une pédagogie adaptée aux enfants nomades.

(1) Editions droit et liberté

Nuit noire. C'est le titre d'un grand roman de l'un des écrivains américains actuels les plus doués et les plus anticonformistes des USA. Débutant sur une horrible description du massacre par les Alliés de la ville de Dresde, transformée en torche géante par Churchill, ce livre est le roman féroce et ambigu des derniers instants d'un américain dont on ne sait s'il s'est mis, adhérent au nazisme, au service de la propagande de Berlin ou s'il a été un espion allié lâché au cœur de l'appareil de propagande hitlérien.

Editions du Sagittaire

Y.T.

Sam Levins
sellier
sacs
ceintures
accessoiriste
Maroquinerie
République
144-146, bd de la Villette - Paris-19°
Tél. : 206-11-57

JERSEYS DE LUXE
TRICOTS DE LUXE
Margaret
5, Rue Magenta - 93-PANTIN
Téléphone : 845-39-40 et 39-41
MÉTRO : PORTE DE LA VILLETTE

nos frères les esclaves

L'étude ci-après nous paraît de nature à intéresser les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique. Elle propose en effet des thèmes utiles de réflexion à ceux qui voudraient étudier avec leurs élèves l'histoire du racisme - de l'esclavage des nègres à la condition actuelle des travailleurs immigrés -, leur faire prendre conscience des résistances auxquelles se heurta si longtemps le projet d'abolition de l'esclavage, de la récence relative de cette abolition, ou encore de la situation de la classe ouvrière à cette époque, comparée à celle des esclaves des colonies.

Le Bureau du C.L.E.P.R.

Les années qui précèdent la révolution de 1848 sont marquées par une intense lutte des idées, une agitation politique permanente autour du problème des libertés démocratiques, de **La Liberté**. L'abolition de l'esclavage, vieux rêve de la France révolutionnaire, objet des luttes constantes des peuples antillais et guyanais, n'échappe pas au mouvement. Rétabli par Napoléon Bonaparte, l'esclavage reste un des stigmates les plus odieux de la défaite des forces démocratiques et du retour à la monarchie.

Portée au pouvoir par la révolution de 1830, la bourgeoisie louis-philipparde s'accroche très bien de la situation. Pourtant, certains thèmes « démocratiques » de sa propagande se voient quel-

ques » de sa propagande se voient quelque peu écornés par une réalité qui les contredit de front. Des idéologues comme Toqueville vont essayer de trouver une « solution » acceptable pour les intérêts en cause.

C'est ainsi que, prônant l'émancipation des esclaves, il leur interdit l'accès à la propriété :

« Si les nègres émancipés, ne pouvant ni demeurer en vagabondage, ni se procurer un petit domaine, en étaient réduits pour vivre à louer leurs services, il est très vraisemblable que la plupart d'entre eux resteraient dans les sucreries... Qu'on y regarde de près, l'on verra que l'inter-

diction temporaire de posséder la terre est non seulement, de toutes les mesures exceptionnelles auxquelles on peut avoir recours, la plus efficace, mais aussi, en réalité, la moins oppressive. En interdisant momentanément aux nègres la possession de la terre, que fait-on donc ? On les place artificiellement dans la position où se trouve naturellement le travailleur d'Europe. Assurément, il n'y a pas là de tyrannie et l'homme auquel on n'impose que cette gêne au sortir de l'esclavage ne semble pas avoir le droit de se plaindre. »

A l'opposé, une pétition circule en 1844 parmi les ouvriers parisiens. On y entend le langage généreux de la solidarité réelle. Alors que certains propagandistes de l'esclavage prennent pour justification le fait que les ouvriers vivraient encore plus misérablement que les esclaves à la survie desquels le maître est directement intéressé, « la classe ouvrière » répond :

« Les soussignés ouvriers de la capitale ont l'honneur, en vertu de l'article 45 de la Charte Constitutionnelle, de venir vous demander de bien vouloir abolir dans cette session, l'esclavage. Cette lèpre, qui n'est plus de notre époque, existe cependant encore dans quelques possessions françaises. C'est pour obéir au grand principe de la fraternité humaine, que nous venons vous faire entendre notre voix en faveur de nos malheureux frères, les esclaves. Nous éprouvons aussi le besoin de protester hautement, au nom de la classe ouvrière, contre les souteneurs de l'esclavage, qui osent prétendre, eux qui agissent en connaissance de cause, que le sort des ouvriers fran-

çais est plus déplorable que celui des esclaves. Aux termes du « Code Noir », édition de 1685, articles 22 et 25 les possesseurs doivent nourrir et habiller leur bétail humain; il résulte de publications officielles faites par le ministère de la Marine et des Colonies qu'ils se déchargent de ce soin, en concédant le samedi de chaque semaine aux esclaves. Ceux de la Guyane française n'ont même qu'un samedi nègre par quinzaine, contrairement aux défenses de l'article 24 du Code Noir et aux pénalités de l'article 26.

L'ouvrier s'appartient, nul n'a le droit de le fouetter, de le vendre, de le séparer violemment de sa femme, de ses enfants, de ses amis. Quand bien même les esclaves seraient nourris et habillés par leurs possesseurs, on ne pourrait encore les estimer heureux, car, comme l'a si bien résumé M. le duc de Broglie, il faudrait autant dire que la condition de la bête est préférable à celle de l'homme, et que mieux vaut être une brute qu'une créature raisonnable. Fiers de la sainte et généreuse initiative que nous prenons, nous sommes sûrs que notre pétition aura de l'écho dans notre noble patrie, et nous avons confiance dans la justice des députés de France ».

Paris, 22 janvier 1844. Signé : Julien Gallé et 1505 signatures.

Les « députés de France » resteront sourds à l'appel des ouvriers. Il faudra attendre le soulèvement populaire de 1848 pour que leur voix puisse enfin prédominer, rejoignant celle des esclaves, et impose avec eux, « l'abolition ».

Théo SAINT-JEAN



du nouveau au musée de l'homme

Pour ceux qui passaient rapidement devant les 330 crânes et les 30 squelettes entiers de l'ancienne salle d'anthropologie du Muséum de l'Homme, la rénovation de la galerie constitue une agréable surprise, mais surtout, un enrichissement considérable. Il est vrai que l'ancienne présentation datait de 1937 et que, depuis lors, bien des conceptions se sont affinées dans une science qui n'en était à l'époque qu'aux balbutiements.

Réalisée par André Langaney (1), sous la direction du professeur Gessain, titulaire de la chaire d'anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle, la nouvelle présentation est passionnante à maints égards. D'une conception très pédagogique, elle permet une approche relativement accessible des découvertes récentes de l'anthropologie et de la génétique. Deux circuits se font face. L'un concerne l'homme pris en tant qu'individu, l'autre montre les différentes populations humaines. Une fois de plus, on découvre combien la connaissance scientifique peut aller à l'encontre des idées reçues.

Longtemps, l'anthropologie a été considérée comme la « science des races humaines ». Désormais, il faut déchanter. Des études très détaillées expliquent, photographies à l'appui, la variété extrême des combinaisons génétiques, insoupçonnable de prime abord, où les caractères extérieurs des individus nécessairement privilégiés par « le bon sens », apparaissent d'autant plus évidents qu'ils sont relayés par des classifications purement culturelles.

Un exemple frappant est donné avec deux groupes de Touareg, séparés au 17^e siècle et ayant pratiqué depuis une stricte endogamie. En trois siècles seulement leur patrimoine génétique respectif s'est considérablement différencié.

L'objet de la science n'est pas, bien sûr, de corroborer les intuitions morales que peuvent avoir les hommes. Le caractère scientifique de cette présentation n'en présente pas moins, pour les antiracistes, un intérêt particulier, dans la mesure où elle remet en cause la classification même des hommes en races, et enlève aux racistes une des bases de leurs théories. Au reste, il n'est pas étonnant de constater qu'ils doivent s'appuyer sur une argumentation anti-scientifique, ou sur les « trous » de la science, sur ce pour quoi personne ne peut revendiquer l'autorité de la connaissance et de la démonstration.

On attend donc avec impatience la partie audiovisuelle qui doit enrichir encore cette salle passionnante, mais déjà, on ne peut que conseiller vivement aux enseignants et aux éducateurs d'utiliser au mieux cet excellent instrument de formation et d'information.

(1) André Langaney a écrit un article dans le numéro 359 de droit et liberté, sous le titre : « L'anthropologie à contre-courant ».

l'enseignement du respect

Pour que les jeunes chrétiens sachent ce que sont les juifs : « **A l'écoute du judaïsme** ». Une plaquette de 64 p. (Ed. du Chalet, 8, rue Madame, 75006 Paris. 18 F.)

Voici une petite « somme » sur l'essentiel du judaïsme, réalisée en équipe à l'initiative du Centre National de l'Enseignement Religieux (catholique). Elle est destinée aux jeunes chrétiens. Dans l'équipe de rédaction, on trouve entre autres le nom de Colette Kessler, directrice du Talmud Tora de l'Union israélite libérale de Paris, et de deux religieuses de N.D. de Sion.

Ce livret comporte quatre chapitres : La Bible et la Tradition orale, ce qu'elles sont pour le peuple juif. Les caractères spécifiques de ce peuple : élections, al-

liance, messianisme. Les attitudes fondamentales de l'homme juif devant Dieu. La sanctification du temps : Shabbat et fêtes. On trouvera également des notes sur la communauté juive de France, quelques beaux textes du florilège juif, un regard sur l'histoire, un lexique, une courte bibliographie, une table détaillée pour faciliter l'usage.

Le but des auteurs a été « d'aider à comprendre le judaïsme comme il se comprend lui-même ».

Ce travail, préfacé par Mgr Elchinger, président du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, doit liquider les séquelles de ce que Jules Isaac appelait douloureusement et légitimement « l'enseignement du mépris ».

Jean PIHAN

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

L'adhésion au C.L.E.P.R. donne droit à 2 numéros gratuits de droit et liberté par an.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R. - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboullène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35. Paris).



mode enfantine

RAINETT
PARIS

N
SPORTSWEAR

32, Rue d'Aboukir - 75002 Paris
Tél. 508.17-05

BASSANT Couture

43 RUE DE CLÉRY, 75002 PARIS
TÉL. 236 16 43 - 261 61 03

Frank & fils
80, RUE DE PASSY, PARIS PARLY II
ET MAINE-MONTPARNASSE

L'ORT prépare aujourd'hui
les Carrières de demain

7 Centres en France ...
Plus de 7 000 élèves par an ...
Aidez l'ORT dans sa lutte contre le chômage en lui versant :

☐ La Taxe d'Apprentissage (y compris le Quota
d'Apprentissage)

☐ 1/10 de la Taxe de Formation Professionnelle Continue.

Industriels, Artisans et Commerçants !

Sans dépenses supplémentaires vous pouvez aider l'ORT à donner
un métier aux milliers d'élèves et apprentis qui fréquentent ses
écoles à Paris et en province.

Les entreprises sont dégrévées pour la totalité de leurs
versements,

L'ORT se tient à votre disposition pour calculer la Taxe d'Appren-
tissage que vous pouvez lui verser.

☐ PARIS : 10, Villa d'Eylau (16^e) - Tél. 553.55.16

☐ LYON : 133, rue Marius Berliet - Tél. 74.25.05

☐ MARSEILLE : 3, rue des Forges (10^e) - Tél. 79 61.65

☐ STRASBOURG : 14, rue Sellénick - Tél. 35.13.24

☐ TOULOUSE : rue Etienne-Collouguès à Colomiers
Tél. 78.01.62

☐ ECOLE DE TRAVAIL-ORT : 4 bis rue des Rosiers -
75004 Paris Tél. 272.03.45

■ action ■

gros plan

après le crime

L'assassinat de Laïd Sebaï, gardien de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe, a suscité une vive émotion, et donné lieu à une mobilisation sans précédent contre le racisme. Toute la presse a publié les nombreuses protestations d'organisations; elle a reproduit en bonne place le communiqué du m.r.a.p. dénonçant « l'engrenage de la violence et de la honte ».

Par une réaction salutaire, l'union s'est réalisée largement autour de la 71^e victime algérienne des criminels racistes. Le m.r.a.p. a pris activement part aux initiatives communes : délégations auprès du Premier Ministre (non reçue) à Paris, et dans les préfectures en province; meeting parisien de la Bourse du Travail; rassemblement lors de la levée du corps; obsèques à Alger.

Il s'est employé, dans le même temps, à développer son action propre pour apporter lui-même une contribution efficace à la lutte antiraciste : édition d'une affiche (« ils tuent les immigrés, ne laissons pas enterrer nos libertés »), lancement d'une souscription pour la veuve et les 7 enfants de Laïd Sebaï; diffusion de **droit et liberté** et du tract : « Non aux mensonges ! non au racisme ! »; collecte de signatures sur la pétition demandant l'annulation des « mesures Stoléro ». Ses comités locaux sont intervenus partout auprès des journaux pour faire paraître le communiqué national ou celui qu'ils avaient rédigé sur place. Ils ont participé à des délégations, à des meetings, ont établi des contacts en vue de déclarations collectives. Ils ont pris des dispositions pour répercuter les initiatives de la direction nationale (affiches, souscription, tracts, pétition).

Pour le m.r.a.p., le crime du 2 décembre s'inscrit dans le contexte d'un racisme de crise qui nécessite un développement important de l'information, de la prise de conscience, en vue d'une lutte durable et résolue. D'autres violences ont eu lieu depuis, d'autres encore menacent, créant un climat dangereux pour la démocratie. Il convient donc de bien montrer que chacun est concerné et doit intervenir pour exiger la mise hors d'état de nuire des assassins, ainsi que de tous ceux qui provoquent à la haine. Pour que l'opinion soit en mesure d'agir, il faut l'éclairer sur les préjugés racistes et xénophobes qui se répandent, il faut opposer à ceux-ci une argumentation convaincante, comme celle qui a été exposée à notre congrès, et que nous diffusons par différents moyens.

Cette bataille, à laquelle nous consacrons toutes nos forces, sera d'autant mieux menée que nos adhérents seront plus nombreux, que nos comités se multiplieront dans la France entière. Recruter, abonner, s'organiser, ce sont donc également des objectifs majeurs pour nos militants.

d'une région à l'autre

**picardie - champagne
ardennes**

La rencontre régionale qui s'est tenue le 17 novembre à Amiens a examiné à la fois les problèmes d'organisation, d'éducation à la fraternité, ainsi que les problèmes existant dans la banlieue de cette ville (à Longpré), entre les Gitans réunis sur un terrain de stationnement et la population voisine.

Concernant le premier point, la création de nouveaux comités locaux est annoncée dans le Bassin Creillois, à Soissons, à Saint-Quentin.

Celui de Saint-Dizier reprend ses activités, ralenties depuis quelques mois. Il est intervenu à deux reprises pour empêcher l'expulsion de travailleurs immigrés. Il participe à la Commission municipale sur l'immigration.

Présenté des dizaines de fois dans la région, le spectacle de marionnettes géantes « Le grand manipulateur » réalisé par le comité d'Amiens, joue encore son rôle de sensibilisation et d'information. Le 17 décembre, son texte a été actualisé pour répondre aux présentes campagnes racistes et aux mesures anti-immigrés; autour de lui, a eu lieu la distribution d'un tract intitulé : « C'est bientôt Noël »... Cependant, le comité prépare un



Cette affiche - impression noire sur fond blanc, au format 40 x 60 cm peut être commandée au m.r.a.p. : C.C.P. 14825-85 Paris. Son prix unitaire : 3 F + frais de port. (Comités locaux : prix spéciaux).

nouveau spectacle, destiné celui-là aux enfants. Une commission de parents et d'enseignants a été constituée pour le réaliser.

Les problèmes du quartier de Longpré ont donné lieu à une étude approfondie, comportant une enquête sur place et des discussions avec tous les intéressés. Ces contacts ont fait ressortir certaines attitudes racistes, mettant en cause tous les Gitans à partir d'incidents mineurs, et aussi la nécessité d'améliorer les conditions de ces familles itinérantes. En tout cas, il est apparu à tous qu'on ne résoudrait pas ces problèmes en les déplaçant, tels quels, dans un autre lieu. Les tensions en ont été diminuées. Le comité du m.r.a.p. a établi un dossier qui a été remis au maire d'Amiens.

Le comité de Compiègne a tenu, dans la dernière période, plusieurs réunions d'information dans les M.J.C. ou des établissements scolaires de l'Oise. Il se préoccupe du cas de Youssef Kismoune, jeune Algérien condamné par la Cour d'Assises dans des conditions troublantes, et dont le pourvoi vient d'être rejeté par la Cour de Cassation.

nord-pas-de-calais

Regain d'activité dans cette région. Le Comité de Lille participe à la préparation d'une importante soirée le 14 janvier, pour l'avant-première du film de Jean-Daniel Simon, « L'enchaînement », en présence d'Angela Davis. Par ailleurs, il a pris part à une

droit et liberté ■ n° 364-365 ■ décembre 1977 - janvier 1978

perrier c'est la nature

J.-F. HARVARD
Palais des Congrès
 PLACE DE LA PORTE MAILLOT, 75017 PARIS
 ☎ 758.24.16

PRÊT A PORTER FÉMININ
 ROBES DE VILLE
 ROBES HABILLÉES
CREATIONS MAURICE
 20, RUE RAMBUTEAU - PARIS - 277.50.05

Le Mobilier
 68, FG SAINT-ANTOINE
 75012 PARIS
 ☎ 343 23 10
 MEUBLES DE STYLE
 L'ÉBÉNISTE DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1830

ETS TEBRA
 37, Bd du Temple
 75003 PARIS
 Tél. 278-08-81

Miss.T
Mister.T
 TOUT L'HABILLEMENT
 IMPORT - EXPORT

michel bachoz
 7.8.10 rue d'alexandrie
 75002 paris
 tél. 508.41.74

délégation à la préfecture, à la suite du meurtre de Laïd Sebâï. Il prépare également une table ronde sur les problèmes des travailleurs immigrés.

Un nouveau comité est né à **Roubaix**, un autre dans le **Bassin d'Oignies**, qui fait déjà preuve d'une grande volonté d'action. Celui de **Valenciennes** poursuit systématiquement ses efforts d'information : il vient d'organiser un débat sur « **Le racisme, réalité quotidienne** », au Centre Social des Floriales.

alsace et lorraine

Le 12 décembre, faisant suite à l'assassinat de Laïd Sebâï à Paris, un attentat avait lieu à Strasbourg, également revendiqué par le « **commando Delta** ». C'est miracle que les trois engins explosifs lancés dans la salle à manger du foyer d'immigrés de la Meinau n'aient pas fait de victimes. Le comité local du m.r.a.p. a aussitôt dénoncé ce crime dans un communiqué, puis au cours d'une conférence de presse, avec une dizaine d'organisations, puis dans un meeting qui s'est tenu dans le foyer même. Il a pris part à la délégation qui a été reçue par le Préfet de Région.

Le comité de **Strasbourg**, après avoir gagné le procès intenté au « **Palais de la Bière** », dont le propriétaire excluait les Arabes, est engagé au plan judiciaire dans plusieurs autres affaires racistes. Celui de **Nancy**, qui a organisé récemment une série de débats dans la région autour de l'exposition sur l'apartheid et autour de la pièce « **Dreyfus** », jouée

par le Théâtre Juif de Lorraine, prépare une importante manifestation pour le début février.

paris

Les comités du m.r.a.p. de Paris et de la région parisienne ont participé, début décembre, aux diverses initiatives prises après le meurtre de Laïd Sebâï : collage de l'affiche réalisée par le m.r.a.p.; distribution de tracts pour le meeting de la Bourse du Travail; présence à celui-ci, où ils ont diffusé **droit et liberté**, tracts et affiches; présence à la levée du corps. Dans le 18^e, Michel Neyreneuf, membre du Conseil National, a pris la parole au nom du m.r.a.p. dans un meeting local.

L'action contre le racisme à Paris, dans la dernière période, ce fut surtout la distribution massive de tracts dans le métro, pour dénoncer les rafles « **au faciès** ».

Cette campagne, lancée par le comité du m.r.a.p. du 18^e et l'ASTI du 17^e s'est étendue à plusieurs quartiers de la capitale, avec le concours, notamment, de militants des 5^e et 6^e. Partout, les voyageurs ont pris connaissance des tracts avec intérêt et témoigné leur sympathie aux distributeurs.

Les comités parisiens ont aussi participé à la Vente de l'Amitié, qui s'est déroulée avec succès les 8, 9 et 10 décembre, à l'Hôtel Moderne. Ils ont vendu journaux, affiches, badges et distribué des tracts le long du défilé syndical du 1^{er} décembre, de la Nation à la République. Ils ont tenu un stand à la fête du « **Nouveau Populaire** », à la Porte de Pantin (19-20 novembre).

Dans le même temps, l'implantation et la structuration du m.r.a.p. a progressé : trois nouveaux comités d'arrondissements se sont créés (**5^e-6^e, 12^e, 15^e**); celui des **19^e-20^e** s'est dédoublé; une rencontre a eu lieu pour en créer un dans le **16^e**.

Le nouveau comité des **5^e-6^e** a réalisé un débat au cinéma « **Racine** » sur le film « **Nous sommes des Juifs arabes en Israël** », pris part à un après-midi de spectacle et de débats sur l'immigration au Théâtre Mouffetard (4 décembre), publié un tract, distribué sur les marchés dans la période de Noël.

région parisienne

Le comité de **Goussainville** (95) et celui, nouvellement créé, de **Malakoff** (92) ont accueilli, au début de novembre le Théâtre Permanent de Clermont-Ferrand, pour deux représentations des « **Immigrés** » : participants nombreux, débats passionnants.

A **Sarcelles** (95) s'est tenu, le 25 novembre, un meeting de protestation contre l'assassinat du jeune Antillais Lucien Melyon, tué lors d'un concert à la Porte de Pantin. George Pau-Langevin, vice-présidente du m.r.a.p. a pris la parole à cette manifestation. Un comité est en voie de création à Sarcelles.

Dans les Yvelines, aux **Clayes-sous-Bois**, s'est déroulée une semaine sur le thème « **Droits de l'Homme, droits des peuples** », organisée par Amnesty International, le C.C.F.D. et le m.r.a.p. (22-26 novembre). Le film « **La Question** » de L. Heynemann

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^r George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;
SECRETARE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■

Je m'abonne à droit et liberté ■

Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
 120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

a été projeté; à **Plaisir**, l'exposition du m.r.a.p. sur l'apartheid était présentée du 10 au 15 décembre.

Dans la Seine-Saint-Denis, le comité de **Saint-Denis, Pierrefitte**, nouvellement élargi, a diffusé un communiqué et des tracts après le meurtre de Laïd Sebaï. Un autre comité se constitue à **Saint-Ouen**. Pierre Paraf a été reçu par M. Isabet, maire de **Pantin**, où un comité doit aussi être créé prochainement.

A **Massy** (91), du 9 au 17 décembre, semaine consacrée à l'antisémitisme : présentation, à la Bibliothèque municipale, de l'exposition « 2000 ans d'antisémitisme »; soirée animée par Pierre Krauz, membre du Bureau National, débat, avec projection de « **Nuit et Brouillard** », d'Alain Resnais, court-métrage diffusé par le m.r.a.p. ; « **L'Affaire Dreyfus** ».

A **Colombes** (92), le comité local a présenté le film « **Quitter Thionville** » de Mohamed Alkama, à la M.J.C., le 14 décembre. Le débat sur le thème de « **La violence raciste et les mesures Stoléru** » a été animé par Charles Palant, vice-président du m.r.a.p., Lucky Thiphaine, membre du Bureau National et le réalisateur.

A signaler encore un nouveau comité dans le Val-de-Marne, à **Ivry**.

La mise en place de coordination au niveau départemental se poursuit. Avant le congrès, des rencontres ont eu lieu pour le **Val-d'Oise**,

à Sannois (19-11), pour l'**Essonne**, à Massy (9-11). Une autre se prépare pour les **Yvelines**, le 21 janvier à Versailles.

provence - côte d'azur

Le 23 novembre, un Algérien de 30 ans, Abdellaoui Abdelmajid, est tué à bout portant de plusieurs coups de revolver, en pleine gare Saint-Charles, à **Marseille**, par un policier. Or, selon plusieurs témoignages, celui-ci, ne semble pas avoir été menacé comme il l'affirme, et en tout cas, pas au point de tirer. Le comité local du m.r.a.p., avec d'autres organisations, demande que toute la lumière soit faite — ce qui n'est pas nécessairement acquis; une manifestation a lieu trois jours plus tard.

Les difficultés à faire triompher la justice dans une telle affaire comme dans d'autres (Ladj Lounès, prison d'Aranc) témoignent d'un certain climat qui s'est traduit également par les sanctions visant un magistrat, Mlle Monique Guemann, qui a protesté contre l'extradition de Klaus Croissant. Le comité marseillais de Défense des Libertés, dont le m.r.a.p. est membre, a tenu à ce sujet une conférence de presse et une réunion publique.

Développant parallèlement l'information et la solidarité, le m.r.a.p. était représenté à la récente semaine d'Amitié Franco-Algérienne à **Marseille** et à **Martigues**. Il a orga-

nisé un débat autour du film « **Pain et Chocolat** », de F. Bruzati.

A **Nice**, le comité local a diffusé un communiqué contre les violences racistes, ainsi que tracts et affiches. Pour dénoncer la multiplication des inscriptions haineuses sur les murs de la ville, il en a fait une abondante série de photos, qu'évoque dans un article du « **Monde** » (4-12), l'écrivain Tahar Ben Jelloun. Le 15 janvier, a eu lieu une assemblée départementale des adhérents des Alpes-Maritimes.

A **Aix-en-Provence**, le comité local a tenu le 29 novembre, une réunion publique à la Bourse du Travail. Pour la préparer, il a fait paraître dans la presse l'appel des maires contre le racisme, et souligné que le Sénateur-maire de la ville, M. Ciccolini, en est signataire.

A **Antibes**, le m.r.a.p. a apporté son concours à l'exposition sur l'apartheid, organisée, salle de l'Orangerie, par le groupe « **Le Negavesque** ».

rhône - alpes

A **Grenoble** également, poursuites du m.r.a.p. contre l'Agence Nationale pour l'Emploi, qui a diffusé des offres discriminatoires.

Le comité de l'Isère a pris contact avec le « **Comité de non-accueil aux racistes sud-africains** » qui s'est constitué à Ville-

fontaine pour protester contre le soutien de la France au régime d'apartheid, à l'occasion de la venue de 40 ingénieurs sud-africains et leurs familles, invités pour bénéficier d'une formation dans le domaine nucléaire. Une importante campagne d'information est engagée.

A **Lyon**, où a eu lieu, début novembre, la rencontre régionale, avec la participation de Jean-Pierre Garcia, secrétaire national, des efforts sont poursuivis pour créer de nouveaux comités dans le Rhône. Celui de **Villeurbanne** développe ses activités.

Les activités nombreuses dans les autres régions seront relatées dans le prochain numéro.

flash

■ Pierre Paraf, président du m.r.a.p. a participé, le 28 novembre, à l'émission « **Aujourd'hui Magazine** », sur « Antenne 2 ».

■ Rencontres : au cours de la dernière période, des entretiens de délégations du m.r.a.p. ont eu lieu avec des responsables de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.), de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, et de la Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (F.A.S.T.I.).

■ Le m.r.a.p. a dénoncé dans un communiqué (30 novembre) l'attaque d'un commando fasciste contre un groupe d'étudiants iraniens qui présentaient des livres et brochures à la Cité universitaire.

■ A la suite de l'assassinat de Laïd Sebaï, Albert Lévy, secrétaire-général du m.r.a.p. a donné des interviews à la radio et à la télévision algériennes ainsi qu'au journal « **Avant-Garde** ».

■ Le nouveau livre de Paul Dakeyo « **Soileils Fusillés** » a été présenté lors d'une réunion organisée par les Editions Droit et Liberté, dans une salle de l'UNESCO, le 15 décembre. Pierre Paraf, Albert Lévy et le professeur Alfred Melon-Degras ont pris la parole.

bons de soutien :

vous avez peut-être gagné

Deux semaines en Bulgarie : n° 45 229; Un lave-vaisselle : n° 40 283; Une caméra : n° 116 062; Un électrophone : n° 27 214; Un magnétophone à cassette : n° 107 243; Une friteuse SEB : n° 85 655; Une sorbetière électrique SEB : n° 121 858; Un mini-transistor : n° 53 131 - n° 87 919.

JOUETS

Une grande poupée avec vêtements de rechange (Bébé Arnaud, Cegi) n° 12 841; une grande poupée Alana (Effe) : n° 64 949; une poupée « Babette » (Clodrey) : n° 78 663 - n° 112 075; une poupée « Gavroche » (Clodrey) : n° 85 455; un électrophone pour enfant : n° 50 554; un chien en peluche : n° 49 738; un écureuil en peluche : n° 43 738; un jeu éducatif « Castor peint » (4 ans) : n° 124 045; un jeu Playmobil : n° 79 500; une voiture de collection Match Box : n° 36 172; deux animaux Riesen Zoo : n° 82 269.

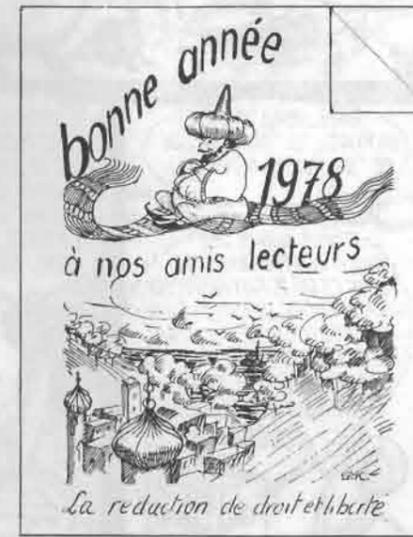
MAISON

Deux chaises pliantes : n° 37 598; deux coupelles et cuillers cristal et argent : n° 102 717; un set de table en sisal : n° 12 872; n° 69 781, n° 88 233, n° 117 324; deux boîtes gigognes : n° 61 085, n° 65 423; une série de mini-saladiers : n° 35 721 - n° 82 510; une série de boules gigognes : n° 40 370; un porte-torchons : n° 65 741 - n° 112 206; un thermomètre mural : n° 53 342 - n° 92 081 - n° 96 816; un thermomètre de bain : n° 30 838 - n° 68 212 - n° 100 507 - n° 104 218; trois coquetiers métalliques : n° 96 844; une boîte à papier à lettres et enveloppes : n° 5 197 - n° 48 701 - n° 69 030; un briquet de bureau : n° 66 305 - n° 106 604; un stylo-plume : n° 36 774; un porte-stylos de bureau : n° 87 824; un flacon d'eau de cologne Bourjois : n° 2 677 - n° 5 893 - n° 14 018 - n° 22 394 - n° 37 591 - n° 58 471 - n° 82 350 - n° 90 487 - n° 112 729; un flacon de parfum Bourjois : n° 4 034; une boîte de poudre Helena Rubinstein : n° 12 880; une bouteille de vin (Coteau de Languedoc) : n° 35 845; une bouteille de mousses (Greyman) : n° 97 893; un sac de dame : n° 69 150; une ceinture de cuir : n° 4 864 - n° 12 935 - n° 26 809 - n° 31 347 - n°

73 146 - n° 78 520 - n° 78 843 - n° 79 033 - n° 83 571 - n° 100 442.

OBJETS ET LIVRES D'ART

Une peinture sous-verre (asiatique) n° 13 390 - n° 99 225; une poterie ancienne : n° 19 187 - n° 60 222 - n° 61 188; un livre « Combattants du Ghetto de Varsovie » (Mendjinsky) : n° 763 - n° 26 211 - n° 68 902 - n° 105 689; une aquarelle : n° 61 088; une gravure : n° 5 167; une encre de Chine : n° 68 234; un livre d'art : n° 30 772 - n° 56 509; un livre de photos (Norvège) : n° 94 550.



DISQUES

Un disque 45 tours : n° 3 870 - n° 5 371 - n° 6 980 - n° 7 957 - n° 8 293 - n° 13 553 - n° 18 749 - n° 21 536 - n° 22 583 - n° 39 277 - n° 39 890 - n° 49 356 - n° 58 233 - n° 60 222 - n° 61 203 - n° 68 729 - n° 72 037 - n° 75 764 - n° 76 274 - n° 79 410 - n° 82 320 - n° 84 983 - n° 85 312 - n° 97 115 - n° 97 851 - n° 98 762 - n° 99 978 - n° 102 625 - n° 110 102 - n° 111 184 - n° 116 888 - n° 118 920.

Un disque 33 tours : n° 5 125 - n° 7 908 - n° 18 435 - n° 20 784 - n° 24 395 - n° 31 896 - n° 39 323 - n° 40 401 - n° 45 790 - n° 58 816 - n° 69 634 - n° 79 236 - n° 81 442 - n° 88 237 - n° 89 054 - n° 98 747 - n° 103 205 - n° 110 332 - n° 117 488 - n° 119 211.

LIVRES

n° 1 039 - n° 1 096 - n° 2 176 - n° 2 490 - n° 2 533 - n° 5 290 - n° 5 963 - n° 6 421 - n° 6 854 - n° 6 972 - n° 7 011 - n° 7 084 - n° 7 337 - n° 7 738 - n° 7 860 - n° 8 134 - n° 9 718 - n° 9 983 - n° 12 831 - n° 17 024 - n° 17 775 - n° 21 507 - n° 21 971 - n° 22 199 - n° 24 117 - n° 24 725 - n° 27 536 - n° 30 788 - n° 31 204 - n° 32 738 - n° 34 328 - n° 36 478 - n° 36 767 - n° 37 075 - n° 37 753 - n° 38 783 - n° 38 948 - n° 39 488 - n° 39 656 - n° 40 847 - n° 41 866 - n° 42 038 - n° 43 373 - n° 43 425 - n° 44 713 - n° 45 004 - n° 45 013 - n° 45 161 - n° 45 186 - n° 46 382 - n° 48 925 - n° 49 304 - n° 50 634 - n° 51 389 - n° 52 121 - n° 56 887 - n° 58 067 - n° 62 393 - n° 63 229 - n° 63 485 - n° 64 257 - n° 64 574 - n° 66 312 - n° 67 067 - n° 68 497 - n° 71 068 - n° 71 108 - n° 71 118 - n° 71 868 - n° 74 903 - n° 75 465 - n° 78 983 - n° 79 542 - n° 82 496 - n° 82 782 - n° 82 892 - n° 83 587 - n° 85 781 - n° 87 029 - n° 87 746 - n° 87 885 - n° 87 896 - n° 88 798 - n° 89 445 - n° 93 342 - n° 94 125 - n° 97 415 - n° 97 981 - n° 101 281 - n° 107 738 - n° 109 103 - n° 109 766 - n° 110 665 - n° 111 498 - n° 114 019 - n° 116 465 - n° 116 963 - n° 119 788 - n° 119 894 - n° 122 868.

Ces cadeaux sont à demander avant le 1^{er} mai 1978 au siège du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.) 120, rue Saint-Denis - Paris-2^e - téléphone 233 09 57.

Un abonnement d'un an à **droit et liberté** : numéros se terminant par 03.

PAUL ROTCAGE
création et recherche de matériaux

diffusé par
FRANSA

61 rue de turenne paris 3^e - tél 887 26-38, 31 15, 31-16.
société anonyme au capital de 1 000 000 de f
r c seine 56 b 3430
telex 21476 f - câble: "telex 21476 fransa paris"

L'Élégance des Jeunes de la naissance à 16 ans
Filles et Garçons
Recréation
93117 Centre Commercial
de Rosny 2
Niveau haut — Parking P2 Tél. 876-23-53
Boutique n° 241
Spécialiste de Layettes Baptêmes Cérémonies

S
sporama

2, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69001 LYON
TÉL. 28.11.14

DJEHA

Notre ami Djeha fait connaissance avec les conditions de travail très particulières d'un immigré sans papiers!

par SALADIN



DJEHA S'ENFONÇAIT DE PLUS EN PLUS DANS DE PROFONDES MÉDITATIONS... Soudain...



HE! DJEHA!



NE FIDÈLE PAS! SORS DE TON TROU, DU PLUTÔT VIENS AVEC... ON A UNE CRAVATE A T'OFFRIR... VIENS.

EH OUI, APRÈS HUIT HEURES DE TRAVAIL, IL FAUT BIEN DÉLIRER UN PEU!

UNE CRAVATE? MAIS C'EST FAIT POUR SE SUICIDER! OH LE PAUVRE HOMME!

NOS PAYS NOUS EXPORTERAIENT COMME "MARCHANDISE". LA FRANCE NOUS PRENAIT EN TANT QUE TELS... AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES DES "HOMMES". SEULEMENT... ELLE NOUS REFUSE!



WALLAH! MERCI, MERCI, MES FRÈRES, VOUS ME RAPPÉLEZ QUE J'AI TRÈS FAIM... MERCI...



VOILA DU VIN... DU PINARD... BUH, DU PINARD... NORD-AFRICAÏN...

AH... TU CORRIGES... DU PINARD TU VEUX DIRE! C'EST LE CADEAU EMPIROSONNE DE LA FRANCE...



VOILA C'EST LE DERNIER MORCEAU... J'É L'AI CACHE DANS MON SLIP...

HE TU CONNAIS CELUI LA? GÂCHER SA VIE C'EST EN FAIRE UN BON USAGE.

السلامة

BIENVENUE, MON FRÈRE, ON S'AMUSE... C'EST LA SEULE CHOSE QUE LES PATRONS NE PEUVENT PAS NOUS ENLEVER... ALORS ON EN PROFITE... VIENS.

שלום

OUI JE SUIS D'ACCORD, NOUS NE MANGEONS PAS POUR VIVRE, MAIS POUR TRAVAILLER...

OUF IL A FAU... QUE J'ATEIGNE 30 ANS ET QUE J'ÉMIGRE POUR COMPRENDRE COMBIEN SONT DURS LES TÂCHES MÉNAGÈRES.

گو

MON ŒIL DE VERRE OU EST-IL?



VIENS MANGER, IL N'Y A QUE DES NAVETS AU BOUYON. ON ECONOMISE POUR POUVOIR ENVOYER UNE VOITURE AU MAIRE...

TU VOIS BIEN... HÉH? LA CORRUPTION, C'EST NOTRE INDUSTRIE!

C'EST PAS DES HOSODRES C'EST L'HISTOIRE!!

DE NOTRE VILLAGE AFIN QU'IL PERMETTE A NOTRE FRÈRE DE NOUS REJOINDRE... ET LUI, IL DOIT OFFRIR LA VOITURE AU PREFET, POUR QU'IL LE COUVRE, CAR IL EST MOUILLE DANS UNE AFFAIRE LOUCHE.

LE TEMPS SERA DONC ARRIVÉ... DES DRAGES SONT A CRAINDRE...



VENEZ... VENEZ, ON PARLE DE NOUS... LE "PARISIEN LIBÉRE" N'A PLUS LE MONOPOLE.

CETTE FRANCE LIBÉRALE ET AVANCÉE, QU'EST-ELLE? C'EST LA FRANCE QUI VA LEUR RENVOYER LEURS MARI ET PÈRES... AVEC 1 MILLION, EN PLUS...

CETTE FRANCE QUI ENLEVE LE PAIN A SES ÉTRANGERS POUR LE DONNER A SES RATS...



DESORMAIS, LES FAMILLES DES IMMIGRÉS N'AURONT PLUS À SE DÉPAYER... C'EST LA FRANCE QUI VA LEUR RENVOYER LEURS MARI ET PÈRES... AVEC 1 MILLION, EN PLUS...

PEFF! ILS AURAIENT DU ATTENDRE QU'ON FINISSE DE MANGER POUR EN PARLER... TSS... CA SE DIGÈRE PAS...

J'ESPÈRE QUE C'EST LA QUE PURE PROPAGANDE ÉLECTORALE... INCH'ALLAH.

CETTE FRANCE QUI ENLEVE LE PAIN A SES ÉTRANGERS POUR LE DONNER A SES RATS...